

PA-ABT-883

OCDE/OECD

*Organisation de Coopération
et de Développement économiques*

*Organisation for Economic Co-operation
and Development*



CILSS

*Comité Permanent Inter-Etats
de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel*

*Permanent Inter-State Committee
for Drought Control in the Sahel*

Club du Sahel

*L'intégration par les marchés
dans le sous-espace est :*

*l'impact du Nigéria
sur ses voisins immédiats*

Rapport de synthèse

INRA - IRAM - UNB

SAHID(93)400
Avril 1993

Diffusion générale

Echanges, politiques agricoles et dynamique des espaces régionaux en Afrique de l'Ouest

Programme d'étude et de recherche 1989-92 de l'équipe INRA-IRAM-UNB

Ce programme prolonge et élargit les travaux engagés en 1987 sur les échanges régionaux, le commerce frontalier et la sécurité alimentaire.

Il s'inscrit dans les perspectives tracées par le **séminaire CILSS/Club du Sahel de Lomé (novembre 1989)** sur les espaces céréaliers régionaux en Afrique de l'Ouest.

Son objectif est de contribuer à la définition de politiques régionales visant à :

- intensifier les échanges basés sur les complémentarités entre les agricultures des pays d'Afrique de l'Ouest
- et à assurer une meilleure cohérence des politiques agricoles nationales

pour créer un environnement plus favorable au développement des productions agricoles.

L'approche retenue est l'analyse de la dynamique des espaces d'intégration économique régionaux en Afrique de l'Ouest.

La méthode utilisée combine collecte/croisement des données existantes avec observations de terrain sur les échanges transfrontaliers, les stratégies des opérateurs et l'impact des politiques.

La responsabilité scientifique et la coordination sont assurées par :

- Johny Egg, chargé de recherche à l'INRA, John O. Igué, professeur à l'UNB, et Jérôme Coste, chargé de programme à l'IRAM,
- avec l'appui de Jean Coussy, maître de conférence à l'EHESS, Jean-Jacques Gabac, enseignant-chercheur au COBEA (Université d'Orsay) et consultant Club du Sahel, ainsi que de Dominique Gentil, chargé de programme à l'IRAM, Emmanuel Grégoire (CNRS) et Agnès Lambert, Chargée de Mission à l'IRAM.

L'équipe de travail est composée d'économistes, de géographes et de socio-anthropologues, français et africains.

Les travaux sur le sous-espace Est ont été conduits par :

Alix Servat Afouda (LARES-Cotonou), Chacko Cherif (Primature-Niamey), Jean Engola Oyep (ISH, Yaoundé), Johny Egg (INRA-Montpellier), Emmanuel Grégoire (CNRS-Paris, ORSTOM-Niamey), Dominique Larre (IRAM), John Igué (UNB-Cotonou), Joanna Katelbach (IRAM), Harouna Koré (Université de Niamey), Mouftaou Laleye (Université d'Illé Ifé), Moustar Mamadou (DSD-Ministère du Plan-Niamey), Daniel Martinet (CILSS/DIAPER-SAP-Niamey), Dominique Mas (DAEP/Ministère du Plan-Niamey), David Naudet (Ministère du Plan-Niamey), Bio Goura Soulé (LARES, Cotonou).

- **Le financement** est assuré par plusieurs agences de coopération réunies au sein du Club du Sahel (OCDE), notamment le Ministère français de la Coopération (sous-direction du développement rural).

Les moyens sont mis en oeuvre par l'IRAM.

- **L'étude** est réalisée en étroite collaboration avec le CILSS (notamment le programme «espaces régionaux» de la DPE, le projet «diagnostic permanent», la mission française régionale d'appui au CILSS et le programme PRISAS (PRISAS de l'Institut du Sahel),

et le Secrétariat du Club du Sahel (Jean-Marc Pradelle responsable du dossier «espaces régionaux»).

INRA-ESR

(Institut National de la Recherche Agronomique)
Département d'Economie et Sociologie Rurales
3191, route de Mondes B.P. 5056
34033 MONTPELLIER CEDEX 1

UNB

(Université Nationale du Bénin)
Département de Géographie
B.P. 526
COTONOU

IRAM

(Institut de Recherche et d'Application des
Méthodes de Développement)
49, rue de la Giacière
75013 PARIS

L'INTEGRATION PAR LES MARCHES

DANS LE SOUS-ESPACE EST :

**l'impact du Nigeria
sur ses voisins immédiats**

Johny Egg

John O. Igué

Mots-clés :

Espace régional, intégration, échanges, ajustement structurel, politique monétaire, politique de commerce extérieur, politique agricole, produits alimentaires, produits manufacturés, Nigeria, Bénin, Cameroun, Niger, Tchad

Les idées exprimées et les faits exposés dans ce rapport le sont sous la responsabilité de leur(s) auteur(s) et n'engagent pas nécessairement l'OCDE, le Club du Sahel ou le CILSS.

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT	
INTRODUCTION	p.1
CHAPITRE I : LES CARACTERISTIQUES GENERALES DU SOUS-ESPACE EST	p.5
I. LES TRAITs DOMINANTS DU SOUS-ESPACE	p.7
1.1. Les complémentarités géographiques	p.7
1.2. Le rôle de l'histoire	p.9
1.3. Le poids exceptionnel du Nigeria	p.10
II. LES DISPARITES GEO-ECONOMIQUES DES ETATS	p.15
III. LES FACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES DE LA DYNAMIQUE REGIONALE	p.17
3.1. Le dynamisme des réseaux marchands	p.21
3.2. La diversité des productions agricoles	p.21
3.3. Le rôle du pétrole dans la dynamique régionale	p.26
3.4. L'inégal développement industriel	p.26
3.5. Le rôle primordial des monnaies	p.27
CONCLUSION	p.28
CHAPITRE II : L'EVOLUTION DES ECHANGES ET DE LEURS DETERMINANTS	p.29
I. DE L'APRES-GUERRE AUX INDEPENDANCES	p.32
1.1. Les caractéristiques de la période	p.32
1.2. Les échanges avec le Nigeria	p.33
II. DES INDEPENDANCES A LA GUERRE DU BIAFRA (1960-1966)	p.34
III. DE LA GUERRE CIVILE DU NIGERIA AU PREMIER CHOC PETROLIER (1967-1973)	p.35
3.1. La situation au Nigeria : les conséquences de la crise économique	p.35
3.2. La situation des pays voisins : une période de grands changements dans le commerce avec le Nigeria	p.37

IV. LE BOOM DES RENTES MINIERES (1974-1981)	p.39
4.1. Les effets de la rente pétrolière au Nigeria	p.40
4.2. La diffusion de la rente nigériane sur les pays voisins	p.41
V. LA CRISE FINANCIERE DU NIGERIA (1982-1985)	p.45
5.1. Les manifestations de la crise au Nigeria	p.46
5.2. L'adaptation des pays voisins à la crise nigériane : la réexportation de céréales	p.47
VI. UN BILAN GLOBALEMENT FAVORABLE POUR LES PAYS LIMITOPHES	p.48

CHAPITRE III : L'AJUSTEMENT DE L'ECONOMIE NIGERIANE ET SON IMPACT SUR L'AGRICULTURE

p.49

I. LA POLITIQUE D'AJUSTEMENT DE L'ÉCONOMIE NIGÉRIANE	p.51
1.1. Les contraintes de l'économie nigériane à la veille de l'ajustement	p.51
1.2. La politique d'ajustement structurel	p.53
1.3. La politique agricole	p.59
II. L'IMPACT DE L'AJUSTEMENT	p.63
2.1. L'impact sur le secteur agricole et l'élevage	p.64
2.2. L'impact sur la situation alimentaire	p.76
CONCLUSION	p.77

CHAPITRE IV : LES PAYS VOISINS FACE A L'AJUSTEMENT ET L'EMPRISE DU NIGERIA

p.81

I. LE NIGER EN SITUATION DE DEPENDANCE ACCRUE	p.83
1.1. L'impact sur les échanges avec le Nigeria	p.83
1.2. L'impact sur l'économie du niger	p.89
II. LE BENIN : UNE STRATEGIE D'ADAPTATION DE SA FONCTION DE RELAIS	p.92
2.1. L'impact sur les échanges avec le Nigeria	p.92
2.2. L'impact sur l'économie béninoise	p.95
III. LE CAMEROUN : UNE INTEGRATION RENFORCEE AU SOUS-ESPACE	p.98
3.1. L'impact sur les échanges avec le Nigeria	p.98
3.2. L'impact sur l'économie camerounaise	p.102
CONCLUSION	p.106

CHAPITRE V : LA DYNAMIQUE REGIONALE	p.109
I. DYNAMIQUE ACTUELLE DU SOUS-ESPACE	p.111
II. L'INCERTITUDE DES PERSPECTIVES A COURT TERME	p.118
III. SCENARIOS DE MOYEN ET LONG TERMES	p.121
CONCLUSION	p.123

CHAPITRE VI : LES ENJEUX DE LA COOPERATION REGIONALE DANS LE SOUS-ESPACE	p.125
I. JUSQU'OU L'INTEGRATION PAR LE MARCHE EST-ELLE ACCEPTABLE POUR LES PAYS VOISINS DU NIGERIA ?	p.127
II. QUE VENDRE AU NIGERIA ?	p.129
III. COMMENT TRAITER LA QUESTION MONETAIRE ?	p.132
IV. QU'ATTENDRE DE LA COOPERATION REGIONALE ?	p.134
4.1. Les objectifs de la coopération régionale	p.135
4.2. La démarche à court terme	p.139

CONCLUSION GENERALE	p.141
----------------------------------	-------

BIBLIOGRAPHIE	p.143
----------------------------	-------

ANNEXES

- Annexe 1 Evolution de la démographie (1967-1990, en millions d'habitants)
- Annexe 2 Evolution de la production de céréales par pays (1967 à 1990, en milliers de tonnes)
- Annexe 3 Evolution de la production de manioc par pays (1967 à 1990, en milliers de tonnes)
- Annexe 4 Evolution de la production d'igname par pays (1967 à 1990, en milliers de tonnes)

- Annexe 5 Evolution de la production d'arachide par pays (1967 à 1990, en milliers de tonnes)
- Annexe 6 Evolution des importations de céréales par pays (1967 à 1990, en milliers de tonnes)
- Annexe 7 Evolution de l'aide alimentaire en céréales par pays (1967 à 1990, en milliers de tonnes)
- Annexe 8 Evolution de la ration calorique quotidienne (1969/1971 à 1986/1988, en calories et en %)
- Annexe 9 Sous-espace Est : Evolution des disponibilités par habitant et par an pour les principaux produits alimentaires (1968/70 à 1988/90)
- Annexe 10 Sous-espace Est : Evolution des disponibilités par habitant et par an en céréales (1980/82 à 1988/90)

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Tableau 3.1. :	Evolution du taux de change du naira	p.55
Tableau 3.2. :	Evolution comparée des taux de change du naira et des prix à la consommation	p.56
Tableau 3.3. :	Importations de riz du Nigeria	p.61
Tableau 3.4. :	Evolution du salaire minimum réel	p.64
Tableau 3.5. :	Productions vivrières 1970-1991	p.66-67
Tableau 3.6. :	Productions commerciales 1970-1991	p.68
Tableau 3.7. :	Prix réels au producteur	p.69
Tableau 3.8. :	Prix des facteurs de production	p.70
Tableau 3.9. :	Evolution comparée des prix au producteur et des prix des facteurs de production	p.71
Tableau 4.1. :	Evolution des importations de riz et de farine de blé au Cameroun selon différentes sources	p.101
Graphique 3.1. :	Evolution récente des taux de change officiel et parallèle du naira par rapport au FCFA	p.55

LISTE DES CARTES

Carte n°1 :	Divisions administratives	
Carte n°2 :	Cadre naturel	p.8
Carte n°3 :	Densités de population	p.13
Carte n°4 :	Réseau routier	p.18
Carte n°5 :	Cours d'eau navigables et voies ferrées	p.19
Carte n°6 :	Répartition des cultures vivrières dominantes	p.22
Carte n°7 :	Répartition des cultures de rente dominantes	p.23
Carte n°8 :	Principales zones d'élevage	p.24
Carte n°9 :	Flux de produits agro-alimentaires régionaux	p.84
Carte n°10 :	Flux de produits manufacturés nigériens	p.87
Carte n°11 :	Flux de réexportation	p.94

AVERTISSEMENT

Ce rapport est publié dans le cadre de l'étude "Echanges, politiques agricoles et dynamiques des espaces régionaux en Afrique de l'Ouest" (voir présentation générale en p. 2 de couverture). Il s'inscrit plus particulièrement dans le second volet de ce programme, qui porte sur l'analyse de la dynamique régionale dans le sous-espace Est (Nigeria, Bénin, Cameroun, Niger et Tchad).

L'objectif général de ce volet est d'analyser l'impact de l'évolution de l'économie nigériane sur la sécurité alimentaire et le développement agricole des pays voisins, afin de proposer aux responsables des politiques nationales et des agences de coopération une réflexion sur les perspectives de coopération régionale dans cette zone.

La démarche retenue consiste à périodiser les échanges frontaliers et régionaux, de chacun des pays avec le Nigeria, en fonction de l'évolution des principaux déterminants de ces échanges. L'évolution de l'économie nigériane, principal déterminant, constitue la base de la périodisation ; mais d'autres facteurs, propres à chacun des pays voisins, sont également pris en compte : en particulier les crises économiques et les politiques d'ajustement structurel.

Le but de cette démarche est de préparer une réflexion future (en termes de scénarios) sur le devenir des économies agricoles du sous-espace en fonction d'hypothèses sur les évolutions possibles de l'économie nigériane. L'analyse repose à la fois sur des enquêtes de terrain (réalisées en 1991 et au début de l'année 1992 dans plusieurs pays du sous-espace) et sur la synthèse des recherches conduites sur ce thème au cours des dernières années.

La synthèse des travaux présentée ici s'appuie sur trois rapports "pays" (Bénin, Cameroun, Niger) et un document de travail sur l'agriculture du Nigeria :

. John O. IGUE, *Agriculture béninoise et environnement régional*.

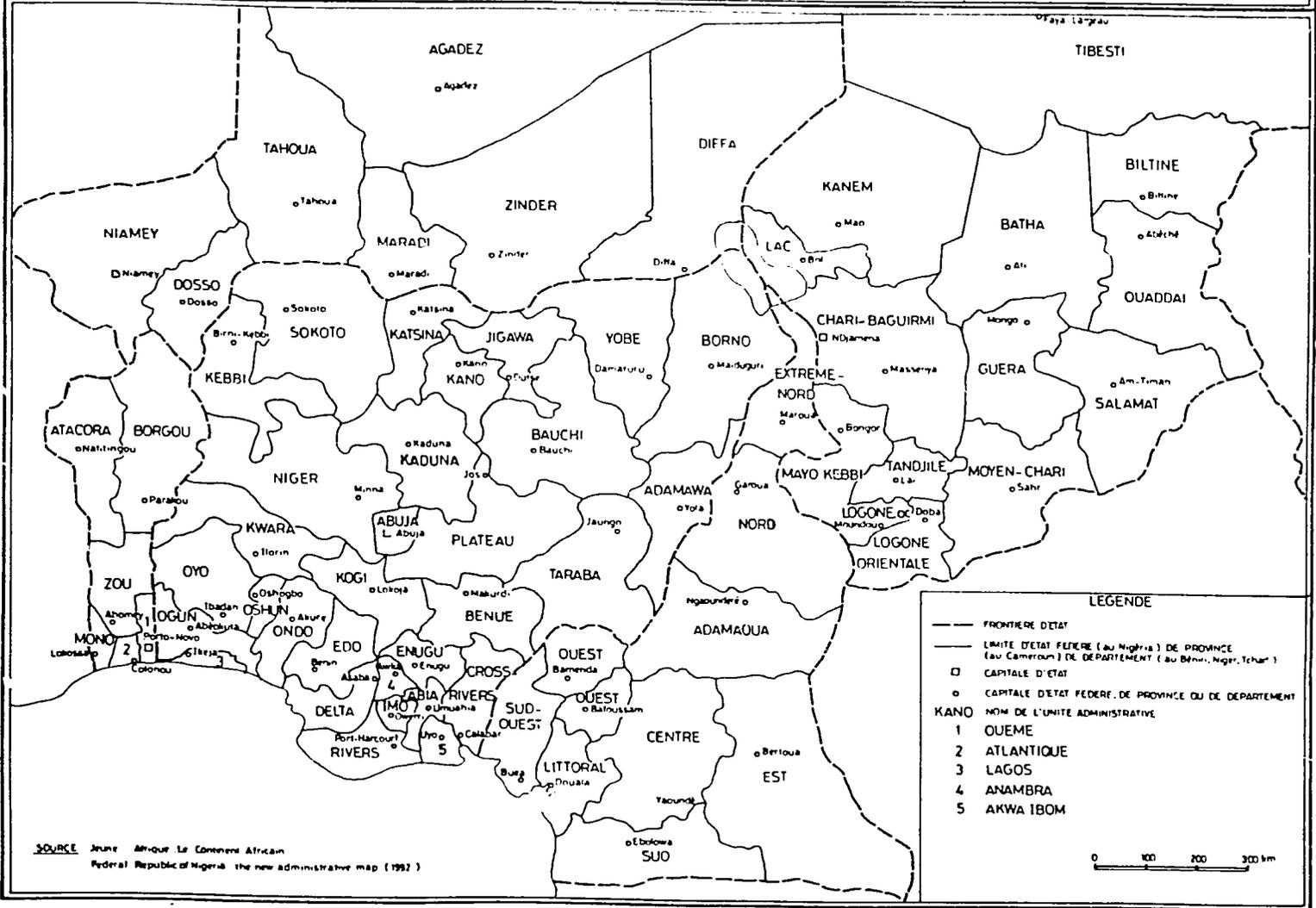
. Jean ENGOLA OYEP et Dominique HARRE, *Le Cameroun sous l'emprise commerciale du Nigeria ? Le cas des produits alimentaires*.

. Johny EGG (coord.), *L'économie agricole et alimentaire du Niger : vers une intégration au marché du Nigeria ?*¹

. Alix Servais AFOUDA et Bio Goura SOULE, *Le Nigeria : de la crise à la relance de l'agriculture*.

¹ Textes de Chacko CHERIF, Johny EGG, Emmanuel GREGOIRE, Seyni HAMADOU, Harouna KORE, Mouctar MAMOUDOU, Dominique MAS, David NAUDET et Bio Goura SOULE.

Carte n° 1 : DIVISIONS ADMINISTRATIVES



2

INTRODUCTION

La question régionale en Afrique de l'Ouest se révèle plus complexe qu'on ne l'imaginait jusqu'ici. La vision unitaire de cette sous-région adoptée par les responsables politiques semble en effet ne plus correspondre à sa dynamique réelle. Les connaissances acquises sur la zone, à partir de l'étude des échanges commerciaux et de leurs déterminants, permettent d'opposer une autre vision plus proche de la réalité, car fondée sur les pratiques réelles des agents économiques comme des Etats. Cette nouvelle approche de la dynamique régionale actuelle conduit à différencier au sein de la région trois sous-ensembles, plus fonctionnels parce que mieux intégrés¹.

La présente étude tente de décrire le fonctionnement de l'un de ces sous-ensembles, celui situé à l'est, dont les caractéristiques reposent sur la forte emprise du Nigeria, géant de l'Afrique tant par sa population, l'importance de ses ressources économiques que par la richesse de ses cultures. Du fait du poids du Nigeria, la zone d'étude est structurée à partir d'un pôle dominant autour duquel gravitent des Etats satellites, le Bénin à l'ouest, le Niger et le Tchad au nord, et un Etat plus autonome mais rattaché à cette mouvance, le Cameroun.

La fonction polarisante du Nigeria confère au sous-espace Est deux caractéristiques principales qui font son originalité par rapport aux autres sous-ensembles :

- une structuration de l'espace régional très avancée,
- un degré élevé d'intégration des marchés.

Le caractère avancé de l'intégration de l'espace peut être apprécié à travers l'importance et la qualité des infrastructures de transport ainsi que la densité des marchés frontaliers, disposés de part et d'autre de la ligne de partage en marchés jumeaux. Les plus actifs d'entre eux sont devenus des villes frontalières extrêmement dynamiques, tant par les échanges commerciaux qu'elles animent que par les migrations pendulaires dont elles bénéficient.

L'organisation des espaces frontaliers autour des échanges résulte avant tout de la volonté des populations victimes de la partition coloniale de sauvegarder leur unité culturelle et historique. Mais les dirigeants politiques ont ensuite soutenu ce mouvement en engageant des projets d'intérêt commun d'une certaine envergure. En dehors des routes, les réalisations industrielles conjointes telles que la cimenterie d'Onigbolo et le complexe sucrier de Save entre le Bénin et le Nigeria ou le projet d'agrandissement du barrage de Kaindji entre le Niger et le Nigeria, renforcent les liens entre les Etats du sous-espace.

¹ Les travaux conduits de 1987 à 1989 par l'équipe INRA-IRAM-UNB sur le commerce régional de produits agricoles ont conduit à distinguer trois sous-espaces, au sein desquels les échanges sont plus denses et les politiques économiques d'avantage indépendantes. Il s'agit :

- du sous-espace Ouest qui, autour de la Guinée et du Sénégal, regroupe la Mauritanie, le Mali, la Gambie et la Guinée Bissau ;
- du sous-espace Centre formé de deux pôles côtiers, la Côte d'Ivoire et le Ghana, du Togo et de deux pays sahéliens enclavés, le Mali et le Burkina Faso ;
- du sous-espace Est marqué par l'emprise du Nigeria sur ses voisins (Niger, Bénin, Tchad, Cameroun).

2

C'est après la guerre civile (suite au soutien apporté par les pays voisins contre la sécession biafraise), et avec les revenus du pétrole, que le Nigeria officialise sa fonction polarisante sur le sous-espace en appuyant le développement des zones frontalières. Mais par la suite, l'intense activité commerciale de ces zones et surtout l'ampleur de la fraude qui s'y déroule, deviennent des facteurs de nuisance pour son économie et sa sécurité. Le gouvernement nigérian prend alors plusieurs mesures pour contrecarrer cette activité: il expulse les travailleurs étrangers en janvier 1983, ferme les frontières terrestres en avril 1984 et crée une zone de protection contre la fraude, le long de la frontière (the Border Zone), en novembre de la même année. Ce changement d'attitude est d'autant plus marqué qu'aucune de ces mesures de protection ne fait l'objet de concertation avec les pays voisins.

Tout en aggravant la crise économique du Nigeria, ces mesures ternissent fortement l'image du géant africain dans la sous-région. Aussi, après l'arrivée au pouvoir du Général Babangida, les frontières terrestres sont réouvertes en février 1986, puis une nouvelle politique de bon voisinage, portant sur la cogestion des espaces frontaliers, est mise sur pied. Les autorités nigérianes entrent en contact avec les pays voisins pour leur proposer des conférences de concertation sur la coopération transfrontalière. Cette expérience qui débute avec le Bénin en mai 1988 rencontre un succès. Si elle peut être concrétisée sur l'ensemble des espaces frontaliers, elle en modifiera certainement la nature et engagera le processus actuel d'intégration du sous-espace par les marchés dans la voie d'une plus grande concertation entre les Etats.

Le second trait d'originalité du sous-espace tient à la forte interférence entre les marchés des différents pays. L'intégration régionale par le marché est à l'oeuvre depuis longtemps dans le sous-espace, à travers le dynamisme des réseaux marchands transfrontaliers et la forte solidarité qui lie les groupes ethniques situés de part et d'autre de la ligne de partage entre les Etats. Mais cette intégration se renforce aujourd'hui sous l'effet de la crise économique, qui n'épargne aucun pays du sous-espace, et sous l'impact des politiques de libéralisation des marchés. Les frontières sont ainsi "fragilisées" par la grande disparité des politiques d'ajustement de chaque pays et par l'affaiblissement des moyens des Etats. Ceux-ci ne parviennent plus à protéger leur espace national face à la distorsion croissante des politiques qui stimule le commerce transfrontalier. Résultat: l'intégration par les marchés s'élargit au point d'englober aujourd'hui l'espace camerounais resté jusque là en retrait de ce mouvement.

L'historique des relations commerciales entre les pays du sous-espace, en particulier entre le Nigeria et ses voisins, montre que les échanges s'appuient à chaque période sur un déterminant principal différent. De la période coloniale aux indépendances, ce déterminant est monétaire, avec la suprématie de la livre sterling sur le franc CFA. En raison du protectionnisme en vigueur dans les colonies françaises et de l'abondance de marchandises sur le marché nigérian, approvisionné par le vaste empire britannique, le Nigeria exerce un attrait considérable sur ses voisins. Cette tendance se renverse à la fin des années soixante, avec la guerre du Biafra qui paralyse l'économie du Nigeria et le conduit à abandonner la convertibilité de sa monnaie, au moment où les pays voisins libéralisent leurs économies. Ces derniers deviennent les relais indispensables à l'approvisionnement de la Fédération en crise.

z

4

A partir du milieu des années soixante-dix, c'est le boom pétrolier qui impulse la dynamique régionale. Fort de ses revenus élevés et dans l'incapacité de satisfaire la demande croissante de ses consommateurs et de ses industries, le Nigeria fait appel, pour compléter son approvisionnement, aux productions des pays voisins, mais aussi à leur capacité d'importation que procure le franc CFA. Aujourd'hui, c'est de nouveau le facteur monétaire qui est le principal stimulant des échanges. La chute du taux de change du naira et le besoin aigu en devises des opérateurs nigériens provoquent une inversion des flux. Les produits nigériens envahissent les marchés voisins avec pour principale contrepartie: le franc CFA.

Si les transactions régionales sont toujours réalisées par les mêmes acteurs, quelles que soient les marchandises ou les périodes, les produits qui font l'objet principal des échanges diffèrent dans le temps, en fonction des besoins des économies. Traditionnellement, les échanges reposaient sur la complémentarité entre bétail ou la savane et cola de la forêt, auxquels s'ajoutaient des importations du monde méditerranéen. La période coloniale diversifie les produits de l'extérieur à partir du vaste marché des empires. Après les indépendances, la gamme de produits locaux échangés s'élargit ; elle comprend aussi des denrées d'exportation comme l'arachide et le cacao dont les flux transfrontaliers sont stimulés par la disparité des politiques agricoles. Aujourd'hui, les échanges sont largement diversifiés. Ils portent avant tout sur le pétrole, une large gamme de produits manufacturés et des denrées alimentaires produites localement ou importées (et réexportées).

Ainsi, dans le sous-espace est, le processus d'intégration régionale apparaît beaucoup plus avancé qu'à l'ouest et au centre de la sous-région. Mais cette intégration se réalise avant tout par les marchés et le dynamisme des populations et des commerçants. Malgré les investissements réalisés à certaines périodes dans les infrastructures, les Etats restent en dehors de ce processus. La crise économique actuelle renforce au contraire les tendances centrifuges et la fragmentation politique du sous espace. La diplomatie nigérienne n'a plus d'ambitions régionales et la stratégie du pôle du sous-espace se limite à assurer sa sécurité aux frontières à travers une politique de cogestion des zones frontalières. Quant aux pays limitrophes, ils limitent leur action régionale à des stratégies visant à tirer parti de la disparités des politiques économiques.

En conséquence, le fossé se creuse aujourd'hui entre l'intégration par le marché qui s'élargit et la coopération régionale qui piétine. Cette situation affaiblit les Etats, au point de mettre en cause leur avenir dans les pays limitrophes du Nigeria. Celui-ci apparaît d'autant plus incertain que les politiques actuelles privilégient le court terme en favorisant la consommation et le développement du commerce informel au détriment des activités productives. De surcroît, les contraintes de l'ajustement structurel rendent encore plus difficile la définition dans les pays limitrophes de politiques à moyen et long termes visant à développer de véritables complémentarités avec le Nigeria, pôle structurant du sous-espace.

C'est à ce débat sur les enjeux de la coopération régionale dans le sous-espace est que ce rapport voudrait contribuer.

Le document est organisé en six chapitres. Le premier présente les caractéristiques générales du sous-espace : il brosse rapidement les principaux traits du milieu physique, rappelle quelques éléments de l'histoire de la zone (notamment l'organisation des réseaux marchands) et souligne les spécificités géo-économiques de chacun des cinq pays qui composent le sous-espace.

Le second chapitre propose une périodisation des échanges commerciaux au sein du sous-espace, de 1945 au milieu des années quatre-vingt, qui repose principalement sur l'évolution économique (et politique) du Nigeria. Une telle démarche vise à préparer l'élaboration ultérieure de scénarios qui seraient à même de simuler les impacts de changements de la politique économique nigériane sur les pays voisins.

Le troisième chapitre cherche à appréhender les conséquences sur l'agriculture nigériane des mesures d'ajustement structurel mises en oeuvre dans ce pays à partir de 1986. En effet, depuis quelques années, il se produit une inversion des flux commerciaux au sein du sous-espace, le Nigeria devenant largement exportateur de produits manufacturés et agricoles. La question qui se pose alors est de savoir si ce phénomène résulte d'une augmentation de la production et de la productivité au Nigeria ou plutôt de la forte dépréciation du naira à l'égard du franc CFA.

Le quatrième chapitre étudie comment chacun des pays limitrophes subit d'une manière spécifique les effets de la politique d'ajustement engagée par le Nigeria. Il montre notamment que les objectifs affichés des programmes d'ajustement structurel sont largement contrecarrés, dans chacun des pays, par l'emprise croissante de l'économie nigériane.

Sur la base des résultats des parties précédentes, le cinquième chapitre présente les principaux traits du fonctionnement actuel du sous-espace. Il esquisse ensuite différents scénarios possibles d'évolution de cette dynamique régionale, qui correspondent à autant d'hypothèses sur le devenir de l'économie nigériane.

Enfin, la dernière partie souligne les enjeux de la coopération régionale dans cette zone de l'Afrique de l'Ouest et formule un certain nombre de propositions pour la mise en oeuvre de cette coopération, à court et moyen terme.

4

6

**CHAPITRE I :
LES CARACTERISTIQUES GENERALES
DU SOUS-ESPACE EST**

8

La partie de l'Afrique de l'Ouest qualifiée ici de sous-espace est représentée le secteur oriental de cette sous-région auquel s'ajoute une portion de l'Afrique Centrale. Elle est formée des Etats du Bénin, du Cameroun, du Niger, du Nigeria et du Tchad¹. Par rapport au sous-espace Ouest², déjà étudié, ce sous-espace est beaucoup plus peuplé : environ 120 millions d'habitants en 1991 contre seulement 25 millions à l'Ouest. La densité de l'occupation de l'espace (30hab/km²) y est également plus élevée que dans la partie occidentale de la sous-région (9 hab/km²)³.

Le sous-espace Est abrite des groupes ethniques homogènes, les Haussa, les Yorouba et les Ibo, dépassant chacun plus de 20 millions d'individus. Ces groupes qui ont joué un rôle historique déterminant dans la mise en place du peuplement de la zone sont à la base du rayonnement culturel du sous-espace.

Enfin, l'écart avec la zone ouest est tout aussi important dans le domaine des ressources naturelles, notamment en raison des énormes richesses agricoles et surtout minières du Nigeria et, dans une moindre mesure, du Cameroun. C'est donc dire que le sous-espace est se singularise dans toute l'Afrique de l'Ouest par l'importance de ses ressources naturelles et humaines. De ce point de vue, le Nigeria occupe une position exceptionnelle et apparaît comme l'élément structurant du sous-espace est, à la différence du secteur ouest, plus disparate, qui tire son originalité du poids de l'islam et de la forte emprise du riz dans les habitudes alimentaires.

I. LES TRAITS DOMINANTS DU SOUS-ESPACE

La zone d'étude présente trois grands traits d'originalité qui tiennent à la complémentarité des différents milieux naturels, à l'histoire et au poids exceptionnel du Nigeria.

1.1. Les complémentarités géographiques

Elles résultent de l'existence de milieux naturels très variés créant entre les Etats des oppositions qui renforcent leur besoin d'unité. Quatre principaux milieux participent à ces complémentarités :

- * La zone forestière qui s'étend le long de la côte. Elle est très riche en ressources minières et agricoles. Elle favorise l'ouverture du sous-espace sur le monde extérieur à partir de la mer.

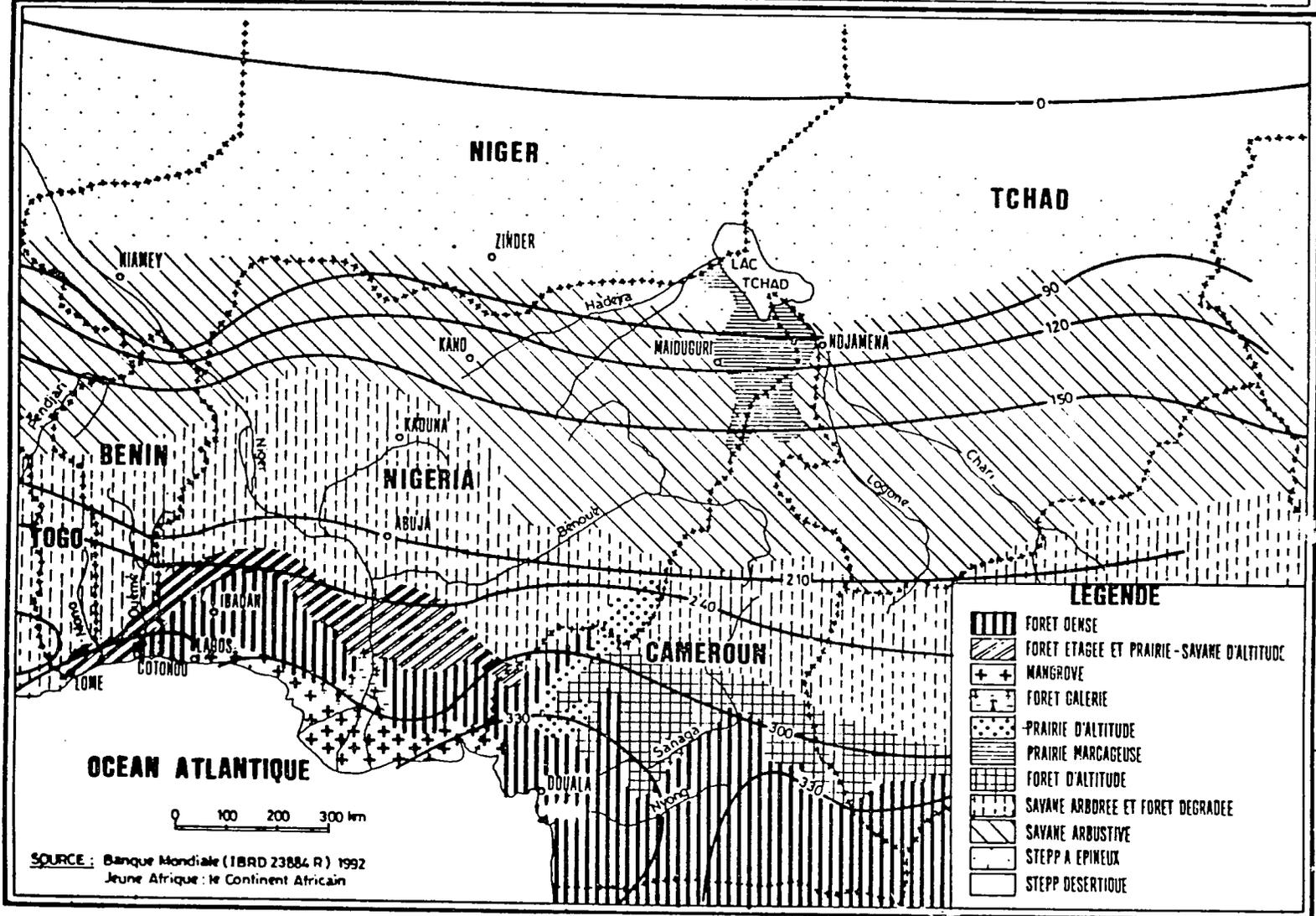
¹ Auxquels on pourrait ajouter le Togo, pays charnière entre le sous-espace est et le sous-espace centre, mais largement inscrit aujourd'hui dans la zone d'influence du Nigeria. Toutefois, faute d'enquêtes équivalentes aux autres pays, le Togo ne sera pas inclus dans cette étude.

² Composé du Mali, de la Mauritanie, du Sénégal, de la Gambie, de la Guinée Bissau et de la Guinée. Voir COSTE et EGG (1991).

³ Le sous-espace Est couvre une superficie de plus de 4 millions de km² tandis que les 5 Etats du sous-espace Ouest s'étendent sur 2,75 millions de km².

A

Carte n° 2: CADRE NATUREL: Végétation et hydrographie



9

8

* La zone soudano-guinéenne, qui fait suite à la région forestière et sert de transition avec les pays sahéliens. Elle est peu peuplée, mais offre de grandes potentialités agricoles tant pour les cultures céréalières que pour les tubercules.

* Les zones sahéliennes, sèches et enclavées, qui dominent au Niger et au Tchad. Elles dépendent étroitement de la partie sud du sous-espace, à la fois pour leur approvisionnement alimentaire et pour leurs relations commerciales avec le reste du monde.

* La cuvette du Lac Tchad qui s'étend sur le Borno. Elle unit quatre pays de la zone d'étude: le Cameroun, le Niger, le Nigeria et le Tchad. Elle est centrée autour du Lac Tchad, zone "de vastes marécages sans rives certaines"¹. Elle demeure le plus important centre de stockage de bétail du sous-espace. Elle fut avant la pénétration européenne la partie vitale de la région, grâce aux brillantes civilisations qu'elle a abritées. L'intensité des activités commerciales de cette époque a créé un sentiment de solidarité entre les populations du pourtour du lac, qui se maintient encore aujourd'hui.

1.2. Le rôle de l'histoire

Anciennement carrefour du continent africain, le sous-espace a connu d'importantes migrations de peuples qui ont déterminé le paysage ethnique actuel. Ceci-ci est constitué d'un ensemble ethno-culturel largement dominé par les groupes suivants:

- les peuples du Bornou-Kanem d'où sont issus les Haussa et les Kanuri;
- les peuples Manding largement représentés par les Dendi ou Djerma du Bénin et du Niger. Dans cette catégorie peuvent également se situer les Peuls ayant conquis, au début du 19^e siècle, la moitié nord du Nigeria et du Cameroun;
- le groupe Yorouba-Adja largement représentatif des populations du sud Bénin et du sud-ouest du Nigeria;
- enfin les Bantu, les seuls à ne pas avoir une histoire commune avec le bassin du Lac Tchad. Ces derniers peuplent le sud-est du Nigeria et le sud du Cameroun et sont largement représentés par les Ibo, les Bamiléké et les Bamoun.

Ces groupes majoritaires se sont imposés à une époque assez avancée de l'histoire aux populations autochtones qui, en fuyant les nouveaux envahisseurs, ont trouvé refuge sur les hauts plateaux volcaniques du centre du Nigeria et du nord-ouest du Cameroun. Ces dernières sont nombreuses et dynamiques; les groupes les plus connus sont les Igala, les Tiv (Nigeria) et les Kirdi du plateau Mandara (Cameroun).

Ces populations, notamment les dernières venues, ont su mettre en place un système

¹ Le ROCHE (1968, p.11).

politique élaboré, structuré autour d'une aristocratie dont la bonne gestion du territoire a favorisé le développement d'un important réseau urbain précolonial garant par la suite de la dynamique régionale.

Ce système politique hiérarchisé doit largement sa force à la position centrale qu'occupe le sous-espace en Afrique. Celle-ci justifie, sans nul doute, la convergence des routes reliant les différentes parties du continent entre elles. L'existence de ce réseau routier a favorisé l'ouverture du sous-espace à l'ensemble du continent et le développement d'une activité commerciale exceptionnelle en pays haoussa et autour de la cuvette du Lac Tchad. Les activités marchandes ont à leur tour ouvert la région aux influences maghrébines, arabes du Moyen-Orient et Bantu de l'Afrique de l'Est. Elles ont aussi renforcé les entités politiques de l'époque et favorisé le développement des villes, dont la plupart étaient des marchés relais. C'est autour de ces principaux noeuds commerciaux, que les anciennes confréries marchandes se sont perpétuées jusqu'à aujourd'hui.

Ces différents pôles d'échanges précoloniaux ont favorisé la diversité économique du sous-espace, de même que son évolution socio-culturelle, comme en témoigne la finesse et le caractère imposant de l'art Yoruba.

Lorsque les Européens sont entrés en contact avec cette région, au début du 16^e siècle, ils ont d'abord cherché à profiter de ce dynamisme commercial à partir d'un "produit" qui leur était cher, le "bois d'ébène". Ainsi se substituèrent aux échanges des produits locaux, ceux des hommes, notamment dans les régions côtières, c'est le début de la traite des esclaves.

Celle-ci a eu un impact très négatif sur l'équilibre de la région, fondé sur le partage équitable des zones d'influences commerciales. Il s'en est suivi de profondes rivalités entre les différents réseaux de pouvoir et d'affaires, dont la conséquence fut l'affaiblissement des anciennes solidarités et la conquête coloniale effective.

1.3. Le poids exceptionnel du Nigeria

Ce poids se marque en premier lieu par la superficie (923.768 km²), la population (90 millions d'habitants) et les énormes potentialités économiques qui résultent de la diversité du milieu naturel. Le Nigeria possède toutes les nuances géologiques et climatiques majeures de l'Afrique de l'Ouest, depuis la mer qui baigne la partie sud sur plus de 600 km jusqu'aux confins septentrionaux marqués par le Sahel. Celles-ci sont dominées par cinq ensembles bien distincts:

- * La côte caractérisée par du delta du Niger et ses énormes richesses en pétrole et en gaz naturel. Le delta se déploie en vaste éventail sur plus de 350 km de large et 125 km de profondeur, constituant ainsi l'un des plus grands deltas du continent. Celui-ci possède d'importantes potentialités dont deux sont abondamment exploitées: le palmier à huile dont la commercialisation a donné le nom d'"Oil Rivers" à la région et le pétrole qui est venu par la suite confirmer cette appellation. Malgré son sous-peuplement, le delta du Niger apparaît, à partir de ces deux ressources, comme la terre

providentielle du Nigeria.

- Les bas plateaux sédimentaires et cristallins, domaine de la forêt, se distinguent par leur forte densité de population et par leurs richesses agricoles avec d'importantes plantations de cacao et d'hévéa et la production de tubercules, manioc notamment. C'est aussi la région urbaine par excellence et le pôle de développement économique.

- Une zone de transition climatique et démographique connue sous l'appellation de "Middle Belt" sépare les plateaux forestiers de la partie nord. Il s'agit d'une région de contact de civilisations entre les populations du sud et du nord, marquée dans le passé par de violentes luttes tribales qui expliquent aujourd'hui sa faible densité en dépit de ses énormes potentialités agricoles. La faiblesse du peuplement se traduit par d'abondantes terres vacantes aujourd'hui récupérées par quelques entreprises agricoles, telle que la grande ferme de Mokwa, qui s'étend sur 32.000 ha. Le transfert de la capitale fédérale à Abuja, en plein coeur du "Middle Belt", préfigure la transformation de cette zone, naguère marginalisée, par son intégration à la dynamique du développement national.

- Les hauts plateaux cristallins et volcaniques, comme ceux de Bauchi, sont connus par l'ardeur au travail de leurs populations appelées les "paiens", leur richesse en étain et leur ancienne civilisation de Nok, dont on a récemment découvert les vestiges.

- Les plaines du nord sont densément peuplées, tout comme la partie forestière, et supportent les brillantes civilisations Haussa-Peul qui ont su bâtir d'importantes villes dans le sillage du commerce transsaharien. Elles sont le théâtre d'une activité marchande exceptionnelle en Afrique de l'Ouest.

Ces différents milieux naturels confèrent au Nigeria plusieurs atouts fondés sur les complémentarités régionales et les richesses exceptionnelles de son sous-sol en étain, colombite, fer, plomb, charbon, et surtout, pétrole et gaz naturel.

La découverte du pétrole date de 1956, depuis le début des années soixante-dix, la production s'est accrue de façon spectaculaire, jusqu'à la crise du marché mondial des hydrocarbures de 1981. Toute la frange côtière située à l'Est du lac Lekki possède des réserves énormes en pétrole et en gaz naturel, qui permettent de penser à un nouveau boom pétrolier à moyen terme. Plusieurs facteurs vont dans ce sens: la qualité excellente du produit (bonny light) très prisé sur le marché international, l'énorme effort consacré actuellement à l'exploration et les conditions favorables accordées aux grandes compagnies pour l'exploitation et l'exportation.

Fort de ces perspectives de revenus du pétrole et du gaz, le marché nigérian apparaît de nouveau comme l'un des plus prometteur du continent. Toutefois, dans les années soixante-dix, l'exploitation de cette richesse a porté un coup d'arrêt au développement de l'agriculture qui était considérée comme l'une des plus performantes des pays tropicaux. Entre 1960 et 1966, ce secteur contribuait à près de deux tiers du P.N.B. et trois quart des exportations. Le Nigeria était le premier exportateur mondial d'huile de palme, le deuxième producteur et exportateur de cacao, le troisième producteur d'arachide, sans oublier le

11

caoutchouc (5^e rang mondial) et le bois.

Ces records relèvent désormais de souvenirs lointains. Aujourd'hui, malgré la chute des revenus pétroliers et les efforts consacrés depuis 1986 à la relance de l'agriculture, ce secteur contribue à moins de 10% des recettes d'exportation. Par contre, ces efforts ont permis de réduire la dépendance alimentaire du pays devenue chronique durant le boom pétrolier.

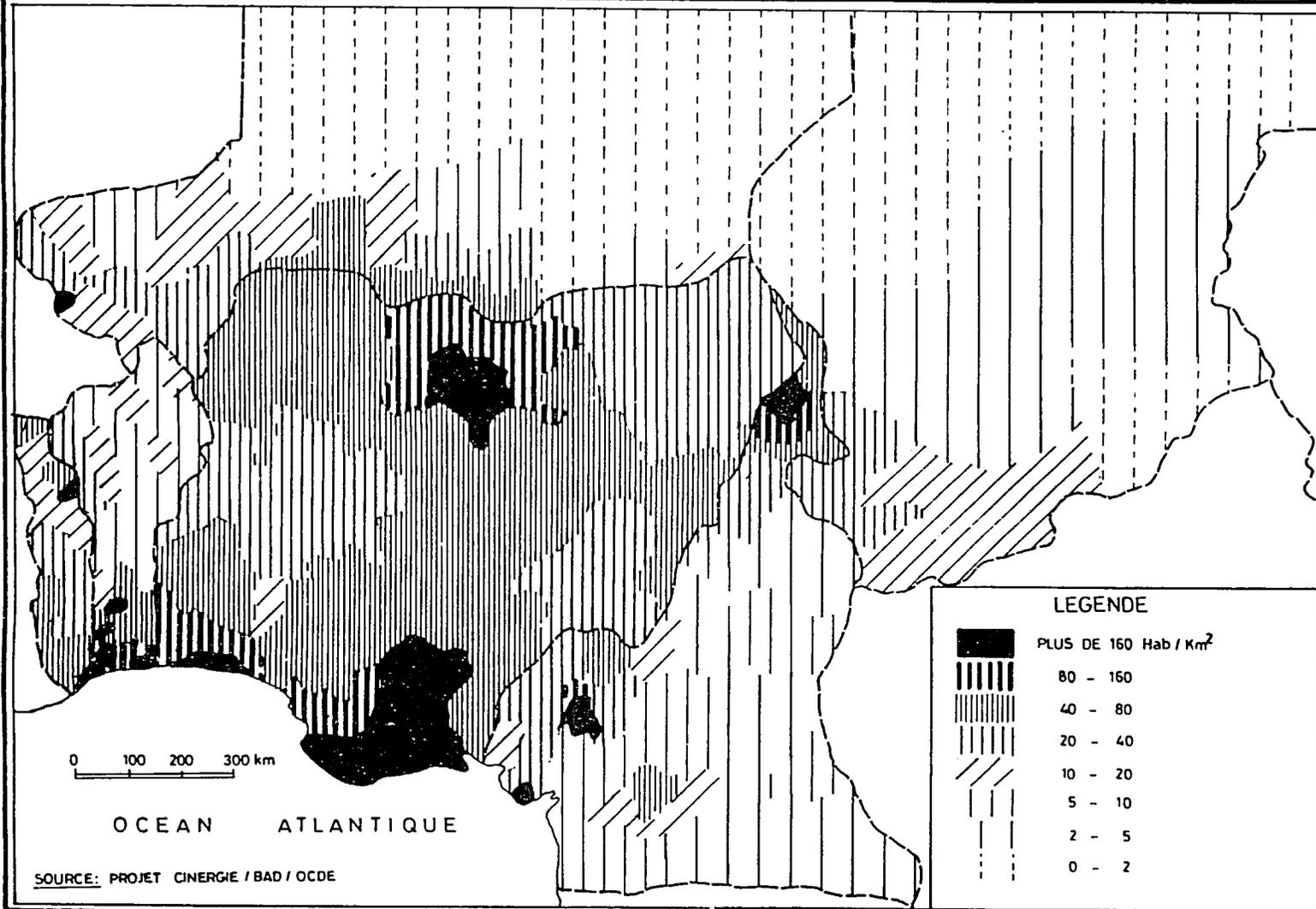
La reprise de la production agricole et les perspectives de nouvelles richesses pétrolières créent ici des conditions favorables au développement. Celles-ci peuvent s'appuyer sur le dynamisme de la population hérité d'un riche passé historique.

Bien que née des hasards de la colonisation, la Fédération nigériane offre une richesse culturelle exceptionnelle. Le cœur du pays, le plateau bauchi, a abrité l'une des plus anciennes civilisations du continent, celle de Nok (du nom d'un petit village au sud-ouest de Jos). Cette civilisation se serait épanouie du V^e siècle avant J.C. au III^e siècle de notre ère. C'est d'elle que seraient issus les principaux groupes ethniques actuels. En dépit d'une tradition orale souvent contradictoire, les matériaux archéologiques découverts à Nok, qui ont de profonds liens avec tout l'art actuel du Nigeria, notamment celui des Yoruba d'Ifé et des Edo du Bénin-City, laissent penser que la civilisation de Nok a légué un fond commun à toutes les cultures du Nigeria.

Ce facteur d'unité a malheureusement été détruit par les influences extérieures, de l'islam et du christianisme, qui ont coupé le pays en deux parties, le nord et le sud aux traditions différentes, fortement teintées de croyances religieuses. Quoiqu'il en soit, le dynamisme historique, tant de l'époque ancienne que des temps modernes, a fait du Nigeria actuel le point de départ d'un important rayonnement ethnique qui a couvert tous les pays limitrophes. Ainsi, les Haussa, dont la base historique est à Daoura, ont émigré pour conquérir une bonne partie du Niger. Les Peuls, partis de Sokoto, ont su bâtir à la fin du siècle dernier le plus vaste empire africain à l'aurée du Sahel, s'étendant jusqu'à la limite occidentale de la République Centrafricaine. Cette influence peul a aussi atteint les pays yoruba du Sud. Elle crée aujourd'hui une forte solidarité entre les populations du nord Nigeria et du nord Cameroun. Dans ce secteur nord, les Kanouri de la cuvette du Lac Tchad ont créé des liens étroits, autour de cet important couloir de passage, entre l'Afrique de l'Ouest et le Moyen-Orient. Or, ces derniers étant les cousins directs des Haussa, un profond sentiment d'unité s'est forgé au sein de toutes les populations de la frange nord du sous-espace, cimenté à la fois par l'islam et les activités marchandes.

Les Yoruba, à partir d'Ifé-Ifé, (leur base historique), ont rayonné jusqu'au delta du Niger au sud et à l'embouchure de la Volta à l'ouest, couvrant ainsi de leur influence tout le Golfe du Bénin. Cette influence est d'autant plus marquée qu'en participant activement à la traite des esclaves, ils ont largement dominé la culture négro-américaine du nouveau monde. Les mouvements de reflux des anciens esclaves vers leurs pays d'origine, à partir du milieu du 19^e siècle, ont considérablement renforcé cette influence yoruba dans la zone, tant par le caractère imposant de leur civilisation que par leur rôle de premières élites dans l'entreprise coloniale.

Carte n° 3: DENSITES DE POPULATION (base 1990)



14

13

Mais ce rôle leur sera contesté ensuite par les Ibo de l'est qui ont su rayonner jusque vers les marges occidentales du sud Cameroun. Bénéficiant des avantages des oeuvres missionnaires catholiques, ces Ibos se sont massivement scolarisés pour devenir des relais indispensables à la colonisation britannique tant au Nigeria que dans le sud-ouest du Cameroun resté pendant longtemps sous tutelle anglaise. Mais ce sont les leçons tirées de la guerre du Biafra qui ont enraciné davantage le peuple Ibo dans le sous-espace, dans la mesure où ils ont su transformer leurs migrations forcées en une dynamique de solidarité et d'affaires.

Comme on peut le constater, l'histoire du Nigeria déborde largement le cadre strictement territorial de ce pays pour impliquer intimement tout le sous-espace est à partir des faits haoussa, peul, kanouri, yoruba et ibo. C'est finalement le rôle que jouent ces différents groupes socio-culturels dans leur sphère d'influence qui confère au Nigeria son rayonnement exceptionnel dans la zone d'étude. Celui-ci est renforcé par le poids démographique qui fait de la Fédération la plus grande nation noire du monde actuel.

Peuplé de 90 millions d'habitants, le Nigeria regroupe à lui seul les 4/5 de la population du sous-espace (voir carte n°3). L'importance démographique est renforcé par la forte urbanisation du pays.

Les villes font en effet partie intégrante de l'histoire de la Fédération. Les plus importantes d'entre elles ont été fondées alors que les principaux groupes socio-culturels se constituaient. L'histoire des Yoruba et des Haussa est d'abord celle de leurs cités. Aujourd'hui, 40 à 50 % de la population nigériane est citadine (60 à 80 % en pays yoruba). Aux cités traditionnelles à forte personnalité historique, se sont ajoutés des centres urbains issus de la conquête européenne ou fondés plus récemment pour contrôler la gestion de l'espace national. Le pays compte plus de 400 agglomérations supérieures à 5.000 habitants, offrant ainsi l'image du réseau urbain le plus dense d'Afrique noire. L'importance de ce réseau est devenu un élément dynamique de la polarisation spatiale.

Cette forte urbanisation a servi de support à l'émergence d'une élite intellectuelle, marchande et militaire. Sur le plan intellectuel, le Nigeria est le pays d'Afrique de l'Ouest qui possède les infrastructures scolaires et universitaires les plus performantes.

Sur le plan commercial, tous les réseaux marchands de la sous-région ouest africaine sont directement reliés à ceux du Nigeria, tandis que sur le plan militaire, ce pays possède les meilleures institutions de formation et accueille parfois des élèves officiers du Niger, du Bénin et du Cameroun.

A partir de ces atouts en ressources humaines, le Nigeria fonctionne comme un pôle d'entraînement régional dont l'influence dépasse largement le cadre du sous-espace. Cette influence s'est considérablement renforcée avec l'exploitation des richesses pétrolières et l'étendue du marché, dont l'extension régionale est fondée aujourd'hui sur la faible parité du naïra.

Toutefois, ces atouts, en particulier le pétrole, constituent en même temps les principales faiblesses du pays. D'une part les richesses pétrolières sont mal réparties et provoquent

de fortes tensions régionalistes voire tribales ; d'autre part, elles ont conduit les Nigériens à développer de grandes ambitions économiques qui se sont soldées par un lourd endettement. Celui-ci est désormais devenu une des causes de l'instabilité monétaire et de l'érosion du pouvoir d'achat du naira. Tensions sociales et instabilité monétaire font finalement du Nigeria un colosse aux pieds d'argile, réduisant très sensiblement ses ambitions régionales.

II. LES DISPARITES GEO-ECONOMIQUES DES ETATS

Les autres pays du sous-espace n'ont pas autant d'atouts que le Nigeria, à l'exception du Cameroun, dont la géographie et l'histoire ressemblent étrangement à celles de son voisin de l'Ouest. Ce pays se présente comme une puissance moyenne, aux ambitions régionales similaires à celle du Nigeria, mais tournées davantage vers l'Afrique Centrale.

Le Cameroun possède des milieux naturels encore plus variés que son voisin. De la côte vers le nord se succèdent environ six paysages naturels différents: les régions volcaniques du sud-ouest dominées par le Mont Cameroun, les plateaux bamiléké du sud, les "grassfields" du nord-ouest, les régions forestières du sud-est, enfin, les plateaux foubé et Mandara dans l'extrême nord. Ces milieux offrent chacun des potentialités différentes largement exploitées sur le plan agricole et minier. Ils sont colonisés par des groupes socio-culturels également diversifiés au sein desquels dominent les Bamiléké d'une part et les Foubé de l'autre. Les premiers occupent la partie sud du pays et exercent une forte emprise sur l'économie; les seconds, rayonnant à partir de Ngaoundéré au nord, se distinguent par leur organisation socio-politique fortement hiérarchisée et les relations commerciales qu'ils entretiennent avec le Nigeria.

Le principal atout du Cameroun réside dans ses ressources économiques fondées sur une activité agro-exportatrice prospère à base de cacao, café, banane et huile de palme et sur l'exploitation, depuis quelques années, du pétrole dont les réserves ne sont pas négligeables.

Ces différentes ressources permettent à ce pays de résister à l'emprise du Nigeria et de maintenir une volonté d'autonomie dans le sous-espace. Celle-ci peut se fonder sur une conscience nationale assez forte et une structure socio-économique solide au sein de l'UDEAC, grâce à l'importance de sa population (environ 12 millions d'habitants), à la compétence de ses nombreux cadres et à son tissu industriel pouvant concurrencer celui du Nigeria. Cette position concurrente par rapport à son voisin a rendu les relations conflictuelles entre les deux pays sur le plan officiel. Mais les liens historiques, fondés d'une part sur les relations familiales entre les Foubé du nord Nigeria et du nord Cameroun et d'autre part sur la forte immigration Ibo dans la partie anglophone, atténuent ces conflits à travers les relations commerciales qu'entretiennent ces groupes entre eux.

Ainsi, lorsque l'on analyse les échanges du Cameroun dans toutes leurs dimensions, ceux-ci se révèlent nettement plus importants avec le Nigeria qu'avec la zone UDEAC à l'intérieur de laquelle le Cameroun éprouve des difficultés à rayonner face à l'emprise du Congo et du Gabon aux revenus plus importants.

Si le Cameroun possède des atouts économiques qui lui permettent de résister à l'emprise du Nigeria, tel n'est pas le cas du Niger, du Tchad et du Bénin. Ces trois pays sont mal desservis par la nature et font figure d'appendices du Nigeria. C'est particulièrement le cas du Niger et du Tchad dont la production agricole est soumise aux aléas climatiques et dont les surfaces utiles sont limitées. Les contraintes au développement de ces pays se traduisent par une forte dépendance vis-à-vis du Nigeria. Celle-ci est d'autant plus marquée qu'ils rencontrent des difficultés à faire émerger un Etat moderne en raison des vives tensions inter-ethniques qui les traversent, avec la question touareg au Niger et avec les luttes de pouvoir au Tchad. Enfin, les possibilités de fonctionnement autonome sont toujours entravées par le manque de cadres formés et les difficultés à diversifier les relations de coopération.

Le Bénin, au contraire, bénéficie d'avantages climatiques malgré la rareté des ressources minières facilement exploitables. Mais ces avantages sont insuffisants pour lui permettent de surmonter les contraintes dues à sa faible superficie (112.600 km²) et à l'étroitesse de son marché (4,8 millions d'habitants). Couloir de passage mis en place par la France pour assurer aux pays sahéliens un accès à la mer et pour prendre position dans le Golfe du Bénin contrôlé par les Anglais et les Allemands, ce pays n'a jamais été conçu pour jouer le rôle d'un Etat moderne et indépendant. Son origine explique sa fonction actuelle d'Etat-entrepôt fondée sur d'importantes activités de transit et de réexportation. Celles-ci peuvent prendre appui sur les équipements et infrastructures hérités de la colonisation (chemin de fer Bénin-Niger, warf, etc...) et sur les anciennes relations issues de la traite des esclaves.

A ces disparités géo-économiques entre les Etats du sous-espace s'ajoutent celles de l'héritage colonial, car les logiques de développement mises en oeuvre par chaque puissance colonisatrice ont été très différentes. Ainsi, la France qui assure le contrôle de quatre pays du sous-espace depuis la perte du Cameroun par les Allemands après la première guerre mondiale, a mis l'accent dans sa politique sur les avantages de l'assimilation et de l'intégration à l'économie de la métropole. Les Britanniques au contraire ont joué sur une politique "indigéniste" (indirect rule) et donné la priorité au développement des structures commerciales. De ce fait, le Nigeria bénéficie aujourd'hui d'une supériorité dans le contrôle et la gestion de ses ressources par rapport à ses voisins francophones. A partir d'une vision plus responsable de l'avenir, ce pays dispose aujourd'hui de potentialités humaines et techniques que les Etats soumis à l'influence de la France mettront encore plusieurs décennies à acquérir. A titre d'illustration de ce propos, on peut mentionner les politiques de formation au Nigeria (scolaire, universitaire, professionnelle et technique) et en particulier leur enracinement dans la culture locale, qui fait défaut dans les pays d'expression française.

De ce point de vue, les bases d'un véritable développement existent déjà au Nigeria, alors qu'elles sont à construire dans les pays voisins. Mais la plus grande différence résultant des influences coloniales est dans les politiques d'allégeance à la mère patrie. Alors que le Nigeria a nettement pris ses distances à l'égard de son ancienne tutelle, les Etats francophones constituent le "précarré" de la France pour qui la solution à l'essentiel des problèmes de la nation passe toujours par Paris. Cette relation privilégiée est source d'avantages, mais ceux-ci ne profitent qu'à une minorité de la population. Cette inégalité dans la distribution des rentes tirées de l'aide extérieure est devenue le facteur clé du

développement du secteur informel si intense dans le sous-espace est. Pour les populations restées en marge de cette distribution, le Nigeria a toujours été à la fois une référence et un pays refuge. Cette bipolarisation, politique et sociale, des pays francophones constitue certainement l'une des plus grandes originalités de ce sous-espace, comparé à la zone ouest où l'influence dominante de la France efface cette dichotomie.

Au total, la disparité des Etats du sous-espace se présente ici comme l'élément essentiel de la dynamique régionale. Cette disparité se manifeste par de forts contrastes spatiaux et socio-économiques dont le Nigeria tire parti grâce au dynamisme de son marché tant convoité par les Etats de la zone. Il en résulte une certaine intégration de fait des marchés, nettement plus forte ici que dans le sous-espace ouest. Cette intégration réduit en partie les pays limitrophes au rang de satellites du Nigeria, mais elle n'est faite pas pour autant des vassaux, car l'appartenance à la zone franc leur garantit une certaine autonomie à l'égard de la Fédération.

III. LES FACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES DE LA DYNAMIQUE REGIONALE

Mis à part les différences globales entre les Etats, plusieurs facteurs spécifiques expliquent l'intensité des échanges transfrontaliers et, en conséquence, la dynamique régionale du sous-espace.

3.1. Le dynamisme des réseaux marchands

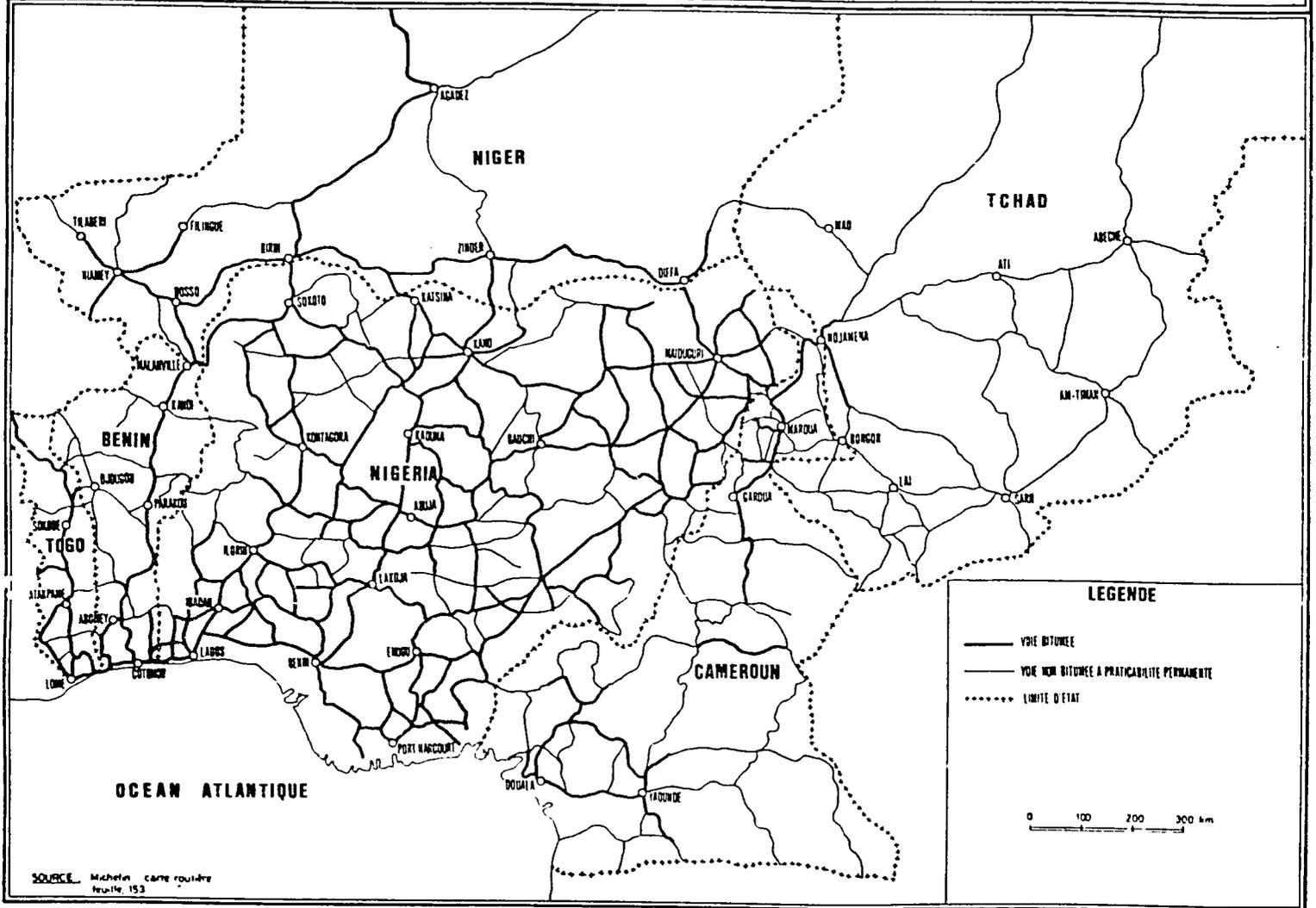
Les opérateurs économiques qui animent les activités commerciales dans le sous-espace sont nombreux. Mais tous fonctionnent sur la base de réseaux marchands qui tirent leur origine d'une tradition commerciale ancienne. Parmi ces réseaux, quatre sont particulièrement actifs:

- Le réseau haoussa-kanouri peut être considéré comme de loin le plus ancien et le plus important. Sa constitution date du 10^e siècle environ, avec l'ouverture de la zone au commerce transsaharien. Mais son extension s'est réalisée après la chute de l'empire Songhay en 1491, qui donna un coup d'arrêt à la fréquentation des routes trans-sahariennes reliant les principaux marchés ouest-africains au Maghreb. C'est ainsi que les commerçants détournèrent leurs activités d'ouest en est en ouvrant de nouvelles pistes qui favorisèrent le pays haoussa et le bassin du Lac Tchad.

Ces nouvelles routes partant de Tripoli et du Moyen-Orient avaient pour débouchés les villes de Kano et de Kukawa (Maïduguri aujourd'hui). Autour de ces pôles commerciaux se sont constituées de puissantes communautés marchandes d'origine haoussa et kanouri. A partir de Kano, les Haoussa règnèrent sur l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest et les Kanouri sur une bonne partie de l'Afrique Centrale avec le commerce de la cola, du bétail et des tissus fabriqués en pays haoussa. Aujourd'hui, ces réseaux se sont adaptés aux changements apportés par la colonisation. Tout en contrôlant les anciens trafics de cola et du bétail, les commerçants haoussa-kanouri pratiquent aussi le commerce de transit et de réexportation portant sur les produits manufacturés

21

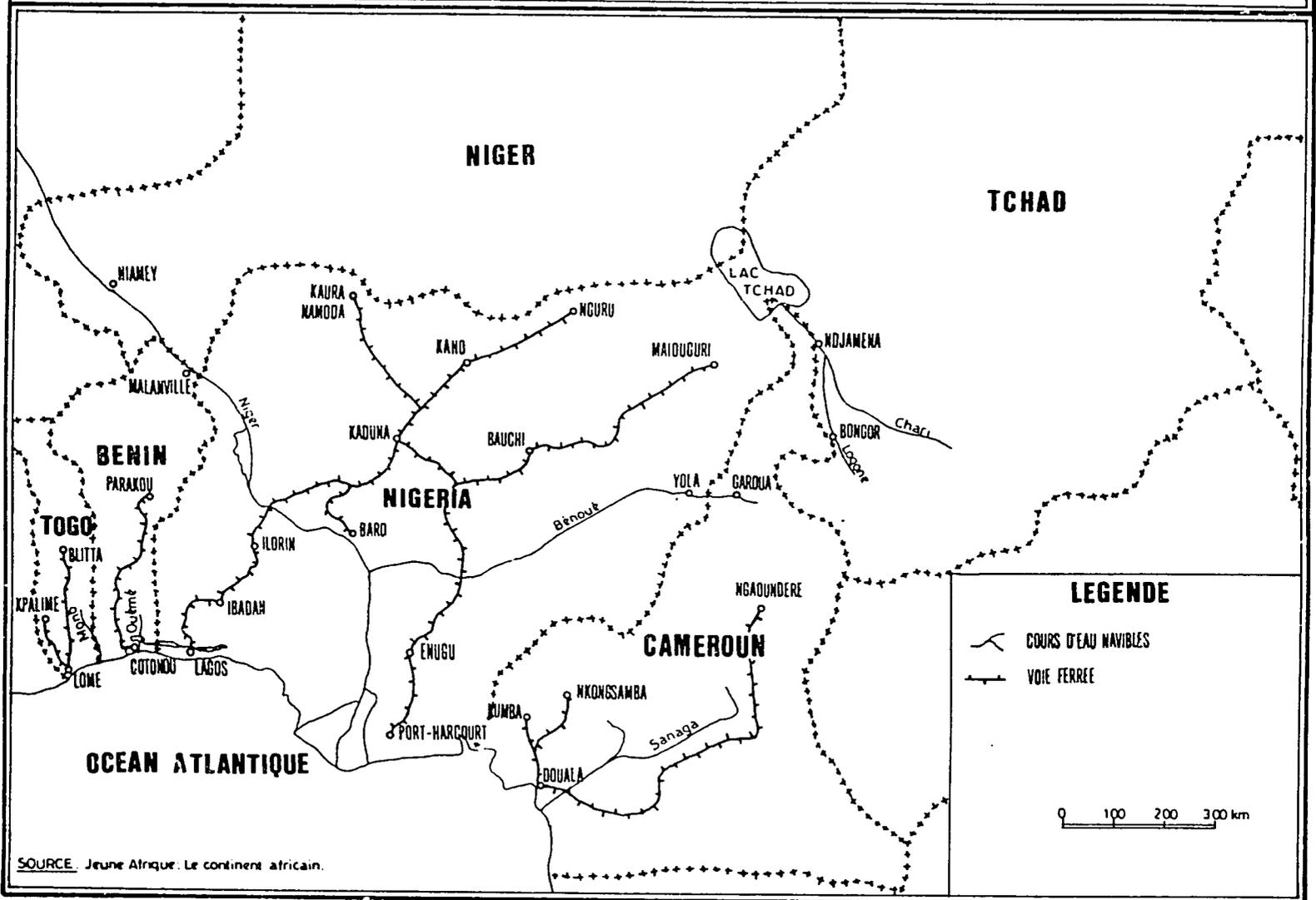
Carte n° 4 : RESEAU ROUTIER



19

18

Carte n° 5 : Cours d'eau navigables et voies ferrées



20

SOURCE : Jeune Afrique. Le continent africain.

originaires des pays du Nord et d'Extrême-Orient. Limitée au départ aux confins nord du Nigeria et au sud du Niger et du Tchad, leur activité couvre désormais un vaste domaine s'étendant jusqu'à la côte.

- * Le réseau haussa-kanouri est secondé par le réseau **foulbé** du Nord Cameroun jusqu'à la hauteur de Maïduguri, qui englobe les villes nigérianes de Yola, Mubi, Gashika et Bama. L'implication des Foulbé dans la vie politique du Cameroun sous le régime du président Ahidjo a étendu leur influence jusqu'au sud du pays naguère contrôlé par les Bamiléké.

- * **Les Yorouba** de la partie sud-ouest du Nigeria actuel sont arrivés au Cameroun par le biais de la traite des esclaves, activité florissante dans la zone forestière entre le 17^e et le 19^e siècle. Grâce à leur solide structure politique fondée sur les cités-Etats et à la finesse de leur culture, il ont réussi à exercer une main mise presque totale sur les activités commerciales de tout le Golfe du Bénin, depuis le delta du Niger à l'est jusqu'à l'embouchure de la Volta à l'ouest. Après la traite négrière, ils se sont convertis au commerce de pacotilles avec les comptoirs européens installés le long de la côte du Golfe de Guinée. A travers ces échanges commerciaux, ils ont développé avec les autres groupes ethniques de la côte, tels les Adja-Fon du Dahomey et les Akan du Ghana, une forte solidarité d'affaires qui a su résister à la partition de cette région côtière entre plusieurs puissances colonisatrices. Le commerce parallèle, si intense actuellement dans la zone forestière et côtière, est le produit de cette relation transversale dynamique.

- * **Les Ibo**, originaires de la forêt du sud-est du Nigeria, vivent en communautés rurales dans les Etats d'Abia, Anambra et Imo, où la densité de population dépasse 500 habitants au km². Le peuple Ibo a trouvé sa cohésion à travers des réseaux d'entraide et s'est engagé dans le commerce à la suite de la guerre du Biafra et de l'épuisement des terres agricoles dans sa région d'origine. Aujourd'hui, grâce à cette émigration forcée, les Ibo constituent une communauté marchande dynamique qui a su s'infiltrer dans tous les Etats du sous-espace où ils contrôlent plusieurs filières. Leur activité est axée d'une part sur le commerce de la friperie et des cigarettes, et de l'autre sur le trafic des devises avec la zone franc.

Ces différents réseaux marchands sont l'expression des facteurs historiques et culturels qui marquent la dynamique régionale. Le réseau haussa-kanouri demeure de loin le plus important en termes d'enracinement historique et d'aire de déploiement. Au Cameroun, ce réseau tend de plus en plus à se confondre avec le réseau foulbé, du fait de l'appartenance des deux groupes à la religion islamique. De même, le réseau yoruba s'est enrichi avec l'apport des Gun du Bénin. Quant au réseau ibo, bien que cantonné dans le sud-est du Nigeria et le sud-ouest du Cameroun, il s'est étendu sous forme de diaspora à l'ensemble du continent africain et même aux Etats-Unis et en Extrême-Orient. De ce fait, bien qu'ils soient arrivés les derniers dans les activités commerciales (au début des années soixante-dix), les Ibo disposent aujourd'hui, grâce à cette diaspora, d'une grande efficacité dans les échanges avec le reste du monde.

En marge de ces réseaux autochtones, deux autres groupes se sont introduits dans les

activités commerciales du sous-espace : les Libano-Syriens et les Indo-Pakistanaïes. Les premiers contrôlent en grande partie (excepté au Cameroun) l'importation, la transformation et la distribution du blé et de la farine de blé; les seconds, moins visibles dans le commerce agro-alimentaire, exercent une forte emprise sur celui de produits manufacturés.

3.2. La diversité des productions agricoles

Elle tient avant tout à la variété des écosystèmes, mais aussi aux différences dans les politiques nationales de développement. Cette diversité est un atout pour le sous-espace car elle crée de nombreuses complémentarités, notamment entre les régions côtières et soudano-sahéliennes.

Les cultures vivrières viennent de loin en tête des activités agricoles dans le sous-espace. Elles sont réalisées dans le cadre d'une petite production paysanne, selon les techniques traditionnelles, avec dans certains cas l'utilisation de la traction attelée et des engrais.

La production céréalière est dominante dans la partie nord des pays côtiers ainsi qu'au Niger et au Tchad. Elle atteint au total entre 11 et plus de 13 millions de tonnes, selon les années, en mil, maïs, sorgho, dont 70 à 75% pour le seul Nigeria (cf annexe statistique).

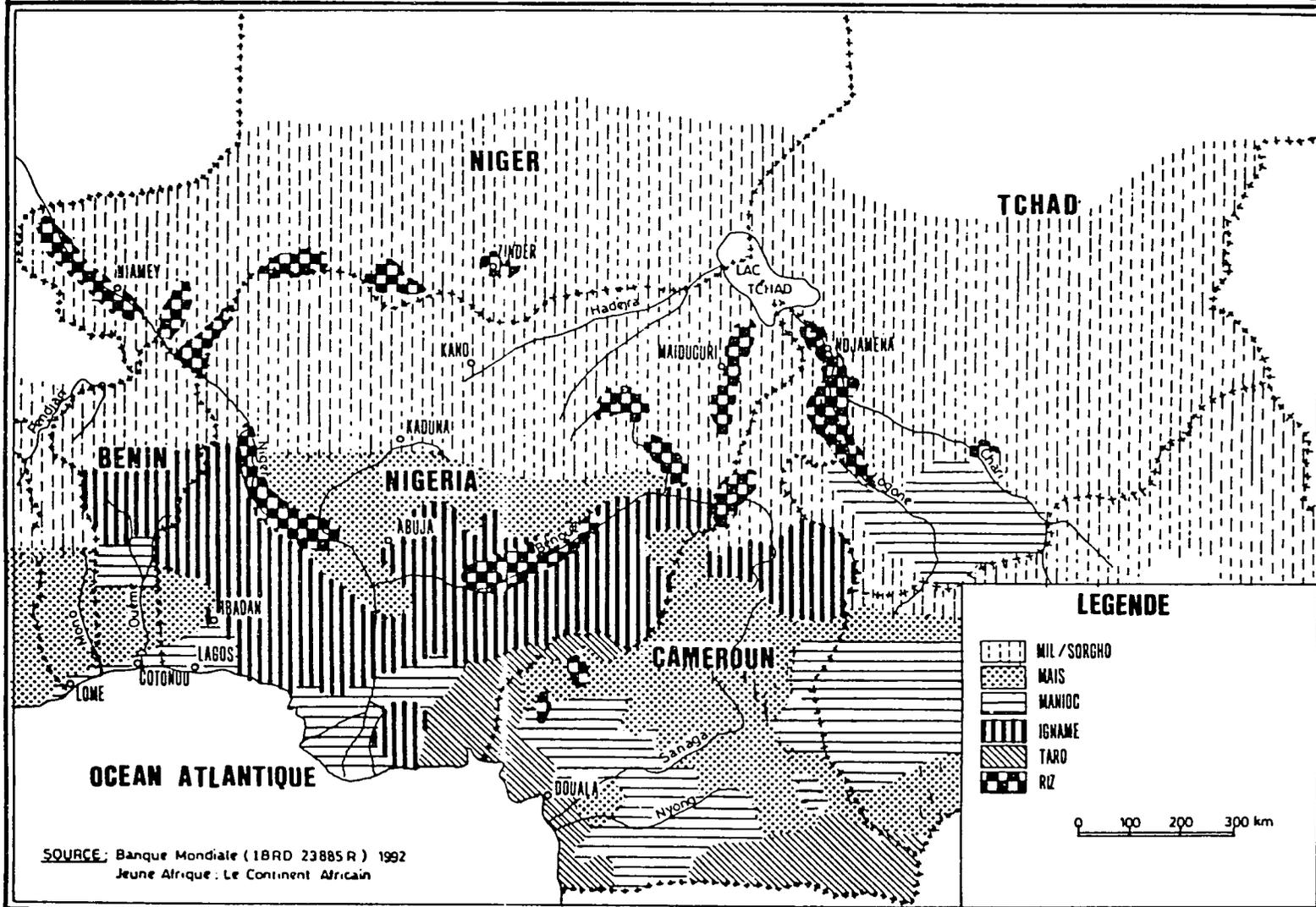
La production traditionnelle de céréales sèches, à laquelle s'ajoute un apport non négligeable en riz (entre 800 et 850.000 t.) et nettement plus faible en blé (au maximum 80.000 t.), est complétée par les légumineuses, dont l'aire d'extension correspond à peu près à celle des céréales. Parmi celles-ci, la production d'arachide est en régression, alors que celle de niébé au contraire s'accroît.

Mais la production de racines et tubercules est de loin la plus importante, en raison de leur haut rendement à l'hectare. Elle est concentrée sur deux pays: le Nigeria totalise à lui seul entre 15 et près de 40 millions de tonnes selon les estimations (divergentes!), mais la production du Bénin (près d'un million de tonnes) n'est pas négligeable. Il en résulte une dépendance croissante des autres pays, en particulier pour ce qui concerne l'igname dont les besoins du Cameroun sont assurés en grande partie par le Nigeria. C'est d'ailleurs grâce aux progrès de ces cultures que les consommateurs nigériens ont pu faire face à la réduction des importations de blé et de riz depuis le milieu des années quatre-vingt.

La production vivrière traditionnelle est complétée par celle des grands aménagements hydro-agricoles. Le Nigeria et le Cameroun ont fourni des efforts exceptionnels dans ce domaine, concentrés dans le nord des deux pays.

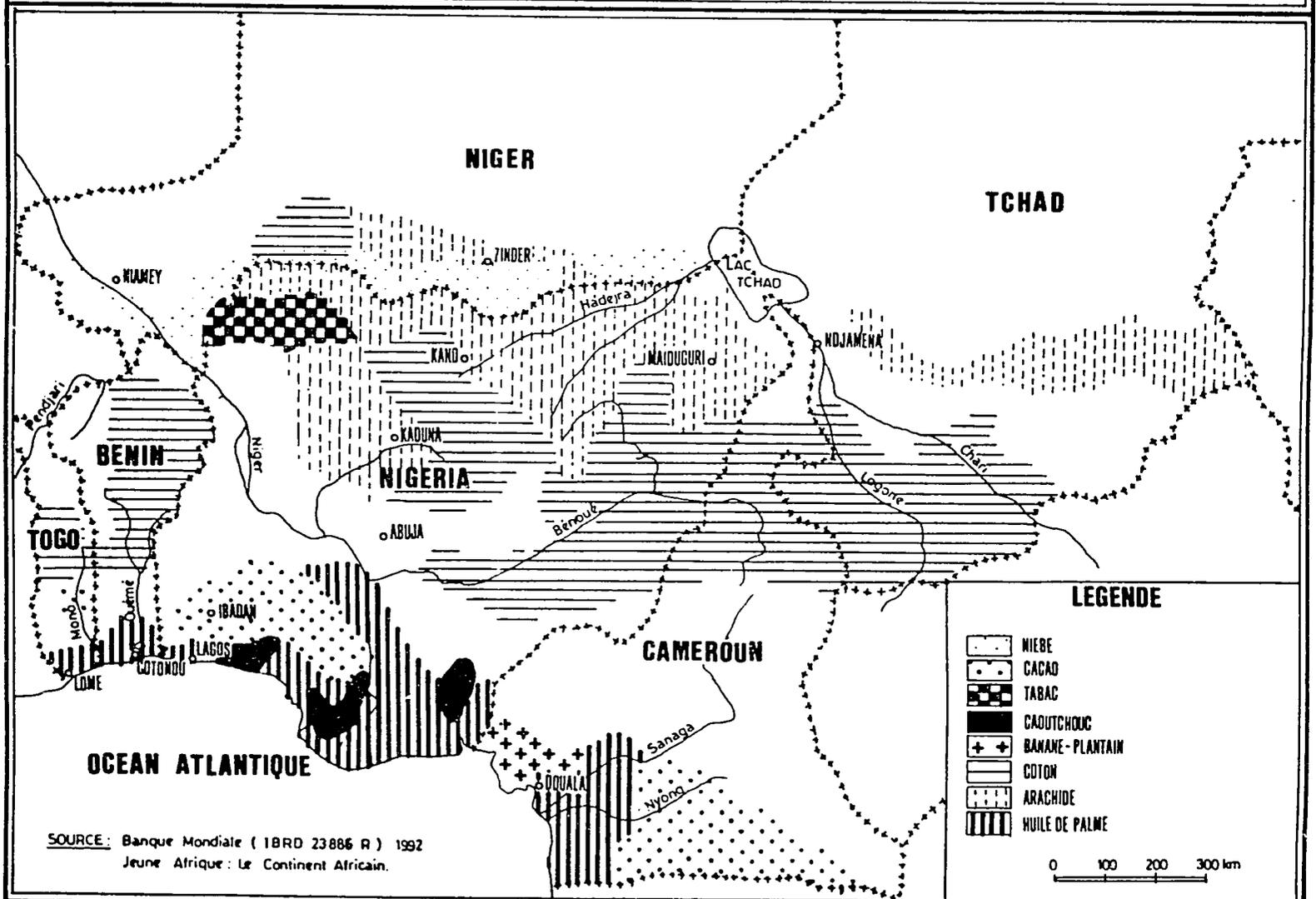
Le Nigeria a cherché à combler son déficit alimentaire, à partir du troisième plan quinquennal (1975-1980), par l'emploi de techniques intensives et la création de grands périmètres irrigués pour la production de blé et de riz. Ainsi par exemple, dans l'Etat du Borno, les autorités ont lancé plusieurs grands projets axés sur la mécanisation, l'utilisation d'intrants chimiques et l'irrigation. Le plus important, le South Chad Irrigation Scheme, initié en 1975, prévoyait la construction de barrages de retenue sur la rivière Yerdjira et

Carte n°6 : Répartition des cultures vivrières dominantes



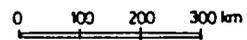
23

Carte n° 7: Répartition des cultures de rente dominantes



LEGENDE

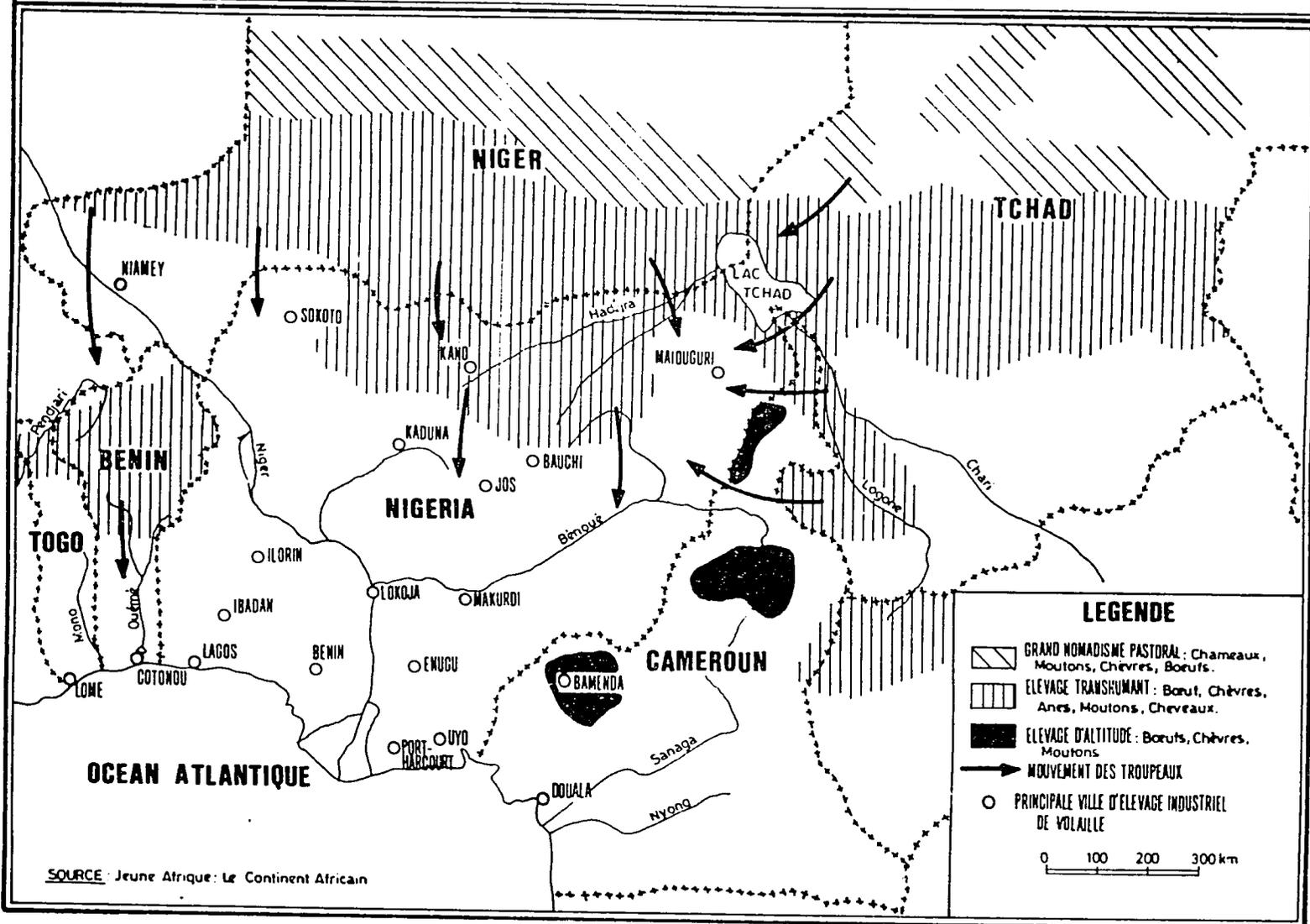
-  MILLE
-  CACAO
-  TABAC
-  CAOUTCHOUC
-  BANANE-PLANTAIN
-  COTON
-  ARACHIDE
-  HUILE DE PALME



SOURCE: Banque Mondiale (IBRD 23886 R) 1992
 Jeune Afrique: Le Continent Africain.

hc

Carte n° 8 : PRINCIPALES ZONES D'ELEVAGE



SOURCE : Jeune Afrique: Le Continent Africain

25

à Alan, pour la fourniture d'eau à la ville et l'irrigation des périmètres, la mise en culture de 87.000 ha de blé et de riz à Baga et New Marte et l'installation de 4.500 familles d'exploitants. Cependant, la mise en oeuvre reste encore très éloignée des objectifs initiaux: en 1987, seulement 3.000 hectares seulement étaient cultivés, un tiers des agriculteurs faisant du blé, alors que le riz n'occupait qu'une part insignifiante (3%) des superficies emblavées¹.

Le Cameroun, avec le slogan "l'agriculture comme base de l'économie camerounaise" lancé au lendemain de l'indépendance, a lui aussi élaboré un grand nombre de projets. C'est dans ce cadre que la valorisation de la riziculture est devenue une priorité avec le souffle nouveau donné au début des années soixante à la SEMRY (Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua) mise en place en 1946. Ce projet avait pour but de développer les régions du nord et d'approvisionner en riz le sud du pays en se substituant aux importations.

Initialement limités à la région de Yagoua, les aménagements se sont étendus sur toute la vallée du Logone, de Yagoua à Kousséri. Mais l'exploitation de ces aménagements reste là aussi nettement en deçà des possibilités: dans la zone de Yagoua, sur un potentiel de 82.000 ha, 60.000 ha sont aménagés dont un tiers seulement sont exploités. Aujourd'hui les différents périmètres de la SEMRY produisent environ 52.000 tonnes de paddy dont près de 30.000 tonnes sont vendues au Nigeria².

Dans les autres pays, les aménagements rizicoles sont moins importants. Au Niger, ils concernent le secteur de Niamey, Tillabéry, Dosso et Diffa. Les périmètres aménagés couvrent environ 6.400 ha en 1990, pour une production de paddy de l'ordre de 50.000 tonnes. Au Bénin, d'abord cantonnés dans la basse vallée de l'Ouémé, les aménagements rizicoles se sont étendus le long des autres vallées des principaux cours d'eau : vallée du Zou, moyenne vallée du Niger, secteur de Dévé et de Kpinou dans le Mono. L'ensemble couvre environ 5.000 ha en 1989 et fournit 8.000 tonnes de paddy.

Les cultures de rente participent elles aussi à la richesse des ressources agricoles du sous-espace. Dans la zone forestière, elles ont assuré le succès du secteur d'agro-exportation au Nigeria, jusqu'au début du boom pétrolier, et au Cameroun. Les spéculations dominantes portent sur le cacao, le café, l'huile de palme, le palmiste, la banane et le caoutchouc. En région de savane, depuis le déclin de la production d'arachide, il s'agit essentiellement du coton pour lequel de gros efforts ont été consentis ces dernières années, en particulier dans les pays francophones. Ici, l'agriculture paysanne traditionnelle cohabite avec les plantations et des systèmes de cultures intensifiés. La modernisation a connu davantage de réussite que dans les grands aménagements hydro-agricoles consacrés aux cultures vivrières, mais les productions ont été fortement affectées, au Nigeria par le boom pétrolier et au Cameroun par la chute des cours internationaux.

Enfin, il faut signaler l'importance de l'élevage et des exportations de bétail pour le Niger

¹ Selon le DAILY TIME, 24 août 1987.

² Cf OYEP et HARRE (rapport Cameroun).

et le Tchad. Cette source de revenus, la première dans le commerce avec le Nigeria, est aujourd'hui en partie compromise par les politiques nigérianes. La forte dépréciation du naira réduit la compétitivité du bétail sahélien, alors que l'augmentation du cheptel dans le nord du Nigeria et le développement de la production de volaille dans le sud diminue ses débouchés.

Le Nigeria et le Cameroun sont les pays qui ont accompli les plus grands progrès dans l'agriculture, hormis durant la période du boom pétrolier particulièrement néfaste à la production nigériane. Malgré ces efforts, les objectifs assignés à la production agricole sont loin d'être atteints tant sur le plan de la couverture des besoins alimentaires que sur celui de la contribution à la balance des paiements. Si les importations de céréales sont réduites aujourd'hui à moins d'un million de tonnes¹ sous l'effet de la protection du marché nigérian, l'ampleur des besoins de la Fédération stimule le commerce de réexportation à partir des pays voisins.

3.3. Le rôle du pétrole dans la dynamique régionale

Il est primordial car les revenus des hydrocarbures soutiennent l'activité économique du pôle du sous-espace. De 5.000 barils/jour en 1958, l'exploitation du pétrole au Nigeria s'est rapidement développée pour atteindre le chiffre record de 2,3 millions de barils/jour en 1979. Le Nigeria devient à ce moment là le 6ème exportateur mondial et de loin le premier du continent. Mais la récession du marché mondial des hydrocarbures, qui fait suite au conflit entre l'Iran et l'Irak, entraîne à partir de 1981 le déclin rapide des exportations et de la production. Aujourd'hui celle-ci tourne autour de 1,7 millions de barils/jour.

Bien que la chute des recettes en devises tirées du pétrole (de 25,6 milliards de dollars en 1980 à 10,8 milliards en 1983) constitue la cause principale de la crise économique nigériane du début des années quatre-vingt, l'économie du Nigeria reste étroitement dépendante de cette ressource qui lui procure toujours près de 85% de ses revenus en dollars. De ce fait, l'or noir continue à être le moteur de l'économie du Nigeria et un des principaux déterminants de la dynamique commerciale du sous-espace.

3.4. L'inégal développement industriel

Le développement industriel reste encore très inégal dans le sous-espace. Deux pays seulement, le Nigeria et le Cameroun, sont avancés dans ce domaine, grâce à l'importance de leur marché de consommation et aux revenus tirés d'une activité agro-exportatrice prospère, puis des richesses pétrolières en particulier dans le cas du Nigeria.

Aujourd'hui on compte plus d'un millier d'établissements industriels au Nigeria, contre environ 200 au Cameroun. Ailleurs le tissu industriel est quasi inexistant, mis à part quelques brasseries, huileries, meuneries, et unités de production de textiles et de ciment.

¹ Elles atteignaient 3,6 millions de tonnes en 1985

Ce décalage constitue un facteur important de développement des échanges commerciaux dans le sous-espace, dans la mesure où le Nigeria peut offrir à ses voisins une large gamme de produits manufacturés: matériaux de construction, produits de lessives, engrais,... Cependant, la crise économique actuelle réduit considérablement la capacité productrice des entreprises nigérianes, en grandes difficultés pour leur approvisionnement en matières premières et en pièces de rechange.

De ce fait, le marché nigérian continue de dépendre des produits manufacturés du sud-est asiatique, souvent troqués contre le pétrole. Dans ce domaine, le Nigeria possède un avantage dû aux relations que ses commerçants entretiennent depuis longtemps avec leurs correspondants en Asie. Il devient ainsi un relais pour l'entrée de ces produits dans les pays limitrophes où le niveau élevé du taux de change réel de la monnaie entrave le développement industriel.

3.5. Le rôle primordial des monnaies

L'évolution des échanges est étroitement liée au rapport existant entre la monnaie nigériane et le franc CFA. Ce rapport a connu de grandes fluctuations, suivant les étapes de l'évolution économique du Nigeria. La plus marquante de ce point de vue est le changement des signes monétaires intervenu après la fermeture des frontières terrestres de la Fédération en avril 1984. Ce changement décidé unilatéralement par les autorités de Lagos entraîne la chute du taux de change parallèle du naïra, de 180 à 125 FCFA. La dépréciation de la monnaie nigériane s'accélère ensuite lorsque le gouvernement nigérian s'engage en 1986 dans une politique d'ajustement structurel et dévalue le naïra par le biais de la création d'un double marché de change, le premier réservé aux transactions financières de l'Etat vis-à-vis de l'extérieur, l'autre aux opérateurs privés.

A partir de ce moment là, la décote du naïra sur le marché parallèle est freinée, mais elle est loin de disparaître comme le souhaiterait le FMI (cf chapitre III). Actuellement, les taux officiel et parallèle du naïra continuent à diverger en raison de la forte demande de francs CFA qui s'exerce sur le marché parallèle. Celle-ci est entretenue par les opérateurs privés et les nombreuses banques commerciales qui cherchent auprès des marchés de la zone franc les devises que la banque centrale du Nigeria ne peut leur offrir, faute de recettes d'exportation en dollars suffisantes. De ce fait, l'offre de naïra est très élevée sur le marché parallèle, ce qui accélère la dépréciation de la monnaie nigériane. Sur ce marché, sa valeur s'établit aujourd'hui (janvier 1993) à environ 11 F CFA pour 1 naïra, ce qui limite au strict minimum les importations nigérianes des pays voisins.

En laissant se développer l'industrie et l'agriculture à partir de matières premières et de moyens de production importés, le boom pétrolier a créé un besoin structurel de devises dans l'économie nigériane, que la faiblesse actuelle des revenus du pétrole ne permet plus de satisfaire entièrement. Le décalage entre l'offre et la demande de devises est d'autant plus grand qu'une partie importante des recettes d'exportation est désormais consacrée au remboursement de la dette extérieure et à l'approvisionnement d'un budget spécial du gouvernement fédéral. Ce manque de devises est en partie compensé par les entrées de francs CFA gagnés dans le commerce avec les pays voisins.

Ainsi, le besoin cruel en devises des opérateurs nigériens est devenu un puissant facteur d'intensification des échanges entre les pays de la zone. Mais cette situation a pour effet de complexifier sérieusement la question monétaire dans le sous-espace, à tel point qu'une modification des taux de change ne parviendrait probablement pas aujourd'hui à rétablir l'équilibre des échanges entre le Nigeria et ses voisins. En effet, si la dépréciation continue du naira constitue un gros handicap pour les productions des voisins du Nigeria, elle renforce dans le même temps l'emprise du franc CFA dans la zone. Celui-ci assure à la fois l'approvisionnement à bas prix des consommateurs et des entreprises de la zone franc et une partie de la capacité d'importation du Nigeria sur le marché mondial.

CONCLUSION

Au total, les caractéristiques générales du sous-espace est mettent en évidence à la fois des ressemblances et des oppositions entre les cinq pays du sous-espace. Celles-ci sont source de nombreuses complémentarités sur lesquelles peuvent s'appuyer les échanges régionaux.

Les déterminants structurels de ces échanges sont nombreux. Ils tiennent à l'organisation ancienne des réseaux marchands, à la structuration de l'espace issue du partage colonial, à la dotation en ressources fortement différenciée des Etats et aux choix de politiques économiques souvent opposés, dictés par les relations avec les anciennes puissances coloniales, notamment en matière monétaire.

Ces facteurs structurels déterminent en théorie les avantages comparatifs. Mais plusieurs facteurs conjoncturels liés aux politiques économiques des Etats ou à l'occurrence de facteurs exogènes viennent modifier périodiquement les déterminants et les conditions des échanges. Les aléas climatiques, source de fortes variations des productions agricoles dans le Sahel, jouent un rôle important dans la détermination des échanges extérieurs du Niger et du Tchad. Les fluctuations des cours mondiaux des produits agricoles et, surtout, des hydrocarbures au Nigeria, influent fortement sur les revenus des pays du sous-espace et par là sur la demande et les échanges régionaux. Enfin, les modifications fréquentes des politiques économiques et aujourd'hui les mesures d'ajustement, agissent également sur les conditions d'échanges entre les pays. De ce point de vue, la forte dépréciation du naira et l'attrait croissant de la devise CFA pour les opérateurs nigériens sont aujourd'hui les principaux facteurs explicatifs de la dynamique régionale du sous-espace.

**CHAPITRE II :
L'EVOLUTION DES ECHANGES
ET DE LEURS DETERMINANTS**

L'objectif de ce chapitre est d'expliquer l'évolution des échanges entre le Nigeria et ses voisins.

L'évolution du commerce transfrontalier sur longue période est loin d'être linéaire. En effet, la dotation initiale en facteurs des économies n'explique que partiellement les échanges. Plusieurs variables, fonction des politiques économiques de chaque Etat ou fonction de facteurs exogènes (climat, prix mondial des ressources exportables,...), viennent modifier l'effet des déterminants structurels des échanges.

Depuis la création de la frontière entre le Nigeria et ses voisins, ces variables ont évolué de manière très contrastée. De ce fait, il est possible de distinguer différentes périodes dans l'évolution économique du sous-espace, auxquelles correspondent des configurations particulières des échanges, tant du point de vue des produits concernés, que de la direction des flux et du volume du commerce.

Le Nigeria exerçant un poids prépondérant sur le sous-espace, ces périodes sont marquées principalement par l'évolution économique de la Fédération. Ce sont les changements de la politique économique du Nigeria, déterminés par des facteurs externes (en particulier le marché mondial des hydrocarbures) ou internes, qui définissent le contexte des échanges régionaux et, en partie, celui des politiques économiques des pays voisins.

Face aux changements de la politique économique nigériane sur lesquels ils n'ont aucun moyen de peser, les pays voisins de la zone franc ne réagissent pas de la même manière. Selon les périodes et les caractéristiques propres à leurs économies, ils cherchent, chacun à leur façon, à tirer parti ou au contraire à se protéger de la nouvelle conjoncture nigériane.

Pour rendre compte de ces caractéristiques du sous-espace, nous adopterons une démarche de périodisation des échanges à partir des différentes configurations économiques du sous-espace induites par l'évolution du Nigeria¹. Pour chaque période, nous caractériserons schématiquement le contexte qui influence les échanges, puis nous analyserons, pour chacun des voisins du Nigeria, l'évolution des échanges, les stratégies étatiques et le comportement des agents économiques face à cette conjoncture².

Cette méthode permet de préparer une réflexion en termes de scénarios quant à l'impact des changements de la politique économique du Nigeria sur les pays voisins.

¹ Nous reprenons ici la démarche mise en oeuvre dans EGG (in SEDES), 1987.

² La difficulté de cet exercice tient au fait que les données disponibles ne permettent pas de suivre l'évolution des échanges sur longue période. Les statistiques officielles enregistrent les flux de manière trop partielle, de surcroît trop inégale dans le temps, pour constituer une base de données utilisable; alors que les enquêtes plus précises sont nécessairement limitées à certaines zones et à certaines périodes. Ceci dit, les travaux existant sur le commerce bénino-nigérien et nigéro-nigérien fournissent une information bien meilleure que sur les autres pays d'Afrique de l'Ouest et permettent, ne serait-ce que qualitativement, de cerner l'évolution des échanges.

I. DE L'APRES-GUERRE AUX INDEPENDANCES

Cette période est marquée par la prospérité de l'économie agro-exportatrice du Nigeria, le rôle prépondérant de la livre sterling et le développement des cultures d'exportation dans les colonies françaises.

1.1. Les caractéristiques de la période

* l'attrait du marché nigérian

Durant cette période, les pays de la zone sterling exercent un attrait considérable sur les populations des pays voisins. Au Nigeria, l'économie paysanne agro-exportatrice est à son apogée. Reposant sur une base diversifiée (arachide, cacao, palme, coton, caoutchouc), elle a été stimulée par la demande mondiale, notamment durant la dernière guerre, et va doubler le volume de ses exportations dans la décennie précédant l'indépendance.

Largement approvisionné par le vaste empire britannique, le marché du Nigeria peut offrir une gamme variée de produits manufacturés à des prix relativement bas. A l'opposé, dans les colonies françaises, les produits importés sont chers et moins abondants. La puissance coloniale, soucieuse de préserver ses marchés, maintient en effet ses colonies sous un régime de contrôle des changes et de contingentement des importations, en contrepartie de débouchés à prix garantis comme pour l'arachide du Niger.

Ainsi, par le biais d'une insertion différente des économies de la région à l'espace international, le marché du Nigeria constitue une sorte d'appel au franc CFA (IGUE, 1985). Cette situation, qui se prolongera après les indépendances jusqu'à la guerre civile nigériane, crée les conditions pour le développement des échanges transfrontaliers.

* la dépréciation du franc CFA sur le marché parallèle

Durant cette période, les deux zones monétaires s'interpénètrent largement et la livre peut être échangée dans toutes les banques des pays voisins. Toutefois, le contrôle des changes dans les colonies françaises, qui limite l'accès à la livre sterling, et la réticence des opérateurs face aux circuits bancaires, conduisent au développement d'un marché parallèle des changes. Sur ce marché, le franc CFA se déprécie rapidement par rapport au cours officiel de la livre en raison de l'importance des exportations nigérianes¹.

¹ Selon CHEVRIER et NIVOLLET (1964), la décote du franc CFA est de l'ordre de 35% de 1955 à 1963; selon d'autres sources, elle est de 15% en 1960.

1.2. Les échanges avec le Nigeria

* **Au Niger**, cette période est marquée par le développement de la culture arachidière, à l'abri de la protection accordée par la métropole, et par la perturbation des courants d'importation du Nigeria suite à la dépréciation du franc vis-à-vis de la livre.

C'est l'âge d'or du commerce clandestin de l'arachide. Alors que le nord Nigeria devient durant cette période le premier producteur et exportateur mondial d'arachide, la production se développe rapidement au Niger après la guerre dans les régions de Maradi et Zinder, proches de la ligne de partage entre les Etats. L'arachide devient le produit qui donnera lieu, après le bétail, aux plus grands mouvements clandestins à travers la frontière. La traite arachidière étant étroitement associée à l'importation de produits manufacturés, c'est l'ensemble des transactions frontalières qui se trouve dynamisé.

J.D. Collins montre que l'amplitude de ces échanges de graines est en général corrélée au différentiel de prix des deux côtés de la frontière¹. Celui-ci est influencé par l'évolution du taux de change, mais surtout par les politiques de prix à la production dans les deux pays. Jusqu'à la fin de la guerre, le Niger perd de cette manière une partie importante de sa production au profit du Marketing Board nigérian². Dans les années suivantes, les flux changent fréquemment de sens.

Dans le même temps, l'abondance de produits manufacturés à bas prix relatifs sur les marchés côtiers stimule l'exportation traditionnelle de bétail sur pied du Niger³. Par contre, la décote du franc CFA sur le marché parallèle freine l'importation traditionnelle de certains produits agricoles du Nigeria comme la noix de cola.

* **Au Cameroun**, la prospérité de l'économie agro-exportatrice limite l'influence du Nigeria dans la partie sud du pays, d'autant plus que celle-ci est séparée à cette époque du Nigeria par le territoire du Cameroun anglophone. Le nord Cameroun, au contraire, jouant sur le réseau foubé et la tradition du commerce caravanier, est étroitement lié au Nigeria par l'exportation de bétail, ainsi que du poisson séché et du natron du Lac Tchad (HARRE, ARDITI et IGUE).

* De la même manière, le Tchad est en relation étroite avec le Nigeria par l'exportation de bétail et l'importation de produits manufacturés.

* **Au Bénin (Dahomey)**, c'est avant tout par le commerce de produits manufacturés que le pays est intégré au marché nigérian. Il vend à son voisin des alcools, du tabac et des tissus imprimés et lui achète des fusils, de la poudre à canon et une quantité importante de bicyclettes anglaises. Le financement de ces achats est assuré avant tout par

¹ Cf COLLINS (1974 et 1976).

² Collins estime cette perte à 20 à 40% de la collecte dans le district de Magaria entre la fin des années 30 et le milieu des années 40.

³ Ainsi, un commerçant de l'ouest nigérian rapporte qu'il pouvait acheter, au début des années soixante au Ghana, une balle de coton à 1.500 francs CFA et la revendre 10.000 francs au Niger (BELLOT, 1982).

l'écoulement sur le marché nigérian, en contrebande, du peu de cacao produit dans le secteur de Pobé-Kétou et du café de la région de Niaouli-Allada.

Conclusion

D'une manière générale, pendant la colonisation, les échanges avec le Nigeria sont alimentés par les marchandises que les compagnies commerciales françaises ne parviennent pas à fournir de manière adéquate et par des produits agricoles d'exportation mal rémunérés localement. Les échanges jouent un rôle important dans le maintien de la solidarité entre les populations victimes du partage colonial.

II. DES INDEPENDANCES A LA GUERRE DU BIAFRA (1960-66)

Cette période ne se distingue pas fondamentalement de la précédente quant à sa toile de fond économique: les marchés du Nigeria restent approvisionnés en produits manufacturés à bas prix relatifs par le Commonwealth, quoique moins largement qu'auparavant, et le franc CFA continue à être déprécié par rapport à la livre nigériane.

Les seuls éléments nouveaux sont la création d'organismes publics de commercialisation au Niger et les modifications des frontières, notamment entre le Cameroun et le Nigeria.

* Au moyen de deux organismes créés par l'Etat en 1962 (la SONARA et la Copro-Niger)¹, le Niger adopte une politique commerciale offensive vis-à-vis de son voisin. Pour contrecarrer les fuites de l'arachide vers le Nigeria (qui préoccupent les autorités étant donné le rôle croissant de ce produit dans le financement de l'économie nationale), la SONARA s'engage dans une politique de prix au producteur suffisamment élevés pour renverser les rapports de l'échange frontalier défavorables à l'arachide nigérienne².

Cette politique de maintien de prix "compétitifs"³, qui permettra effectivement de stabiliser les flux au profit du Niger, est rendue possible par le soutien de la France aux exportations nigériennes. Mais elle est aussi facilitée par l'attitude des responsables du nord Nigeria qui n'attachent guère d'importance au commerce frontalier et, surtout, qui opèrent un prélèvement important sur la paysannerie par le biais du Marketing Board, principal instrument du financement de la région du Nord⁴.

¹ La SONARA est chargée de la commercialisation de l'arachide et détient le monopole de son exportation (effectuée auparavant par les agents privés) et la Copro-Niger a pour fonction de concurrencer les maisons de commerce européennes dans la vente des produits manufacturés.

² "Une politique de manipulation explicite du mouvement de l'arachide à travers la frontière" commentera Collins.

³ Cette politique souligne une limite au développement des échanges transfrontaliers de produits commercialisés par les offices publics: le gain pour l'Etat d'un côté de la frontière signifie une perte pour l'Etat voisin. Par contre, les producteurs et surtout les commerçants des deux pays en tirent bénéfice.

⁴ Cf. HELLEINER (1966).

* Durant cette période, le Cameroun connaît des relations conflictuelles avec son voisin suite à la modification de la frontière entre les deux pays. Lors du référendum du 11 février 1961 pour l'autodétermination des territoires camerounais sous mandat britannique (depuis 1916), la partie méridionale du Cameroun britannique choisit son rattachement au Cameroun francophone indépendant depuis janvier 1960. Par contre, la partie septentrionale opte pour le rattachement au Nigeria. Cet événement politique ne modifie pas fondamentalement les flux d'échanges marchands entre les deux pays, mais il constitue le point de départ de relations conflictuelles entre les deux Etats¹, qui empêcheront plus tard le Cameroun de profiter autant du marché nigérian que le Bénin et le Niger.

* Par contre, au Bénin, cette période marque le début d'une politique d'ouverture vers le Nigeria, à la suite du rapatriement de ses travailleurs des pays africains francophones². L'échec de la fédération de l'AOF, ajouté à la défiance des pays francophones vis-à-vis de ses ressortissants, conduit l'ancien Dahomey à prendre l'initiative de la création d'une Union des Etats du Golfe du Bénin devant regrouper, outre le Dahomey, le Nigeria, le Togo et le Ghana. Bien que finalement non concrétisée, cette initiative marque une étape décisive dans l'évolution de la politique béninoise à l'égard de son voisin de l'est, naguère ignoré des préoccupations diplomatiques.

III. DE LA GUERRE CIVILE DU NIGERIA AU PREMIER CHOC PETROLIER (1967-1973)

Cette période est marquée par une double crise conjoncturelle: la guerre du Biafra et la grande sécheresse du Sahel. Du point de vue des échanges régionaux, la guerre civile est toutefois l'élément déterminant : elle entraîne la sortie du naira de la zone sterling et conduit à couper le nord Nigeria de ses réseaux commerciaux du sud et donc de l'accès direct au marché international.

3.1. La situation au Nigeria : les conséquences de la crise politique

* la guerre civile et la rupture des circuits d'approvisionnement

Depuis l'indépendance proclamée le 1er octobre 1960, la vie politique de la Fédération est dominée par les conflits entre les trois (puis quatre) grandes régions qui la composent. Celles-ci cherchent à la fois à préserver la large autonomie que leur a conférée la

¹ Le conflit a pour origine les richesses pétrolières de la baie de Bonny qui se prolongeait au delà des frontières du Nigeria dans le territoire sous mandat britannique. A la suite du référendum, le Nigeria n'obtient pas le contrôle qu'il espérait de l'ensemble de ce bassin. Cette situation entraîne des contestations sur la délimitation de la frontière qui perdurent encore aujourd'hui.

² Les Dahoméens qui occupaient les principaux postes administratifs dans les anciennes colonies françaises (d'où leur surnom de "seconds colons"), sont victimes à cette période de la décolonisation au même titre que les ressortissants de la métropole.

constitution¹ et à s'octroyer un accès privilégié au pouvoir fédéral. Après de multiples tensions, la guerre civile éclate en juillet 1967².

Au-delà de la manifestation des difficultés à gérer les équilibres socio-politiques fragiles de la Fédération, la guerre du Biafra a des répercussions immédiates sur le commerce transfrontalier. Elle coupe les circuits d'importation de la région nord du Nigeria et, plus généralement, confère aux pays voisins une fonction de relais dans les approvisionnements à partir du marché mondial.

* le renversement du rapport entre le franc CFA et le naira

La sortie du Nigeria de la zone sterling en 1967³ introduit de profonds changements dans les échanges : elle renverse les termes de la situation précédente défavorable au franc CFA. Cette décision du gouvernement fédéral aboutit à la non-convertibilité de la monnaie nigériane, au contrôle des changes et à la restriction des importations par un système de licences.

Désormais, le passage d'une monnaie à l'autre n'est officiellement possible que par l'intermédiaire des banques centrales et les banques de la zone franc n'acceptent plus les naira du commerce frontalier effectué en dehors du circuit officiel. La seule autre voie par laquelle les transactions des commerçants peuvent s'effectuer est le marché parallèle des changes.

Une nouvelle situation est créée, qui va profiter d'autant plus rapidement au franc CFA que le contrôle des changes a été levé dans tous les Etats membres de l'UMOA, avec la création de l'Union Douanière des Etats d'Afrique Occidentale en 1965. La forte demande nigériane qui s'exerce sur les marchés frontaliers en raison de la crise de la Fédération va provoquer un excédent de naira sur le marché parallèle des changes et précipiter la chute de la monnaie nigériane⁴.

¹ Sous la pression des élites du nord, qui ont agité à plusieurs reprises la menace d'une sécession (BACH et LALEYE, 1986).

² La crise se précipite avec les coups d'Etat militaires successifs de 1966, menés tout d'abord par des officiers ibos, puis par des militaires du nord, qui entraîneront le massacre de milliers de résidents ibos dans les villes du nord après l'échec d'une conférence nationale sur l'avenir constitutionnel du pays. Le 30 mai 1967, le Général Ojukwu proclame l'indépendance de la "République du Biafra" et les premiers combats avec l'armée fédérale du général Y. Gowon éclatent en juillet. La guerre va durer trente mois et fera près de deux millions de morts, victimes c. j. famine pour la plupart. Cf BACH et LALEYE (1986).

³ Instaurée en grande partie pour contrer la sécession du Biafra.

⁴ Le naira subit une décote de 42% en 1968 et de 50% en 1969 par rapport à son taux officiel, il est dévalué en 1970 et se déprécie ensuite de 10 à 15% sur le marché parallèle jusqu'en 1973. Ainsi le naira, qui valait près de 800 francs CFA sur le marché parallèle au début des années soixante, s'échange à 400 francs en 1968, 350 en 1970 et 245 en 1975.

3.2. La situation des pays voisins : une période de grands changements dans le commerce avec le Nigeria

La baisse du naira sur le marché parallèle devait en théorie favoriser les exportations du Nigeria et décourager celles des pays de la zone franc dans les transactions frontalières. Mais les échanges n'ont pas suivi ce schéma, car d'autres facteurs ont joué en sens contraire durant cette période. Celle-ci est en effet marquée par la conjugaison de plusieurs facteurs exogènes: aux effets de la crise politique du Nigeria s'ajoutent pour les pays voisins ceux liés à la suppression de la protection accordée par la France à leurs cultures d'exportation, puis à la grande sécheresse qui marque le Sahel.

Pour le Niger et le Bénin, cette période est celle du développement exceptionnel des échanges avec le Nigeria et de la prospérité des grands commerçants haussa et yoruba. Au-delà de l'accident conjoncturel de la guerre du Biafra, ces années constituent un tournant dans le commerce transfrontalier avec l'engagement massif dans les activités de transit et de réexportation, le développement des échanges parallèles et clandestins (suite à la non convertibilité du naira) et le déclin de la culture de l'arachide au Niger.

* L'essor d'une nouvelle activité : le commerce de transit et de réexportation

* Perturbés dans leurs circuits d'importation par la guerre civile, les opérateurs du Nigeria se reportent sur les marchés du Niger et du Bénin. Les grands commerçants, les Alhazai de Maradi¹ d'une part et les Yoruba de Porto-Novu d'autre part, se lancent dans l'importation (par les ports de Cotonou et Lomé) et la réexportation vers le Nigeria. Celle-ci concerne tout d'abord la friperie, puis surtout, à partir de 1970, les cigarettes et ensuite les tissus².

Le commerce de réexportation tient à une conjonction de facteurs. Son organisation s'appuie sur les liens historiques entre les commerçants du sous-espace. Les puissants négociants du nord et du sud du Nigeria avancent à leurs correspondants du Niger et du Bénin une partie des capitaux nécessaires au lancement des opérations de transit. Le déterminant conjoncturel de ces échanges est la guerre du Biafra, mais ce sont les changements de politique économique qui fournissent l'opportunité de cette nouvelle activité. C'est en effet à l'abri de la protection de l'industrie nigériane (l'importation de cigarettes est interdite au Nigeria) et en relation avec le monopole d'organismes publics que le transit se développe.

* Ainsi, par exemple au Niger, les grands commerçants organisent, à partir de leur fonction de grossiste pour la Copro-Niger³, le transit de cigarettes anglaises et américaines pour le

¹ Cf. E. GREGOIRE (1986).

² GREGOIRE note que cette activité permettra aux Alhazai de Maradi et à quelques autres grands commerçants de Niamey et Zinder de gagner des sommes considérables qu'ils investiront, au Niger ou au Nigeria, dans le commerce, le transport et l'immobilier (qui fournit une caution pour les prêts bancaires nécessaires au transit).

³ En 1970, la Copro-Niger, chargée de l'importation de produits manufacturés, a le monopole des importations de cigarettes. Elle a abandonné le commerce de détail et traite avec un nombre limité de grands commerçants nigériens inscrits au registre du commerce (6 Alhazai de Maradi et 3 commerçants de Niamey).

compte des grands négociants de Kano, Katsina et Daura. Le trafic atteint une telle ampleur (près de 600 millions de francs CFA en 1971) que la Copro-Niger décide d'organiser elle-même ce transit : les négociants agréés passent commande avec une garantie fournie par les banques, la société organise l'importation et achemine la marchandise jusqu'aux entrepôts de Maradi où les douanes nigériennes prélèvent une taxe. Ensuite les cartons sont chargés sur des camions nigériens qui les transfèrent frauduleusement de l'autre côté de la frontière (GREGOIRE, 1986).

* **Le Bénin**, de son côté, joue un double rôle de relais pour le Nigeria vis-à-vis du marché international: comme le Niger, il contribue à l'approvisionnement du Nigeria en guerre, mais il participe aussi à l'évacuation des produits d'exportation. Le cacao nigérian devient ainsi le premier produit d'exportation du Bénin durant la période¹.

* **Le Cameroun**, par contre, du fait de ses rapports conflictuels avec les autorités nigérianes et de sa position de neutralité dans le conflit, ne participe pas dans la même mesure à l'approvisionnement du Nigeria en guerre.

* le cas particulier du Niger

Les avantages que le Niger tire de la crise nigériane sont particulièrement importants pour son économie, car ils permettent de compenser le déclin des revenus de l'arachide et de mettre en place un mécanisme de soutien de ses échanges avec le Nigeria:

- le déclin des exportations d'arachide

En 1967, en application de la convention de Yaoundé signée par la CEE et les pays ACP, l'arachide du Niger perd le débouché protégé qui lui était accordé sur le marché français. Pour s'aligner sur le cours mondial, la filière doit désormais réduire ses coûts d'exportation. Or la guerre du Biafra entraîne au contraire une augmentation des coûts en obligeant à évacuer l'arachide par le port de Cotonou. C'est le début du déclin de l'exportation d'arachide qui sera amplifié quelques années plus tard par la chute de la production consécutive à la sécheresse.

- l'ouverture du "compte de Kano"

A la veille de la guerre du Biafra, les gouvernements du Niger et du Nigeria décident, dans le cadre de leur premier accord commercial, l'ouverture réciproque d'un compte auprès des banques commerciales dans le pays voisin². Ce dispositif a pour objet de faciliter les échanges suite à la non-convertibilité du naira.

Il va jouer un rôle important de soutien aux exportations de bétail et de niébé du Niger lors de la dépréciation du naira. En effet, aux termes de cet accord de compensation,

¹ Cf IGUE (1976).

² En fait seul le Niger respectera cet engagement; il ouvrira deux comptes auprès de la BIAO, l'un à Kano et l'autre à Lagos. La mise en place de ce dispositif prenait le prétexte de l'importance du commerce de bétail, mais elle avait en réalité pour but de faciliter l'approvisionnement en matériel de l'armée fédérale (IGUE, 1988, p.228).

les exportateurs nigériens peuvent déposer sur "le compte de Kano" les naira qu'ils obtiennent de leurs ventes au Nigeria et sont crédités à Niamey à un taux de change négocié (entre le cours officiel et parallèle)¹. La compensation permet au Niger de régler notamment les achats de carburant de la SONIDEP (Société nigérienne du pétrole) au Nigeria.

* les effets de la sécheresse sur le commerce transfrontalier

La sécheresse provoque un important recul de la production céréalière au Sahel et une chute de celle d'arachide. La production du nord Nigeria est elle aussi affectée, quoique dans une moindre mesure. Mais selon les informations disponibles, il ne semble pas que les céréales du Nigeria suppléent en partie au déficit des pays sahéliens. Sur l'ensemble de la période, le Niger reste encore davantage exportateur qu'importateur de céréales du Nigeria.

Par contre, les exportations de bétail de la zone sahélienne augmentent dès le début de la guerre civile nigérienne. Mais les éleveurs, principales victimes de la sécheresse, ne pourront guère tirer parti de la perturbation des marchés car les prix s'effondrent au Sahel et ils bradent leur cheptel aux commerçants (en 1974 surtout).

Conclusion

C'est dans cette période que l'activité des réseaux marchands se renforce et que se constituent les oligopoles en tant que force économique organisée à l'échelle régionale.

IV. LE BOOM DES RENTES MINIERES (1974-1981)

Cette période est marquée par le boom pétrolier du Nigeria et ceux, de moins grande ampleur, du pétrole au Cameroun et de l'uranium au Niger. La valorisation brutale de ces ressources minières a un impact très important sur les échanges à partir d'une hausse rapide de la demande et des effets de la diffusion des revenus du pétrole qui sont particulièrement marqués au Nigeria.

Ce qui retient l'attention, c'est la rapidité des effets de la diffusion de la rente nigérienne dans l'ensemble du sous-espace et leur impact différencié d'un pays à l'autre.

¹ Mais le compte de Kano va aussi entraîner d'importants mouvements spéculatifs sur les changes: certains opérateurs déposent sur ce compte des naira acquis sur le marché parallèle de change, au moyen de factures fictives de transactions commerciales. Le compte sera fermé en 1985 à l'initiative du gouvernement nigérien.

4.1. Les effets de la rente pétrolière au Nigeria¹

L'accroissement des recettes en devises provoque, selon le phénomène du dutch disease², une appréciation du taux de change et une modification des rapports de prix entre les différents secteurs de l'économie, au détriment de la production.

Deux ans après le quadruplement des prix du pétrole, le Nigeria devient une "économie d'importation". En 1975, les augmentations rétroactives de salaires accordées par le décret Udoji stimulent brutalement la demande urbaine et l'inflation (la masse monétaire double en une seule année). Les grands travaux d'infrastructure lancés par l'Etat, la création d'entreprises privées et publiques et la multiplication des activités du petit commerce accélèrent la circulation des revenus du pétrole et entraînent un fort exode rural qui stimule la demande urbaine.

La production agricole ne pouvant répondre à cette hausse subite de la demande, le gouvernement se tourne vers le marché mondial en abaissant les barrières douanières. Les importations augmentent rapidement (celles de céréales passent de moins de 500 000 t en 1975 à 2 millions de tonnes en 1978), d'autant qu'elles sont stimulées par la surévaluation du naira. Cette politique favorable aux consommateurs urbains, qui s'appuie sur les bas prix des produits importés, a plusieurs effets : la consommation de blé et de riz s'élargit, les circuits se multiplient, et les producteurs sont coupés d'une partie de leurs débouchés dans les villes.

L'agriculture est la principale victime du boom pétrolier. Le manque de main-d'oeuvre et la hausse des coûts de production entraînent une stagnation de la production. Les cultures vivrières se substituent progressivement aux productions de rente dans le revenu des agriculteurs et les exportations agricoles disparaissent de la balance commerciale, à l'exception du cacao (sous l'effet principalement de la croissance du marché intérieur).

Le blocage de la production a lieu dans une période où les dépenses affectées à l'agriculture n'ont pourtant jamais été aussi importantes. L'Etat intervient au moyen de la fourniture d'intrants subventionnés³, selon un schéma de "révolution verte", et de grands projets⁴ qui, pour la plupart, sont situés dans le Nord. Dans la conjoncture de désorganisation de l'économie propre au boom pétrolier, ces dépenses de l'Etat fournissent de nombreuses opportunités pour le développement des circuits parallèles⁵.

¹ Cf EGG, 1988.

² Cf COUSSY (1991).

³ A partir de l'opération "Feed the Nation" lancée en 1976, puis des "Agricultural Development Projects" (ADPs) soutenus par la Banque Mondiale, des importations massives d'engrais sont engagées (500 à 800 000 t par an).

⁴ Les "River Basin Development Authorities" et les "Agricultural Development Projects".

⁵ Alors que l'Etat se renforce avec les revenus du pétrole qu'il centralise, il perd en fait ses moyens d'intervention dans l'agriculture: les cultures commerciales ne passent plus par les Marketing Boards et la commercialisation des produits vivriers reste assurée exclusivement par le circuit privé.

Durant cette période d'intense activité économique au Nigeria, basée en grande partie sur les importations du marché mondial, de nombreuses possibilités de recycler le naira existent sur les marchés frontaliers (carburant, matériaux de construction, voitures,...). L'offre de naira étant relativement maîtrisée par l'abondance de contreparties au franc CFA, la décote de la monnaie nigériane est freinée sur le marché parallèle.

4.2. La diffusion de la rente nigériane sur les pays voisins

* Au Niger: une période faste pour le secteur agro-pastoral et les consommateurs

A partir de 1976, le boom économique du Niger lié à l'augmentation des revenus de l'uranium a des effets semblables à ceux du Nigeria sur la demande. Mais contrairement au Nigeria, cette période est favorable à la production alimentaire qui se relève après la sécheresse. Les échanges nigéro-nigériens s'intensifient et les exportations du Niger atteignent leur plus haut niveau. Mais l'Etat ne tire que partiellement bénéfice de cette conjoncture faste, car la majeure partie des flux échappe au contrôle douanier.

Le Niger tire parti du commerce avec le Nigeria de quatre manières différentes :

- les exportations de bétail et de niébé

Les exportations d'animaux sur pied profitent de la hausse de la demande et des prix de la viande dans les grands centres de consommation du sud Nigeria pour devenir la deuxième source de revenus du pays après l'uranium¹. Les exportations progressent nettement, mais leur ampleur est difficile à cerner en raison de l'importance des flux non enregistrés: les estimations nigériennes portent sur 140.000 têtes de bovins en 1981, alors que les statistiques nigériennes en enregistrent 335.000 (COOK, 1989).

Toutefois, une concurrence s'exerce progressivement sur les marchés côtiers du Nigeria à l'égard de ces flux, en raison du développement de la production locale de viande de vaille et de l'importation de viandes extra-africaines².

La production nigérienne de niébé, destinée traditionnellement aux marchés des villes côtières, bénéficie encore plus nettement de la hausse de la demande nigériane³. Les exportations vers le Nigeria atteignent plus de 200.000 t. en 1979. Elles sont effectuées à plus de 90% par le circuit parallèle, bien que la SONARA ait depuis 1975 le monopole de la commercialisation et de l'exportation de cette denrée⁴.

¹ D'après les données officielles, les ventes de bétail se chiffrent à 14,4 milliards de FCFA en 1981 (soit 68% du total des exportations déclarées vers le Nigeria) et à 8,1 milliards en 1982 (57%).

² Inexistantes en 1972, ces importations atteignent 44.000 tonnes en 1980.

³ Elle passe de 92.000 t en 1973 à plus de 260.000 t en 1978.

⁴ Avec des prix d'achat nettement inférieurs à ceux du marché, la SONARA ne collecte en effet qu'une très faible partie de la production. Elle exporte 19.000 t. en moyenne annuelle de 1978 à 1983.

- les flux de réexportation

Ils continuent à progresser en réponse à la demande et au contingentement des importations du Nigeria¹.

- les importations d'engrais

Elles tirent leur origine de la politique de large diffusion d'intrants à bas prix adoptée par le Nigeria qui subventionne les engrais² à 80%, alors qu'au Niger, les subventions pour les mêmes produits varient entre 20 et 50%. L'effet de la dépréciation du naira sur le marché parallèle accroît encore le différentiel de prix.

Les producteurs nigériens s'approvisionnent sur les marchés frontaliers et les grands commerçants de Maradi et Zinder se lancent dans l'importation du Nigeria, appuyés ensuite par la Centrale d'Approvisionnement de l'UNCC³. L'importation d'engrais bénéficie ainsi à tous les agents économiques du Niger, y compris l'Etat qui réalise une économie budgétaire et de devises.

- les importations de céréales

Dans cette période, le Niger devient structurellement importateur de céréales du Nigeria. Les estimations indiquent des mouvements importants: entre 100.000 et plus de 200.000 t de mil, sorgho et maïs, selon les campagnes, depuis la fin des années soixante-dix⁴. En outre, de nombreux commerçants nigériens vont acheter du riz à Kano ou même Lagos, et concurrencent les importations de l'OPVN acheminées par Cotonou ou Lomé.

Ces flux s'expliquent en grande partie par les politiques d'ouverture au marché mondial menées au Nigeria, comme au Niger. Au Nigeria, l'approvisionnement à bas prix des consommateurs urbains en blé, riz et maïs (à des prix inférieurs aux productions locales) a pour effet de limiter les débouchés urbains des céréales locales produites dans le nord. Celles-ci se reportent sur les marchés frontaliers. Il en va de même au Niger où l'OPVN approvisionne en priorité la capitale et les zones du nord et laisse aux commerçants la tâche de fournir de nombreux autres marchés à partir des céréales du pays voisin.

Ces importations frauduleuses (en raison de l'interdiction d'exportation du Nigeria et du monopole de l'OPVN) améliorent la sécurité alimentaire des consommateurs nigériens, mais perturbent la gestion du marché par l'office céréalier.

¹ Ils portent sur plus de 10 milliards de francs CFA en 1977 et ils augmentent encore à partir de 1980. Ils représentent alors plus de 70% des recettes douanières de Maradi. (GREGOIRE, 1986).

² Destinées en majorité aux projets situés dans les dix Etats du Nord.

³ De 1979 à 1984, près de 60% des achats de la Centrale seront réalisés au Nigeria par l'intermédiaire des commerçants agréés.

⁴ ARNOULD (1983), SCOTT (1983) et IGUE (1985). Toutefois, les mouvements de céréales sont variables et limités à certaines périodes de l'année, car les différences de prix de part et d'autre de la frontière ne sont en général pas très élevées.

* Au Tchad : la sécurité d'approvisionnement

C'est incontestablement le Tchad, en guerre, qui profite le plus des effets du boom pétrolier nigérian. Dans cette période, le pays n'a en effet pratiquement pas d'autre activité possible que le commerce. Cette conjoncture lui permet de valoriser les rares ressources disponibles (par l'exportation de bétail, de poisson séché et de natron), d'assurer une partie de sa sécurité alimentaire et de trouver sur le marché nigérian la quasi-totalité de sa consommation en produits manufacturés, carburant et matériaux de construction notamment.

Durant cette période, les échanges du Tchad avec le Nigeria n'atteignent pas le niveau de ceux des autres pays du sous-espace, en raison des contraintes que la guerre fait peser sur le commerce¹. Mais ce dernier permet d'assurer l'approvisionnement de la capitale bordant la frontière et, surtout de maintenir en activité tout le réseau marchand kanuri-choa, en dépit de la guerre.

* Au Cameroun : le développement d'une stratégie autonome

Les hausses des prix internationaux du pétrole (dont l'exploitation débute en 1978) et celle, en 1977 et 1978, de ses produits agricoles d'exportation traditionnelle (cacao, café,...) permettent au Cameroun de connaître, comme le Nigeria, une période de prospérité.

Mais à la différence de son voisin, il gère mieux ses revenus du pétrole (en évitant notamment de les budgétiser) et les utilise pour développer une agriculture industrielle. L'intensification de la production de riz, encadrée par la SEMRY², dans la vallée du Logone (nord du pays) participe de cette logique.

La forte hausse de la demande alimentaire du Nigeria et la bonne tenue du naira favorisent les exportations du Cameroun vers le marché voisin, bien que les autorités n'optent pas pour une politique délibérée de valorisation de ce marché. Le Cameroun contribue de deux manières à l'approvisionnement du Nigeria :

- par la réexportation de riz et de farine de blé, via les marchés du nord, qui démarre durant cette période³;

- mais surtout par l'exportation des produits de son secteur agro-pastoral : aux flux agricoles traditionnels et au bétail s'ajoutent désormais les céréales, mil, sorgho, maïs et en particulier le riz de la SEMRY. Plus de la moitié de la production de la SEMRY est écoulee au Nigeria entre 1977 et 1982, par les commerçants camerounais en relation avec leurs homologues nigériens. Certes, la localisation de la SEMRY, excentrée par

¹ Ainsi, les exportations de bétail vers le Nigeria ne portent que sur 120 à 150.000 têtes de bovins par an en moyenne, alors qu'elles se monteront à 350.000 têtes en 1987 (SEDES, 1976).

² La Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yaoundé.

³ La réexportation est facilitée par la voie ferrée (transcamerounaise) qui relie le nord Cameroun à la côte depuis 1974.

rapport aux zones de grande consommation de riz du sud camerounais, a toujours fait du Nigeria le débouché naturel du riz de la SEMRY. Mais la vocation exportatrice de cette dernière ne s'était jamais traduite aussi explicitement.

Si le système de production camerounais répond aussi bien à la demande nigériane, c'est qu'il connaît une modification importante durant cette période. En effet, l'attrait pour les hauts prix du marché nigérian ne se traduit pas simplement par l'exportation de surplus localisés, mais par une incitation des agriculteurs à produire davantage pour le marché. Ainsi, plus que la politique agricole, ce sont les initiatives des producteurs, sous l'influence de la conjoncture nigériane, qui expliquent la forte croissance de la production du nord Cameroun¹.

En contrepartie des produits agro-pastoraux, les commerçants camerounais s'approvisionnent en produits manufacturés de fabrication nigériane ou importés : voitures Peugeot, fer à béton, ciment, détergents divers.

En résumé, durant cette période les produits agro-pastoraux camerounais s'échangent contre les produits manufacturés du Nigeria.

* Au Bénin : l'affirmation de l'Etat-entrepôt

Les échanges avec le Nigeria connaissent un développement exceptionnel durant la période, encore plus important que lors de la guerre du Biafra. En dehors de la hausse des revenus au Nigeria, le changement d'orientation politique du Bénin, avec l'adoption de l'idéologie marxiste-léniniste par l'Etat, stimule paradoxalement le commerce transfrontalier.

Cette nouvelle orientation coupe le Bénin de ses soutiens traditionnels et des rentes qui en résultent. Mais le boom nigérian va lui fournir l'occasion de faire face à cette situation. Ainsi, malgré l'option socialiste du pays, la nécessité de disposer des moyens nécessaires pour gérer l'Etat conduit le pays à la formulation d'une politique de réexportation qui se traduit dans les faits par l'ouverture du Bénin à tous les marchés internationaux sans préférence tarifaire.

Ainsi, pour tirer au mieux parti de la rente pétrolière du Nigeria (et aussi de la rente de l'aide internationale du Niger), l'Etat renonce à appliquer son idéologie sur le fonctionnement de la société. Il adopte une politique commerciale libérale en ouvrant son marché à tous les partenaires internationaux, sans préférence tarifaire, dans le but de renforcer sa fonction de relais pour le Nigeria. Il procède ensuite, après la nationalisation des banques, à la modification des conditions de crédit au profit des nationaux et au détriment des anciennes sociétés de traite. C'est l'affirmation de la fonction d'entrepôt.

L'activité de réexportation porte sur une valeur totale de 90 à 150 milliards de F CFA par

¹ ROUPSARD, 1987

an entre 1974 et 1982, soit l'équivalent de 23 à 65% du total des importations béninoise¹ (IGUE et SOULE, 1992). Elle concerne principalement les produits de luxe (habillement, wax hollandais, dentelles d'Autriche,...)², et les produits alimentaires manufacturés (boissons, alcools, cigarettes).

Par ailleurs, le Bénin exporte aussi des produits agricoles locaux (cossettes d'igname, gari, huile de palme). Comme les autres voisins du Nigeria, il importe des produits pétroliers, des véhicules, des pièces détachées, des détergents,...et, cas particulier, du cacao.

Le marché béninois devient un enjeu financier important, ce qui entraîne la fragmentation de la société en plusieurs groupes de pression aux intérêts parfois antagonistes. Ainsi les commerçants libanais, puis le réseau ibo entrent dans l'activité de réexportation contrôlée à l'origine par le réseau yoruba. Cette situation fragilise le pouvoir de l'État qui n'est plus en mesure de jouer un rôle régulateur, en dépit des énormes bénéfices qu'il tire de la réexportation et des liens de clientèle qu'il tente de nouer avec certains commerçants.

Conclusion

Durant cette période, la diffusion de la rente pétrolière du Nigeria avant tout, mais aussi la valorisation des ressources d'exportation du Cameroun et du Niger, instaurent une conjoncture de hauts revenus dans l'ensemble du sous-espace et renforcent l'intégration des marchés.

Le Bénin est fortement intégré au marché nigérian, le Niger l'est en grande partie par ses villes marchandes proches de la frontière, le Tchad est intégré dans sa partie sud par ses liens avec Maiduguri. Par contre le Cameroun l'est moins, bien que ses échanges avec le Nigeria aient un impact sur son agriculture.

Dans les pays de la zone franc, la plupart des acteurs tirent avantage des échanges avec leur voisin, y compris l'Etat. Mais, parce que nettement moins pourvus que les autres en ressources exportables, le Bénin et le Tchad mettent en oeuvre les stratégies les plus efficaces pour capter les rentes offertes par le marché nigérian.

V. LA CRISE FINANCIERE DU NIGERIA (1982-1985)

La crise financière et économique du Nigeria est le déterminant principal des échanges durant cette période. Ses effets s'étendent progressivement à l'ensemble des pays voisins : ils s'ajoutent aux facteurs internes de récession au Cameroun et au Niger par suite de la mévente des matières premières et sont directement reponsables de la crise économique au Bénin.

¹ IGUE et SOULF, 1992

² Les tissus viennent en tête de la réexportation (environ 60% du total en valeur).

5.1. Les manifestations de la crise au Nigeria

Suite au retournement du marché international des hydrocarbures, la chute brutale des exportations (de 25,6 milliards de dollars en 1980, année record, à 18,3 milliards l'année suivante, puis 10,7 milliards en 1983) marque le début de la crise nigériane. Mais celle-ci sera progressive.

Dans un premier temps, le gouvernement puise dans les réserves en devises pour soutenir les importations et les grands chantiers. Le "modèle économique rentier" n'est pas remis en cause et les importations alimentaires augmentent au contraire pour atteindre leur maximum en 1981 et 1982 (2,4 et 2,3 milliards de dollars). En 1983, elles sont encore supérieures à leur niveau de 1979 (alors que le revenu en devises du pétrole est inférieur de 6 milliards de dollars).

Face à l'aggravation de la contrainte financière, le gouvernement Shagari prend une série de mesures pour limiter les importations: retour au contrôle des changes (assoupli en 1980), élévation du tarif douanier et restrictions quantitatives. Ces mesures provoquent la chute du cours parallèle du naira qui passe de 294 FCFA en 1981 à 185 FCFA en 1983. C'est le début de la crise économique et la manifestation de l'échec de la gestion du président Shagari. Pour masquer cet échec, le gouvernement expulse près de 2 millions de travailleurs étrangers en janvier 1983, portant ainsi un coup d'arrêt à la visée régionale du pays affir:née durant le boom pétrolier et privant tous les secteurs de l'économie d'une partie de leur main-d'oeuvre. La crise financière ira en s'accroissant avec les dépenses de la campagne électorale présidentielle et les nouvelles mesures de restrictions. Celles-ci entraînent une fraude sans précédent, notamment sur le riz et le carburant dont les fuites sont estimées à 50.000 barils/jour.

Alors que la fraude menace la cohésion de la Fédération, les militaires reprennent le pouvoir aux civils le 31 décembre 1983. Ils s'engagent alors dans une politique d'austérité en procédant au changement de signes monétaires (pour contrôler la circulation fiduciaire et obliger au rapatriement des naira qui inondent les marchés voisins de la zone franc¹), en fermant les frontières avec leurs voisins, en avril 1984 (sans consultations de ces derniers) et en restreignant encore les importations, notamment de céréales. Ces différentes mesures exacerbent la crise et provoquent une nouvelle chute du naira sur le marché parallèle de change, jusqu'à 100 FCFA en 1985.

Au total sur la période, les rigidités du modèle rentier et la structure de l'économie nigériane basée sur les importations conduisent le Nigeria à appliquer une politique de "stop and go", alternant les phases de protection et de réouverture partielle du marché.

¹ Dans l'économie béninoise, la masse monétaire en naira est plus élevée que celle en monnaie nationale.

5.2. L'adaptation des pays voisins à la crise nigériane : la réexportation de céréales

La baisse du naira sur le marché parallèle et les mesures d'austérité ont de fortes répercussions sur les échanges frontaliers. L'activité commerciale aux frontières est freinée par la baisse du pouvoir d'achat et la diminution des produits manufacturés de contrepartie sur le marché nigérian, même si elle est par ailleurs stimulée par les restrictions à l'importation au Nigeria.

L'impact de la fermeture des frontières terrestres du Nigeria (d'avril 1984 à février 1986) est différent suivant les pays: alors que l'activité commerciale du Bénin, basée sur la réexportation, est fortement perturbée, le Niger connaît au contraire une période d'expansion de ses exportations (y compris enregistrées) de bétail et de niébé¹.

Outre la baisse du volume du commerce transfrontalier, le fait significatif de la période est l'adaptation de l'ensemble des pays voisins à la politique de restriction aux importations du Nigeria, en particulier des céréales. Toutefois, cette adaptation ne résulte pas du seul souci des pays limitrophes de profiter de la conjoncture de crise du Nigeria, elle est due avant tout à la stratégie des commerçants nigériens qui ont recours à leurs correspondants des pays voisins pour détourner les restrictions et approvisionner leur pays.

* Le Cameroun est le premier à se lancer dans la réexportation à grande échelle de riz et de farine de blé vers le Nigeria, à partir de la fonction de transit qu'il exerce depuis toujours pour le Tchad et la République Centrafricaine. Cette période marque l'apogée des flux de riz: entre 110 et 200.000 tonnes par an sont réexpédiées vers le nord Nigeria de 1982 à 1985. Dans le même temps, la SEMRY accumule des stocks de paddy et de riz usiné, faute de débouchés tant sur le marché intérieur que sur celui du Nigeria.

* Le Bénin suit également cette opportunité², mais ce n'est qu'à partir de 1986 que la réexportation de céréales prendra une grande ampleur. Durant la période, l'activité de réexportation est dominée par les tissus, en particulier le wax hollandais, mais, globalement, elle décline, passant de 100 milliards de FCFA en 1982 à 70 milliards l'année suivante et 21 milliards seulement en 1984³.

* Le Niger ajoute lui aussi, quoique de façon plus irrégulière, le riz et la farine de blé à ses activités de transit et réexportation. Les flux de riz atteignent 85.000 t. en 1985.

Conclusion

La crise met fin à l'ambition du Nigeria de jouer un rôle déterminant dans l'intégration régionale ouest-africaine. Mais dans le même temps, elle renforce les liens commerciaux

¹ Seules les importations enregistrées du Niger diminuent durant cette période. Mais au total, il ne semble pas que la fermeture de la frontière parvienne à entraver les échanges bien organisés au sein des réseaux haussa.

² Les importations de riz passent de 30.000 t. en 1980 à 57.000 t. en 1983, puis à 136.000 t. en 1984.

³ Voir IGUE et SOULE (1992).

qui se sont développés dans la période précédente de prospérité, les opérateurs nigériens ayant recours aux pays voisins pour leur approvisionnement. Dans cette période, les échanges transfrontaliers offrent une sécurité d'approvisionnement aux consommateurs du Nigeria.

VI . UN BILAN GLOBALEMENT FAVORABLE POUR LES PAYS LIMITROPHES

Cette revue des différentes phases des échanges dans le sous-espace montre que les déterminants de ce commerce sont fréquemment modifiés. Elle montre aussi que les voisins du Nigeria ont toujours pu s'adapter aux différentes conjonctures de son économie. Certes, à l'exception du Bénin et de la réexportation, ils ont rarement mis en oeuvre une stratégie commerciale offensive et, le plus souvent, ils ont subi les changements de conjoncture imprimés par le Nigeria. Mais globalement ils ont pu ou su en tirer parti, en jouant sur toutes les facettes de leur commerce extérieur: l'exportation de produits locaux, l'importation de produits alimentaires et de produits manufacturés à bas prix relatifs, et la réexportation.

Parmi les différentes conjonctures de l'économie nigérienne, deux situations très contrastées apparaissent plus profitables que les autres aux pays voisins: celle de forte expansion de l'économie nigérienne et celle, au contraire, de crise grave de la Fédération.

Durant les temps forts de l'agro-exportation, puis du boom pétrolier au Nigeria, les pays voisins ont pu développer leurs exportations et profiter d'un approvisionnement diversifié et à bon compte. La croissance des revenus et le taux de change relativement soutenu du naira ont élevé le niveau des prix au Nigeria, ce qui a stimulé les ventes des pays limitrophes, alors que la relative abondance en produits manufacturés sur le marché nigérien et les subventions accordées aux facteurs de production et à certains biens de consommation fournissaient à ces derniers des conditions d'achat avantageuses.

Pendant la guerre du Biafra, les pays limitrophes ont pu jouer sur un autre registre en assurant une fonction de relais du marché mondial pour l'approvisionnement du Nigeria, grâce à l'organisation transfrontalière des réseaux marchands. Mais ils ont également pu saisir l'occasion d'accroître leurs exportations de produits du crû.

Par contre, les situations intermédiaires paraissent moins favorables aux voisins du Nigeria. C'est le cas lors de la crise financière et économique de la Fédération au début des années quatre-vingt : certes les restrictions à l'importation du Nigeria ont permis d'augmenter les flux de réexportation, mais les échanges ont été globalement freinés par la mauvaise conjoncture du Nigeria. La réduction du pouvoir d'achat des consommateurs et la baisse du taux de change parallèle du naira ont handicapé les exportations des pays voisins, alors que l'offre du marché nigérien, moins bien approvisionné, devenait moins intéressante pour eux. Par ailleurs, les modifications fréquentes de la politique de protection nigérienne (la politique de stop and go) ont entraîné une instabilité du marché préjudiciable à la stabilisation des courants d'échange et à la définition de stratégies vis-à-vis du grand marché voisin.

**CHAPITRE III :
L'AJUSTEMENT DE L'ECONOMIE NIGERIANE ET SON
IMPACT SUR L'AGRICULTURE**

Dans ce chapitre, on présentera la politique d'ajustement structurel adoptée par le Nigeria à partir de 1986 et son impact, en particulier sur le secteur agricole.

Dès le début de l'ajustement, on constate une inversion des flux entre le Nigeria et ses voisins, la Fédération devenant largement exportatrice de produits manufacturés et de denrées agricoles. Notre analyse mettra donc l'accent sur les paramètres qui influencent le rayonnement régional de l'économie nigériane. De ce point de vue, il s'agit de savoir si la présence accrue des produits nigériens sur les marchés voisins résulte davantage d'une augmentation de la production et de la productivité au Nigeria que de l'approfondissement des différences de politiques monétaires et fiscales.

On verra ci-dessous que la réponse à cette question ne peut être tranchée nettement, bien que le facteur monétaire joue un rôle primordial. En effet, d'une part, les données disponibles sont insuffisantes pour établir un diagnostic précis des effets de l'ajustement et, d'autre part, les différents facteurs qui expliquent les échanges du Nigeria avec ses voisins sont trop imbriqués les uns dans les autres pour en tirer des causalités univoques.

Pour comprendre le caractère dramatique de la crise économique et financière qui affecte le Nigeria à partir du début des années quatre-vingt, il faut se remémorer l'euphorie de la période du boom pétrolier. Celui-ci avait permis à la Fédération d'atteindre un niveau de revenu jamais égalé, de prétendre accéder au statut de puissance intermédiaire (le Brésil fait à cette époque figure de modèle pour le Nigeria) et d'afficher des prétentions de leadership sur le continent. Par comparaison à cette période, le choc de la crise et de l'ajustement est donc plus fort pour les populations nigérianes que pour celles des autres pays africains.

I. LA POLITIQUE D'AJUSTEMENT DE L'ECONOMIE NIGERIANE

La chute des revenus du pétrole (de 25,6 milliards de dollars en 1980 à 10,7 en 1983) a rendu les changements de politiques inéluctables, mais comme on l'a vu dans le chapitre précédent, le Nigeria est entré à reculons dans l'ajustement. Ainsi, de 1981 à 1986, malgré diverses mesures portant surtout sur la restriction des importations, "le modèle rentier" résiste et la situation économique se dégrade¹. Cette conjoncture va renforcer la nécessité de l'ajustement, mais aussi les contraintes à la définition de cette nouvelle politique.

1.1. Les contraintes de l'économie nigériane à la veille de l'ajustement

Elles résultent à la fois de distorsions créées par le boom pétrolier au détriment des secteurs productifs et des effets de la crise économique et financière qui a entraîné une forte baisse des revenus de la population et a causé l'endettement de la Fédération.

Depuis le milieu des années soixante-dix, l'économie est devenue étroitement dépendante

¹ Voir notamment FORRÉST T. (1988).

des revenus du pétrole (entre 85 et 90% des recettes en devises) et donc de l'évolution du marché international des hydrocarbures¹. Les produits agricoles ont pratiquement disparu de la balance des paiements, en partie en raison de la demande accrue des transformateurs locaux, mais surtout des difficultés d'exportation suite à la surévaluation du naira.

La dépendance de l'économie nigériane ne se limite pas aux hydrocarbures, elle concerne aussi l'approvisionnement alimentaire, les facteurs de production et le marché des capitaux. Les importations alimentaires à bas prix relatifs ont pris une place importante dans les consommations, notamment des urbains, et dans la balance des paiements (en 1981, elles absorbent 21% des devises tirées du pétrole). Le programme ambitieux de modernisation de l'agriculture selon le schéma de la "révolution verte", qui repose sur la diffusion subventionnée d'intrants en grande majorité importés et sur les grands projets d'irrigation, est lui aussi coûteux en devises. Mais investissements et subventions n'empêchent pas la production agricole de décliner sous l'effet de l'exode rural, des rapports de prix défavorables avec les autres secteurs, ainsi que de la taxation opérée sur le secteur d'exportation par les Marketing Boards et la politique de change². Enfin, malgré la diversité des ressources locales, le fonctionnement de l'industrie nigériane est également basé sur le recours au marché mondial: près de 50% des matières premières sont importées et une part plus grande encore des équipements³.

Avec la crise économique et la raréfaction des devises, c'est donc à la fois le modèle de consommation et celui de production de l'économie nigériane qui sont affectés. Pour détendre cette contrainte, le gouvernement s'engage dans un recours accru aux capitaux extérieurs. L'endettement qui a commencé à prendre de l'ampleur en 1977, passe de 12 milliards de dollars en 1981 à 18 milliards en 1983 et 23 milliards en 1986, faisant entrer le Nigeria dans le groupe des plus grands débiteurs mondiaux hors OCDE. Avec l'augmentation des emprunts privés à des taux peu favorables, le service de la dette devient une contrainte très lourde pour la balance des paiements : il atteint le record de 40% des exportations en 1985, réduisant d'autant la disponibilité en devises pour l'approvisionnement des industries en facteurs de production.

La situation est d'autant plus critique que la crise économique et financière et les premières mesures de restriction de la demande ont fortement réduit le pouvoir d'achat des consommateurs et donc la taille du marché. Le chômage s'est accru (de 130% de 1981 à 1986 selon les statistiques officielles) surtout dans les villes et chez les jeunes ; le salaire minimum est bloqué en 1982 et aura perdu la moitié de son pouvoir d'achat en 1986.

L'approfondissement de la crise aura finalement raison du "modèle rentier", mais les contraintes énumérées ci-dessus vont expliquer la forme particulière que va prendre l'ajustement structurel au Nigeria.

¹ Voir notamment IWAYEMI A. (1988).

² Voir notamment EGG J. (1988).

³ Voir notamment PHILIPPE J. (1988).

1.2. La politique d'ajustement structurel

La première originalité de la politique d'ajustement de l'économie nigériane est que celle-ci est adoptée sans accord avec le FMI (dans un premier temps), à la suite d'un débat national lancé par le général Babangida¹.

Le programme d'ajustement structurel (PAS) lancé en juillet 1986 se fixe 4 principaux objectifs²:

- restructurer et diversifier les secteurs productifs afin de réduire la dépendance vis à vis du pétrole et des importations,
- générer un équilibre fiscal durable et rétablir celui de la balance des paiements,
- contrôler l'inflation et construire les bases d'une croissance économique non inflationniste,
- réduire la participation directe du secteur public à la production et améliorer l'efficacité de ce dernier tout en élargissant le rôle du secteur privé.

La mise en oeuvre du PAS s'appuie sur plusieurs volets de politique économique, dont le principal est la modification du taux de change. On verra ci-dessous que si l'ensemble des interventions de l'Etat gardent le cap de l'ajustement, la politique de stop and go, qui a marqué la transition entre le boom pétrolier et le PAS, n'est pas abandonnée pour autant. Les interventions continuent à fluctuer, quoique bien sûr dans une moindre mesure, entre récession et expansion et entre protection/subvention et libéralisation.

* la politique de change

Elle est la clef de voûte du PAS nigérian et la mesure qui a le plus d'impact sur les pays voisins. La dévaluation doit permettre de modifier les structures de l'économie basées sur l'importation et décourager celle-ci, en stimulant la production, les exportations et l'afflux de capitaux extérieurs.

Une première dévaluation a lieu mi-1986 avec la création d'un double marché des changes et la suppression du système de licences d'importation qui servait à l'allocation des devises. Le premier guichet est réservé aux transactions de l'Etat (paiement de la dette) et le second, le SFEM (Second tier Foreign Exchange Market) permet l'accès aux devises des opérateurs à travers des enchères hebdomadaires. Celles-ci sont réalisées sur le marché interbancaire, à partir de l'offre de devises de la Banque Centrale et de la demande des opérateurs.

¹ Au terme de ce débat, la population refuse l'accord avec le FMI, mais le gouvernement adopte la plupart des mesures de ce programme. Il reçoit l'appui de la Banque Mondiale.

² Federal Republic of Nigeria (1986).

La libéralisation du régime de change va connaître plusieurs étapes. En 1987, le système des "enchères hollandaises" est introduit¹, puis les deux guichets sont unifiés dans un FEM (Foreign Exchange Market). On a alors fait trois marchés de change: le FEM auprès de la CBN (Central Bank of Nigeria), le marché interbancaire des fonds autonomes et le marché parallèle. En 1989, les deux premiers sont unifiés dans l'IFEM (Interbank Foreign Exchange Market) et un nouveau marché apparaît avec l'ouverture des bureaux de change privés dans lesquels les transactions en devises sont libres (le taux s'approche de celui du marché parallèle), mais limitées aux billets et aux devises d'origine privée (ne provenant ni de l'IFEM, ni des banques)².

Le régime de change sur l'IFEM reste en fait largement administré par la CBN³, malgré sa dénomination de marché aux enchères. Plusieurs tentatives sont faites depuis 1991 pour le libéraliser, la dernière datant de mars 1992, quand la décote du naira sur le marché parallèle s'élève à nouveau (elle atteint 80%), soulignant le caractère artificiel du marché officiel. Le taux de change, déterminé par les négociations entre banques et entre banques et clients, est alors en théorie totalement libre. Mais en pratique, la CBN continue ses interventions régulatrices (d'autant plus facilement que l'essentiel des devises provient des exportations de pétrole du gouvernement)⁴, ce qui permet de dire que le taux de change est toujours administré⁵.

A partir de la première dévaluation de 1986 qui triple le prix du naira en dollars, la monnaie nigériane se déprécie fortement et de manière continue (mis à part une stabilisation temporaire en 1989). De 1985 à 1988, le taux officiel passe de 1,1 dollar à 0,2 et de 460 FCFA à 68. En 1989, le passage à l'IFEM entraîne une nouvelle forte baisse, accentuée en mars 1992 lorsque le naira est dévalué de 60% par rapport au dollar.

¹ Les banques n'obtiennent plus les devises au taux marginal de la souscription, mais au taux auquel elles ont soumissionné.

² Selon L'HERITEAU et al. (1991), ces bureaux ne traitent quasiment que le dollar et la livre (avec une surcote de 20% par rapport au marché officiel en novembre 1990). Ils ne concurrencent donc pas l'activité des marchés parallèles "classiques" liés aux transactions frontalières avec la zone franc.

³ Le volume de devises mis aux enchères est en fait réparti à l'avance par la Banque centrale entre les différentes banques classées en 6 catégories, afin d'assurer une répartition des allocations aux banques sur l'ensemble du pays.

⁴ Ce qui confirme le rôle central de la CBN dans le PAS. Rappelons qu'en 1988, la Banque Centrale est sortie de la tutelle du Ministère des Finances pour être rattachée directement au gouvernement.

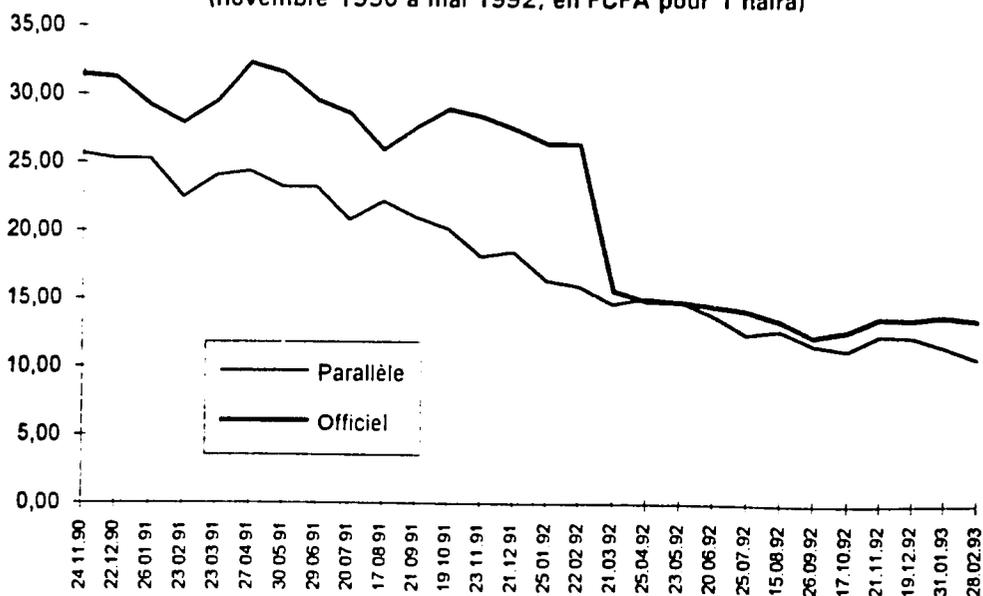
⁵ Voir L'HERITEAU et al. (1991) et Bulletin d'information économique de l'Ambassade de France à Lagos, n°21, octobre 1992.

Tableau n° 3.1.
Evolution du taux de change du naira
(taux annuel moyen en \$ ou FCFA pour 1 naira)

ANNEES	Officiel \$	Officiel FCFA	Parallèle FCFA	Décote (%)
1970	1,4000	389	350	10,0
1971	1,4000	389	345	11,3
1972	1,5200	383	325	15,1
1973	1,5200	339	300	11,5
1974	1,5891	382	275	28,0
1975	1,6239	348	245	29,6
1976	1,5960	381	280	26,5
1977	1,5466	437	243	44,4
1978	1,6482	419	197	53,0
1979	1,6591	461	201	56,4
1980	1,8286	529	201	62,0
1981	1,6534	534	294	44,9
1982	1,4856	507	287	43,4
1983	1,3822	555	185	66,7
1984	1,6085	584	124	78,8
1985	1,1206	460	100	78,3
1986	0,7686	425	100	76,5
1987	0,2519	91	60	34,1
1988	0,2204	68	44	35,3
1989	0,1358	40	32	20,0
1990	0,1243	35	28,5	18,6
1991	0,1009	32	24	25,0
1992	0,0572	14	12,5	10,7

Source : CBN (pour le \$), BCEAO et enquêtes (pour le FCFA)

Graphique n° 3.1.
Evolution récente des taux de change officiel et parallèle du naira par rapport au FCFA
(novembre 1990 à mai 1992, en FCFA pour 1 naira)



Source : Données bi-mensuelles SIM/OPVN (Niger)

Au total, depuis 1985, la monnaie nigériane est dévaluée vis-à-vis du dollar par un multiplicateur de 10 jusqu'en 1990 et de 20 jusqu'à 1992. Il est intéressant de noter en comparant les indices d'évolution que la dévaluation à l'égard du FCFA a été plus forte: elle se traduit sur le marché par un multiplicateur de 13 jusqu'en 1990 et de plus de 30 jusqu'à aujourd'hui.

Tableau n° 3.2.
Evolution comparée des taux de change du naira et des prix à la consommation
(en indice, 1985 = 100)

	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Naira / \$	159	485	554	899	982	1210	2134
Naira / FCFA	108	506	677	1152	1317	1440	3292
Prix consommation	105	116	181	273	293	338	524

Sources : taux de change : tableau 3.1.

indice des prix à la consommation : F.O.S. Sauf 1992. Ambassade de France à Lagos, bulletin d'information n° 21.

La comparaison de l'évolution des taux officiels de change et d'inflation ne laisse aucun doute sur la baisse très forte du taux de change réel de la monnaie nigériane (l'indice des prix à la consommation est multiplié par 5, contre 20 et 30 pour les changes)¹. On peut probablement même se demander si le taux de change du naira n'est pas sous-évalué aujourd'hui, reflétant davantage la rareté des devises que la valeur économique de la monnaie nigériane².

Contrairement à d'autres pays ouest-africains sous ajustement, comme le Ghana ou la Gambie, les autorités monétaires ne sont pas parvenues à éliminer ou limiter l'activité du marché parallèle de change. Celui-ci est très actif et le naira subit toujours une décote par rapport au taux officiel. Si le différentiel entre les deux marchés a pu être globalement réduit depuis 1986, comme le souhaitait le FMI, il s'est élargi à certains moments, comme au début 1992, obligeant le circuit officiel à s'ajuster au taux parallèle³.

¹ Voir L'HERITEAU et al. (1991) pour la discussion sur le calcul du taux de change réel et la comparaison plus adaptée aux pays voisins par les prix respectifs et le taux de change parallèle.

² La cotation plus élevée du naira en dollars sur les marchés internationaux qu'à Lagos peut le laisser penser (GUERIN M., 1992, d'après AED, 23 mars 1992).

³ Aux dires des experts, la CBN semble décidée fin 1992 à stabiliser le naira autour du cours pivot de 19,5 naira pour 1 dollar (soit 0,051 dollar pour un naira).

En fait, il semble que la logique de fonctionnement du marché parallèle n'ait pas changé depuis la fin des années soixante-dix : c'est toujours l'insuffisance de l'offre de devises de la Banque centrale qui conduit les opérateurs à s'approvisionner sur le circuit parallèle où la forte demande de devises accélère la dépréciation du naira. Dans la période du boom pétrolier la demande de devises était stimulée par les rentes à l'importation, aujourd'hui elle est motivée par la limitation de l'offre. En raison de la faiblesse des revenus du pétrole et notamment de la part consacrée au service de la dette, l'offre de devises de la CBN (environ 60 millions de dollars par semaine) est en effet loin de pouvoir satisfaire le besoin des opérateurs¹. Ceci explique que le marché parallèle n'ait pu être stabilisé jusqu'ici².

Enfin, il faut signaler qu'à côté du marché parallèle "classique", hors du système bancaire, le marché des fonds autonomes a donné lieu à une floraison de petites banques, "les banques champignons" dont les pratiques illicites élargissent le circuit parallèle. En principe ces banques devraient pratiquer les taux résultant de l'IFEM (avec une marge n'excédant pas 1%), mais en réalité elles négocient les devises avec un différentiel pouvant excéder 20%. L'attrait des bénéfices réalisés à partir de ce différentiel a provoqué l'ouverture d'un grand nombre de banques ; ainsi, mi-1991, 120 banques commerciales et d'affaires participaient à l'IFEM contre 41 fin 1986. Une part de celles-ci appartenant à des hommes d'affaires non spécialisés dans le secteur, mais qui ont obtenu les licences nécessaires à leur installation, on peut penser que la rente sur le différentiel de change se substitue dans la période du PAS à la rente sur les importations soumises à licences de la période antérieure³.

Le système de change à taux multiples du Nigeria comporte donc 4 marchés: celui, encore largement administré de l'IFEM, et 3 autres qui sont apparentés, tout ou en partie, aux circuits parallèles (le marché des fonds autonomes, les bureaux de change privés et le marché parallèle proprement dit).

* la politique monétaire

Elle cherche et parvient, dans un premier temps, à contenir l'inflation en retirant des liquidités du marché financier. Mais en 1988, soucieux de relancer l'économie, le gouvernement relâche cette politique et la masse monétaire augmente de 44%. L'inflation s'élève alors entre 40 et plus de 50% (selon les modes de calcul) en 1988 et en 1989.

¹ Cette situation semble s'améliorer en 1992 où l'offre de dollars devrait approcher le total annuel de 3,75 milliards de dollars, contre 3 milliards en 1991 et 2,5 en 1990. (Bulletin d'information de l'Ambassade de France à Lagos, n°22, décembre 1992).

² La différence avec le Ghana et la Gambie tient en grande partie à la taille du marché nigérian: le cedi ghanéen a pu être stabilisé par un apport massif d'aide financière extérieure, le dalasi gambien par la contrepartie en FCFA des flux de réexportation, remèdes qui sont insuffisants pour stabiliser le taux parallèle au Nigeria en raison de l'ampleur des besoins en moyens de paiements internationaux.

³ Pour une analyse détaillée, voir L'HERITEAU et al. (1991).

Le retour à une politique restrictive permet de la réduire¹, mais elle reprend rapidement en 1991 (41,3% officiellement) et différentes estimations la situe entre 65 et 100% de juillet 1991 à juin 1992².

En 1987, le crédit est libéralisé, entraînant une flambée des taux, jusqu'à 30%, qui frappe particulièrement les entreprises industrielles.

* la politique budgétaire et le secteur public

Face à la baisse des revenus du pétrole, le gouvernement cherche à réduire les dépenses en bloquant l'emploi et les salaires du secteur public, en coupant une grande partie des transferts aux entreprises parapubliques et en opérant une sélection dans les projets en cours. Il privatise un grand nombre d'entreprises, dont les offices de commercialisation agricole, et réduit ses participations dans d'autres.

Par ailleurs, les subventions à la consommation sont en grande partie supprimées. Une exception de taille est faite, contre l'avis du FMI, pour les produits pétroliers et les engrais dont les subventions sont réduites (de 80% pour le caburant), mais maintenues. Un fonds extra-budgétaire est créé pour financer la poursuite ou la mise en oeuvre de grands chantiers, tels que celui de la nouvelle capitale Abuja et, selon la Banque Mondiale³, pour compléter certaines subventions dont celle aux engrais⁴. Enfin, le remboursement de la dette est limité à 30% des recettes d'exportation.

Malgré ces mesures, l'Etat ne parvient pas à atteindre ses objectifs et le déficit budgétaire s'accroît : il passe de plus de 8 milliards de naira en 1986 (11% du PIB) à plus de 23 milliards en 1990 (soit 10% du PIB au lieu des 3% escomptés). Mais surtout, la structure des dépenses se modifie au détriment des investissements dont la part relative passe en dessous de 40%.

* la politique de commerce extérieur

Dès le début du PAS, la politique de restriction des importations est assouplie avec la suppression des licences, la réduction du nombre de produits prohibés (qui passent de 74 à 16) et une baisse des droits de douane (qui sont relevés cependant en 1988, à 28% en

¹ "Entre 1986 et 1992, la CBN aura retiré des marchés financiers près de 25 milliards de naira. Les difficultés qu'elle a à contrôler la masse monétaire en circulation laissent songeur" et donnent une indication sur l'importance du marché parallèle (GUERIN M., 1992).

² Bulletin d'information de l'Ambassade de France au Nigeria, n°21, octobre 1992.

³ Entretiens à Lagos.

⁴ Bien que le budget soit encore entaché selon le FMI d'un manque de transparence quant à l'estimation des recettes pétrolières et qu'il soit difficile de préciser ce qui est hors budget, on peut noter que "le compte indépendant du Gouvernement fédéral" est doté de 2,2 milliards de naira en 1990, 4,8 en 1991 et 6,9 en 1992. Par ailleurs le budget comprend "des fonds spéciaux" inclus dans le compte fédéral général (dotés de 2,3 milliards de naira en 1990, 3,2 en 1991 et 4,7 en 1992 pour un montant budgétisé du compte fédéral de 94,3 milliards cette dernière année). Bulletin d'information de l'Ambassade de France au Nigeria, n°18, avril 1992.

moyenne)¹. Des concessions tarifaires sont ensuite accordées aux exportateurs de produits manufacturés pour l'importation de matières premières et de biens intermédiaires. En fait, le régime d'importation est loin d'être complètement libéralisé et le Nigeria fait une exception de taille au standard de l'ajustement structurel en maintenant une protection "totale" de certaines branches agricoles et industrielles.

La libéralisation des exportations est dans un premier temps plus complète: les Marketing Boards, les licences, les interdictions et les droits de douane sont supprimés. Par ailleurs, les opérateurs hors secteur pétrolier sont autorisés à conserver les devises issues de leurs ventes à l'étranger. En 1990 toutefois, suite à des pénuries de produits de base, une nouvelle liste de produits prohibés à l'exportation est publiée. Elle concerne principalement les produits agricoles: denrées alimentaires locales, produits alimentaires importés et produits agricoles non transformés (cacao graine et palmiste).

1.3. La politique agricole

D'une manière générale, elle illustre bien le compromis adopté dans le PAS nigérian entre libéralisation et protection sélective, ainsi que les difficultés à mettre en oeuvre ce compromis.

La relance de l'agriculture est attendue principalement des réformes macro-économiques présentées ci-dessus et en particulier de la dévaluation du naira par rapport au dollar. Mais un certain nombre de mesures propres au secteur agricole sont adoptées.

* l'objectif général

Le secteur agricole se voit assigner, une nouvelle fois pourrait-on dire, une place centrale dans la nouvelle politique économique. Avec la relance de la production, il a pour objectif d'assurer l'approvisionnement alimentaire des populations, de fournir des matières premières aux industries et de participer au rééquilibrage de la balance des paiements. Mais il doit aussi contribuer à réduire le sous-emploi dans l'ensemble de l'économie et à relever le niveau de vie des populations rurales.

La politique agricole donne la priorité à l'intensification de la production de la petite paysannerie qui contribue à plus de 80% des récoltes au Nigeria.

Des objectifs ambitieux d'autosuffisance alimentaire sont fixés pour les produits de base: à court terme pour le maïs, mil, sorgho, igname et manioc; à moyen terme (3 à 5 ans) pour le niébé, le poisson et les oeufs et à plus de 5 ans pour le riz, le blé, la viande et les produits laitiers. Un accent particulier est mis sur la production de maïs, de riz et des produits du palmier, à travers un programme national de distribution d'intrants.

¹ Le système de taxation reste très hétérogène: sur 26 produits agro-alimentaires (non prohibés à l'importation), la taxation varie de 11 à 214%, avec un taux moyen de protection de 54% (GUERIN, M., 1992).

* le financement

Le financement du gouvernement fédéral à l'agriculture est augmenté, modestement dans un premier temps¹, plus nettement en 1990-92². Mais, suite à la suppression des entreprises parapubliques, le budget peut être davantage consacré à la vulgarisation des technologies améliorées auprès de la paysannerie. Ce financement est complété par des investissements dans les infrastructures rurales.

Par ailleurs, l'allocation de crédit à l'agriculture augmente à travers les banques commerciales, dans le cadre du fonds agricole garanti par la Banque centrale (Agricultural Credit Guarantee Fund)³, et la NACB (Nigerian Agricultural and Cooperative Bank)⁴.

* la libéralisation du marché

La politique agricole s'insère dans le cadre général de libéralisation de l'économie décrit ci-dessus. Dès le début du PAS, les Marketing Boards sont supprimés. Ce sont désormais les opérateurs privés qui seuls commercialisent et exportent dans un marché où les prix sont libres. Par ailleurs, les entreprises publiques ou para-étatiques engagées directement dans la production sont fermées ou privatisées.

La politique de libéralisation du marché est tempérée par l'initiative du gouvernement fédéral, en 1987, de lancer un ambitieux programme national de stockage portant sur 1 million de tonnes de céréales. Dans ce programme, 15% des céréales seraient contrôlées par le gouvernement fédéral (5%) et les Etats (10%), à des fins d'interventions régulatrices et de réserves stratégiques (le reste étant à la charge du secteur privé: agriculteurs, coopératives, commerçants et industriels). En complément des capacités existantes (estimées à 225.000 t.), un silo moderne devrait être construit dans chacun des 31 Etats (5 seulement sont en place fin 1992).

* la protection

Parallèlement à la politique de prix, dont il attend la principale incitation à la relance de la production, le gouvernement maintient son soutien à la petite paysannerie.

La protection par le change est ainsi renforcée par deux mesures principales: la prohibition des importations auxquelles la production nationale est censée pouvoir se substituer et la subvention aux engrais :

¹ Il passe de 4,8% en 1981-85 à 5,1% du budget de la période 1987-89 qui se monte au total à 19 milliards de naira.

² Cf AFOUDA ET SOULE, rapport Nigeria.

³ Cf AFOUDA et SOULE, rapport Nigeria.

⁴ Les crédits de la NACB augmentent modestement, mais ils sont réorientés vers les productions végétales, au détriment de l'élevage et de la pêche.

- l'interdiction des importations

A celle de riz et de maïs en vigueur depuis octobre 1985, s'ajoutent désormais celles de blé et de farine de blé, d'huiles végétales et de quelques autres produits. Cette mesure vise à soutenir le développement de la production, mais aussi à contraindre l'agro-industrie à s'approvisionner en matières premières locales¹ afin d'économiser des devises.

Pour ce qui concerne le blé en particulier, cette décision est courageuse car elle heurte de nombreux intérêts² du fait du volume élevé des importations (jusqu'à 1,5 million de tonnes en 1991). Elle sera du reste suspendue fin octobre 1992.

A l'abri de cette protection, une activité importante de réexportation de riz et de farine de blé se développe à partir des pays voisins. A plusieurs reprises, les autorités nigérianes tentent, sans succès, de juguler la fraude par un contrôle accru aux frontières. Malgré ces flux, les importations sont nettement réduites par rapport à leur niveau du début des années quatre-vingt (de l'ordre de 2/3 ou de la moitié pour le riz et de 2/3 à 3/4 pour le blé).

Tableau n° 3.3.
Importations de riz du Nigeria (directes et via le Bénin et le Cameroun)
(en millier de tonnes)

Années	Importations directes	Importations via le Bénin et le Cameroun		
		Total	Bénin	Cameroun
1980	450	64	2	62
1981	657	111	52	59
1982	539	251	51	200
1983	544	140	23	117
1984	365	210	99	111
1985	351	282	84	198
1986	-	312	167	155
1987	-	361	349	12
1988	-	290	245	45
1989	-	50	50	0
1990	-	129	129	0

Sources : Importations directes : AFOUDA et SOULE (Rapport Nigeria), d'après FAO et CBN.
Bénin : Estimations d'après les importations du port autonome de Cotonou.
Cameroun : HARRE et ENGOLA OYEP (rapport Cameroun).

¹ Et, dans le cas de la meunerie/boulangerie et des brasseries notamment, à modifier les processus de production en fonction des substituts disponibles localement.

² Les meuniers et les exportateurs américains de blé en particulier. Le gouvernement américain menacera du reste à plusieurs reprises le Nigeria de représailles commerciales.

- la subvention aux engrais

Bien que réduite officiellement dans le cadre du PAS (de 75 à 60%, puis à 30% selon le budget 1991), la subvention est maintenue. En tenant compte de la dévaluation du naira, la subvention est en réalité beaucoup plus élevée : elle atteint 80 à 90% et se chiffre selon certaines sources à 1,3 milliard de naira en 1989¹ et à 2 milliards en 1990². Ce coût est donc très élevé par rapport au budget de l'agriculture³.

La proportion encore élevée des importations et la hausse des coûts de la production nationale expliquent l'ampleur de ces dépenses. La capacité de production d'engrais a doublé avec l'ouverture en 1987 de l'unité de production de la NAFCON (National Fertilizer Company of Nigeria) à Onné (dans le River State) qui s'est ajoutée à celle de Kaduna⁴. Mais les estimations divergent quant à la part prise par l'offre nationale dans la couverture des besoins estimés à 1,3 million de tonnes⁵.

La non-transparence des données tient aux divers trafics qui entourent la distribution des engrais. Celle-ci est entièrement contrôlée par l'Etat à travers le FPDD (Fertilizer Procurement and Distribution Division) et la NAFCON au niveau national et par les ADPs dans les Etats. Plusieurs études montrent qu'une part importante des engrais n'arrive pas aux producteurs (détournée dans le transport et le stockage ou exportée frauduleusement vers les pays voisins) ou ne leur parvient qu'à des prix élevés⁶.

* l'investissement dans le développement rural

Les RBRDAs (River Basin and Rural Development Authorities) qui avaient la charge des grands projets d'irrigation dans la période précédente sont restructurés en 1986⁷. Ils abandonnent leur engagement dans la production pour se concentrer sur l'approvisionnement en eau. Les ADPs (Agricultural Development Projects), soutenus par la Banque Mondiale, sont multipliés (avec l'objectif d'un projet par Etat). Ils deviennent l'instrument principal de la nouvelle politique d'intensification de la production par la diffusion de semences améliorées et d'intrants.

¹ Banque Mondiale (1989, annexe III).

² NWOSU (1991), d'après la Banque Mondiale.

³ La Banque Mondiale (1989) note qu'en 1987 l'allocation aux engrais (140,3 millions de naira) représente plus de 40% des dépenses en capital du budget de l'agriculture. En réalité les dépenses semblent beaucoup plus élevées, ce qui confirme l'existence d'un financement hors budget.

⁴ La NAFCON produit un complexe urée-amoniac-NPK et l'unité de Kaduna du superphosphate simple.

⁵ Selon la Banque centrale, la production est passée de 1 à 1,3 million de tonnes de 1988 à 1990 (AFOUDA et SOULE, rapport Nigeria); selon la FAO elle atteint 317.000 t. en 1989 et les importations 220.000 t. (NWOSU, 1991); enfin, selon d'autres sources, la capacité actuelle de production est de 800.000 t. (Bulletin d'information de l'Ambassade de France au Nigeria, n°21, octobre 1992).

⁶ Voir Banque Mondiale (1989), NWOSU (1991) et CBN/NISER (1992).

⁷ Et réduits de 18 à 11.

Dans leur tâche de développement rural, ils sont secondés par deux nouvelles institutions extra-ministérielles. La principale, le DFRR (Directorate of Food, Roads and Rural Infrastructure), est chargée d'améliorer les infrastructures rurales (routes, approvisionnement en eau et électricité,...) et l'emploi. La seconde, la NDE (National Directorate of Employment) est consacrée à l'emploi et à la formation technique.

En dehors du programme de stockage de céréales mentionné ci-dessus¹, le gouvernement fédéral a pris une autre décision qui va à l'encontre des principes du PAS (et de l'expérience des années précédentes): la création de complexes agricoles de 30 à 50.000 ha dans chaque Etat. Cette décision qui est motivée par la création d'emplois, reste encore au stade du projet, mais elle ne semble pas être abandonnée².

Conclusion

Ce survol de la politique mise en oeuvre depuis 1986 montre que l'ajustement structurel prend une forme particulière au Nigeria (qui lui vaut encore aujourd'hui des démêlés avec le FMI). Tout en libéralisant largement l'économie, le gouvernement fait des entorses de taille à la version "classique" de l'ajustement, notamment en accentuant la protection de son agriculture. Par ailleurs, il cherche à maintenir un certain contrôle sur l'économie en gardant une part d'intervention sur les changes, le marché céréalier, le commerce extérieur et même la production.

Cette politique qui consiste à préserver une marge de manoeuvre à l'Etat dans plusieurs secteurs contribue au maintien des rentes et de l'affairisme, en ce sens qu'elle crée des différentiels de prix (sur le marché des changes, des engrais,...) qui peuvent être exploités par les agents économiques les mieux placés. Mais elle est aussi une forme de réponse aux nombreuses contraintes auxquelles le gouvernement doit faire face (endettement, dépendance du pétrole, faiblesse des secteurs productifs, chute des revenus de la population et tensions politiques).

II. L'IMPACT DE L'AJUSTEMENT

D'une manière générale, les effets de l'ajustement sur l'économie nigérienne sont mitigés. La productivité s'améliore dans plusieurs branches et la production est relancée, mais les coûts de production et les prix à la consommation restent élevés et le revenu réel baisse ou stagne selon les secteurs.

Bien que la crise économique et financière ait déjà fortement ébranlé le "modèle rentier" issu de la période du boom pétrolier, la principale réussite du PAS est d'avoir engagé une modification des structures de l'économie. La nouvelle politique conduit à une meilleure allocation des ressources. Elle a redressé en partie le déséquilibre villes-campagnes en

¹ L'information manque pour se faire une idée de l'incidence budgétaire de ce programme qui est mentionnée comme importante (CBN/NISER, 1992).

² NWOSU (1991).

augmentant les investissements dans les zones rurales. Elle a réduit le biais défavorable aux activités de production et à l'exportation. Elle a modifié la structure des importations au profit des biens d'équipement et des matières premières (qui représentent maintenant près de 3/4 des achats sur le marché mondial). Enfin, elle a provoqué un changement dans les attitudes, avec un regain d'intérêt pour la production et la maintenance¹.

La croissance est relancée dans l'agriculture comme on le verra plus loin, mais surtout dans l'industrie (où le taux de croissance atteint 9% de 1986 à 1989). Les entreprises recourent davantage aux matières premières locales et les activités d'exportation sont stimulées. Mais la capacité d'utilisation reste encore faible, malgré une nette amélioration dans certaines branches (brasseries et textiles) qui ont su utiliser les matières premières locales. La dévaluation a pour effet d'augmenter les coûts de production et de rendre prohibitif les pièces de rechange et l'équipement importés. La croissance de la production est de surcroît limitée par les prix élevés à la consommation et la contraction de la demande.

Tableau n° 3.4.
Evolution du salaire minimum réel
(indice, 1985 = 100)

	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Salaire minimum	95	86	55	37	34	59

Source : FOS (Federal Office of Statistics)

En effet, le pouvoir d'achat des populations urbaines, mais aussi rurales est en nette baisse, comme le montre l'indice du salaire minimum réel. Le chômage augmente, les salaires ont été gelés jusqu'en 1990 et la suppression ou la diminution des subventions a contribué à augmenter fortement les coûts de transport et d'approvisionnement en eau, les services médicaux et les charges éducatives.

2.1. L'impact sur le secteur agricole et l'élevage

La faible qualité de l'information empêche de faire un diagnostic précis de l'évolution de l'agriculture durant ces dernières années. En premier lieu, les données sur la production sont marquées par une forte disparité suivant les sources. L'exemple le plus frappant est la différence d'estimation de la production de manioc et d'igname: 36 millions de tonnes en 1990 selon la FAO et 15 millions de tonnes selon la Banque Centrale. L'estimation des revenus est elle aussi sujette à caution, car l'évolution des prix réels au producteur est surestimée (l'inflation étant en réalité supérieure au taux officiel utilisé dans les calculs), alors que le prix des intrants, notamment des engrais, est au contraire sous-estimé (le prix de marché des engrais étant trois fois supérieur au prix de cession officiel). Enfin, la plupart

¹ NWOSU (1991).

des informations disponibles sont constituées de données agrégées par secteurs et à l'échelle nationale et les enquêtes détaillées qui permettraient de confirmer ou infirmer les tendances globales sont rares.

Le manque de concordance entre les sources d'information ouvre les portes à plusieurs diagnostics différents, tout aussi argumentés les uns que les autres. Une vision, que nous qualifierons d'optimiste, de la croissance de la production alimentaire (5% par an de 1982 à 1989) peut être soutenue à partir des statistiques de la FAO appuyées par les résultats spectaculaires des producteurs encadrés par les ADPs¹. Une vision pessimiste pourrait au contraire être développée sur la base de l'information du Federal Office of Statistics (FOS) qui présente les résultats de production les plus faibles. Elle pourrait prendre appui sur certaines enquêtes auprès de la petite paysannerie (largement majoritaire au Nigeria) qui montrent, notamment dans le nord céréalier, que les petits paysans ont fortement souffert de la politique d'ajustement².

En général, les analystes retiennent une vision intermédiaire, probablement plus réaliste, basée sur une combinaison des données de la Banque Centrale (CBN) et de la FAO³. Dans ce diagnostic, la production vivrière a augmenté, comme celle de rente, mais faiblement, la forte hausse des prix aux producteurs ayant été en grande partie compensée par l'inflation et l'augmentation des prix des intrants et du transport. C'est ce diagnostic que nous résumerons et discuterons ci-dessous.

2.1.1. L'évolution des productions agricoles

* la production vivrière

Elle augmente globalement, probablement avant tout sous l'effet de la crise économique qui a entraîné le "retour à la terre" de nombreux citadins et la pratique de l'agriculture comme revenu d'appoint.

Cette augmentation est due principalement à l'igname et au manioc qui retrouvent leur niveau de production de 1970 (ou qui doublent quasiment ce niveau selon la FAO), tandis que la production totale de céréales diminue selon certaines sources ou augmente faiblement pour d'autres.

¹ MIJINDADI N.B. and JONES P.V. (1991).

² MEAGHER K. (1991).

³ CBN/NISER (1992) et IWOSU A.C. (1991).

Tableau n° 3.5.
Productions vivrières 1970-1991
(selon deux sources, en milliers de tonnes)

	Maïs		Riz		Blé		Mil		Sorgho		Total céréales	
	CBN	FAO	CBN	FAO	CBN	FAO	CBN	FAO	CBN	FAO	CBN	FAO
1970	1 143	1 310	230	162	19	7	3 106	3 284	4 053	4 080	8 551	8 843
1975	1 332	1 260	504	170	18	18	2 550	3 000	2 920	3 590	7 324	8 038
1980	612	1 550	105	360	24	21	2 354	3 130	3 346	3 800	6 441	8 861
1983	594	1 600	145	422	26	32	2 783	2 300	3 292	2 300	6 840	6 654
1984	1 058	1 058	157	429	27	45	3 349	3 200	4 608	4 608	9 199	9 340
1985	1 190	1 196	196	339		40	3 684	3 600	4 991	4 991	10 061	10 166
1986	1 336	1 336	283	468	132	15	4 111	4 111	5 455	5 455	11 317	11 385
1987	1 202	1 357	297	479	139	30	3 905	4 393	5 182	5 890	10 725	12 149
1988	1 217	2 080	529	660	159	50	3 720	4 117	3 298	4 948	8 923	11 855
1989	1 338	2 132	687	1 090	257	60	3 802	4 770	3 346	4 831	9 430	12 883
1990	1 762	1 832	765	825	272	90	4 386	5 136	3 647	4 185	10 832	12 068
1991	1 850	1 900	799	1 051	278	85	4 600	3 497	3 833	4 346	11 360	10 879
Pré-PAS	947	1 285	166	397	18	39	3 272	3 033	4 297	3 966	8 700	8 720
PAS	1 380	1 850	570	763	207	58	3 953	4 604	3 868	4 964	9 978	12 239
Variation %	46	44	243	92	1 070	47	21	52	-10	25	15	40

58

65

BEST AVAILABLE COP

Tableau n° 3.5. (suite)
Productions vivrières 1970-1991
(selon deux sources, en milliers de tonnes)

	Igname		Manioc		Total racines et tubercules	
	CBN	FAO	CBN	FAO	CBN	FAO
1970	12 303	13 000	5 224	9 084	17 527	22 084
1975	8 620	15 000	2 324	10 500	10 944	25 500
1980	5 248	17 000	942	11 000	6 190	28 000
1983	4 047	16 625	513	9 950	4 560	26 575
1984	4 600	18 500	1 209	11 800	5 809	30 300
1985	4 738	21 200	1 378	13 500	6 116	34 700
1986	5 209	19 750	1 564	14 700	6 773	34 450
1987	4 886	20 000	1 436	17 000	6 322	37 000
1988	5 042	16 000	1 587	14 000	6 629	30 000
1989	9 172	9 609	3 727	15 425	12 899	25 034
1990	9 887	13 624	4 098	19 043	13 985	32 667
1991	10 629	16 000	4 609	20 000	15 238	36 000
Pré-PAS	4 462	18 775	1 033	11 750	5 495	30 525
PAS	7 247	14 808	2 712	16 367	9 959	31 175
Variation %	62	-21	162	39	81	2

Notes : Pré - PAS = moyenne 1983-85
 PAS = moyenne 1987-90
 Sources : CBN - NISER (1992), complété par CBN.
 FAO, Annuaire de la production.

La plupart des sources signale une régression de la production de sorgho¹ qui compense en partie l'augmentation des autres céréales. L'expansion des surfaces en coton et arachide se serait effectuée au détriment de celles en sorgho. Le maïs et le blé ont connu une forte croissance, tandis que celle du riz est controversée par les différentes sources (elle fait plus que quadrupler selon CBN et diminue d'après la FAO). Quoi qu'il en soit, à l'exception de la production de maïs qui approche 2 millions de tonnes, les résultats de la production de céréales (riz et surtout blé) sont inférieurs aux attentes suscitées par la prohibition des importations.

Les faux espoirs d'atteindre l'autosuffisance en blé sont probablement définitivement déçus, comme semble le montrer la décision de réouverture des importations fin octobre dernier. Bien que la controverse sur le niveau de production soit encore plus forte dans le cas du blé², il est peu probable que l'offre nationale dépasse 100.000 t. (l'USDA estime

¹ Les divergences entre les sources portent à la fois sur la production des dernières années (plus faible pour la FAO et NWOSU que pour CBN/NISER) et sur celle des années précédant le PAS (au contraire plus élevées pour la FAO et NWOSU).

² Les autorités nigérianes surestiment les chiffres de production en réponse au gouvernement américain qui invoque la concurrence déloyale des importations de farine de blé européenne par les marchés frontaliers depuis la fermeture officielle des importations (dont la quasi-totalité provenait des Etats-Unis jusqu'en 1986).

qu'elle atteint au maximum 60.000 t.)¹.

L'augmentation globale de la production semble relever davantage d'une amélioration des rendements que de l'extension des surfaces. De 1987 à 1989, les surfaces en céréales diminuent au total (de près de 4%) sous l'influence de la réduction des emblavures en mil et sorgho, alors que les surfaces consacrées aux racines et tubercules augmentent de près de 5%. Par contre, les rendements s'améliorent pour toutes les productions, en particulier pour l'igname (près de 8%) et dans une moindre mesure le manioc².

*** les cultures commerciales**

Si le PAS ne peut avoir un impact à court terme sur les cultures pérennes, les cultures annuelles, en particulier le coton, connaissent une forte progression. Dans le nord, la production d'arachide augmente principalement par extension des surfaces, alors que celle de coton croît sous l'effet des surfaces mais surtout des rendements. Parmi les cultures pérennes du sud, la production de cacao augmente sensiblement, de même que celle d'huile de palme, alors que les productions de palmiste et de caoutchouc régressent.

Tableau n° 3.6.
Productions commerciales 1970-1991
(en milliers de tonnes)

	Cacao	Palmiste	Coton	Huile de Palme	Arachide
1970	305	315	858	488	1 581
1975	216	295	313	500	449
1980	153	279	77	650	674
1983	140	279	120	500	396
1984	150	340	108	550	591
1985	110	360	114	615	621
1986	123	350	100	650	640
1987	105	353	80	715	657
1988	230	545	194	700	586
1989	256	600	187	700	812
1990	221	620	276	720	830
1991	180	589	270	725	842
Pré-PAS	133	326	114	555	536
PAS	203	530	184	709	721
Variation %	52	62	62	28	35

Notes : Pré-PAS = moyenne 1983-1985
PAS = moyenne 1987-1990

Sources : CBN - NISER, complété par CBN

¹ USDA, 1992.

² D'après NWOUSU A.C. (1991).

BEST AVAILABLE COPY

2.1.2. Prix et revenus

La politique d'ajustement structurel, la dévaluation du naira et la prohibition des importations de produits alimentaires de base entraînent une forte augmentation des prix à la consommation comme à la production. Mais l'inflation et en particulier la hausse du coût des intrants réduisent considérablement les bénéfices que les producteurs peuvent tirer de cette situation.

* les prix à la production

Les données moyennes recueillies par la Banque Centrale montrent que les prix nominaux à la consommation augmentent moins que les prix à la production¹.

Ceux-ci connaissent une forte hausse: de 1983-85 à 1987-89, ils augmentent de 40 à 140% pour les principaux produits alimentaires² (à l'exception de l'arachide décortiquée), et davantage encore pour les cultures commerciales (177% pour le palmiste, 491 pour le cacao et 521% pour le coton).

Par contre en termes réels, l'augmentation des prix au producteur est nettement plus faible: comme le montre le tableau n°3.7., elle est négative pour tous les produits alimentaires à l'exception du riz (23%). Seules les cultures commerciales et d'exportation, en particulier le coton et le cacao, voient leur valorisation fortement accrue³.

Tableau n° 3.7.
Prix réels au producteur (en naira/tonne)

	Mais	Riz	Mil	Sorgho	Igname	Manioc	Cacao	Palmiste	Coton
1983	767	1 093	532	569	944	1 176	1 400	230	560
1984	781	1 336	713	885	872	810	1 074	286	501
1985	1 219	1 662	563	567	609	547	1 019	272	577
1986	1 167	1 535	372	410	675	428	2 261	258	846
1987	358	1 356	349	360	533	533	4 396	498	2 344
1988	802	1 788	687	683	729	958	4 663	424	1 907
1989	823	1 902	495	595	731	808	2 256	301	1 384
Pré-PAS	922	1 364	603	674	808	844	1 164	263	546
PAS	661	1 682	510	546	664	766	3 772	408	1 878
Variation %	-28	23	-15	-19	-18	-9	224	55	244

Sources : D'après CNB -NISER (1992), les prix nominaux sont déflatés par l'indice CBN des prix à la consommation
Pré-PAS = moyenne 1983-1985
PAS = moyenne 1987-1989

¹ Cf NWOSU (1991), annexes statistiques.

² Mais: 43%, sorgho: 59%, mil: 64%, igname: 66%, manioc: 88% et riz: 138% (d'après CBN/NISER, 1992).

³ Le caoutchouc est le seul produit commercial dont les prix réels n'augmentent pas durant cette période.

En tenant compte que le taux d'inflation officiel (utilisé comme déflateur) est probablement sous-estimé, on peut conclure que le PAS n'a pas jusqu'ici un effet déterminant d'incitation par les prix de la production alimentaire¹.

* les prix des intrants

L'évolution des prix des intrants semble confirmer que la situation économique de la majorité des producteurs ne s'améliore pas substantiellement avec le PAS.

Tableau n° 3.8.
Prix des facteurs de production (en naira courant)

	Salaire agricole (jour)	Engrais (sac de 50 kg)		Pesticide (litre)	Carburant (litre)	Location Tracteur (ha)
		Officiel	Marché			
1983	5,6	2,6			0,15	
1984	6,3	5,5		12,5	0,20	67
1985	7,0	8,2	18,0	14,0	0,20	69
1986	10,0	9,2	23,0	15,0	0,40	68
1987	12,0	9,2		23,8	0,40	100
1988	13,0	14,0	35,0	35,8	0,42	112
1989	15,0	14,0	55,0	45,0	0,42	126

Sources : CBN - NISER (1992) et MEAGHER (1991)

Sous le double effet de la dévaluation du naira et de la réduction des subventions, l'ensemble des facteurs de production est soumis à une forte hausse des prix durant le PAS. Le prix officiel des engrais est multiplié par 3 de 1984 à 1989, puis par 2,5 entre 1989 et 1991 (atteignant 40 naira le sac)². De surcroît, le prix de marché est plus de 3 fois supérieur à celui fixé par l'Etat. Les prix de la main-d'oeuvre agricole et de la location de tracteurs augmentent relativement moins, alors que les produits chimiques de traitement et le matériel importés subissent la plus forte hausse.

La comparaison de l'évolution des prix réels à la production et des intrants montre que les revenus de la production vivrière ne sont pas véritablement améliorés et que l'intensification n'est pas encouragée, sauf dans le cas du riz. Par contre, les cultures commerciales telles que le coton semblent nettement plus rentables.

¹ On remarquera notamment que la forte augmentation de la production de racines et tubercules ne s'explique pas par les prix qui baissent en termes réels selon les données disponibles.

² Cf AFOUDA et SOULE, rapport Nigeria.

Tableau n° 3.9.
Evolution comparée des prix au producteur et des prix des facteurs de production
(en indice)

	PRIX				INTRANTS			
	AU PRODUCTEUR				Salaire agricole (jour)	Engrais (sac de 50Kg)		Carburant (litre)
	Maïs	Riz	Mil	Coton		Officiel	Marché	
1983	100	100	100	100	100	100	100*	100
1984	102	122	134	89	80	150	-	93
1985	159	152	106	103	84	215	214	87
1986	152	140	70	115	116	204	260	167
1987	47	124	66	419	125	208	-	153
1988	104	164	129	341	98	150	260	120
1989	107	174	93	247	80	162	289	80

* : estimation

Sources : CBN - NISER (1992) et MEAGHER (1991)

Cette analyse globale est confirmée par les enquêtes menées par le NISER sur un échantillon d'exploitations¹. Entre 1985 et 1989, l'augmentation de la rentabilité financière de la production de maïs est plus forte dans les systèmes de culture traditionnels que dans ceux qui ont recours aux intrants. L'augmentation de la marge par hectare dans la production de riz en technologie améliorée est faible (négative en termes réels), alors que celle de cacao, dont la rentabilité était négative en 1985, est forte.

2.1.3. Les effets différenciés sur les systèmes de production

L'impact du PAS est très différent selon les systèmes de production/commercialisation. Les données manquent pour asseoir ce diagnostic, mais on peut schématiquement distinguer 3 catégories de producteurs :

* la petite exploitation paysanne

Les petits paysans qui fournissent l'essentiel de la production sont relativement peu touchés par les changements de politiques. D'une part, ils ne commercialisent qu'une faible partie de leur production, d'autre part ils n'ont que rarement accès aux intrants subventionnés.

Ainsi, malgré le maintien des subventions et l'augmentation de l'offre d'engrais, il semble que le niveau d'intensification baisse de manière générale durant le PAS. Ceci s'explique principalement par l'affairisme qui entoure la distribution d'engrais par les agences de l'Etat, qui oblige la majorité des producteurs à s'approvisionner sur le marché parallèle à des prix très élevés. Cette situation est renforcée par les difficultés d'accès au crédit, les institutions bancaires continuant à favoriser les grands projets et l'aviculture.

¹ CBN NISER (1992, chap. V).

Une enquête menée auprès de différentes catégories d'exploitants dans deux villages des Etats de Kano et de Katsina, au nord Nigeria, confirme la baisse du revenu réel des petits producteurs et la dégradation de leur capacité de production relativement aux autres catégories¹.

Les petits producteurs de ces villages voient leurs coûts de production augmenter car ils n'ont plus accès aux engrais subventionnés, ni au crédit et que le prix de la main-d'œuvre augmente sous la pression de la demande des grandes exploitations (qui, elles, ne peuvent plus recourir aux tracteurs). Ils ne peuvent pas tirer parti de la libéralisation du marché car ils sont contraints de vendre à une période et sur les marchés proches où les prix sont les plus bas. Etant en majorité des acheteurs nets (déficitaires), et n'ayant pas la capacité d'augmenter leurs cultures de rente, ils sont au contraire pénalisés par le marché. De ce fait, ils emploient moins d'intrants qu'avant et adoptent des techniques moins intensives. Leur situation économique se dégrade, notamment avec la réduction du revenu non agricole des femmes, et l'on voit réapparaître des pratiques d'emprunt sur gage de la récolte à venir.

* l'exploitation paysanne moyenne ou grande

Les agriculteurs encadrés par les APDs et les RBDA sont dans une situation plus favorable car ils bénéficient d'un accès direct aux engrais (à travers une allocation du Ministère fédéral de l'Agriculture). De fait, ils accroissent leur utilisation d'engrais, de semences améliorées, de pesticides, des services de tracteurs et augmentent leur production. Mais ils ne peuvent être considérés comme représentatifs de la situation générale de l'agriculture².

C'est probablement dans les exploitations paysannes de taille moyenne ou grande³ que se trouvent les unités qui augmentent leur production et permettent de pallier la réduction des importations de céréales. L'enquête dans les villages du nord montre, en contrepoint des "smallholders", que les exploitations disposant d'une plus grande capacité de production et d'adaptation au marché parviennent à mieux organiser leur approvisionnement en intrants et à tirer parti de la hausse des prix⁴. De même, une enquête dans l'Etat d'Imo conclut que la rentabilité par hectare augmente avec un recours plus large à la main-d'œuvre extérieure et aux services de tracteurs (bien que les surfaces moyennes par exploitation diminuent)⁵.

La libéralisation du marché semble avoir pour effet d'accroître les disparités dans

¹ MEAGHER K. (1991).

² Les projets ne couvrent que "des enclaves dans chaque Etat" (NWOSU, 1991, p.36).

³ Kate Meagher définit les exploitations moyennes comme celles qui se procurent sur le marché 50% ou plus des besoins en main-d'œuvre, et les grandes exploitations, plus de 90% (ou une production de plus de 100 sacs en année moyenne (MEAGHER, 1991, p.16).

⁴ MEAGHER (1991).

⁵ NWOSU (1991).

l'agriculture paysanne.

• les grandes exploitations mécanisées

Ce sont principalement les anciennes fermes d'Etat privatisées et les grandes exploitations créées par des opérateurs privés ou des industries à la veille de la crise¹. Elles sont les principales victimes de l'ajustement structurel. La forte dévaluation du naira et la hausse des taux d'intérêt (qui atteignent 32% en 1991) rendent prohibitif le coût des tracteurs et autres équipements importés. Le manque de pièces de rechange, le coût élevé de la maintenance et l'augmentation du prix des intrants ont conduit un grand nombre de fermes à abandonner leur activité. Les exploitations qui subsistent sont celles qui sont parvenues à intégrer les activités de production et de transformation au sein de stratégies agro-industrielles. C'est le cas par exemple de la production de maïs ou de sorgho, des industries d'aliments de bétail ou des brasseries. Mais l'installation de nouvelles fermes a virtuellement cessé.

2.1.4. L'agro-industrie

La prohibition des importations de plusieurs produits de base a des effets différents sur ce secteur: elle crée de grandes difficultés aux industries qui étaient basées sur l'utilisation de matières premières importées (meuneries, brasseries, alimentation du bétail, textile,...) et favorise au contraire celles qui transforment les produits locaux.

Ainsi, nombre de rizeries et d'huileries, abandonnées ou en déclin, sont relancées. La production des premières double et celle des secondes augmente de moitié². La transformation artisanale est aussi stimulée, surtout celle de manioc en gari, dont les débouchés sur les pays voisins s'élargissent avec la dépréciation du naira³.

En raison de la forte hausse des coûts de production et de la baisse de la demande, toutes les grandes unités fonctionnent largement en dessous de leur capacité de production installée. Parmi ces unités, l'alimentation du bétail et le textile augmentent l'utilisation de leur capacité (de 24 à 42% et de 35 à 54% respectivement, de 1983-85 à 1987-89⁴), ainsi que leur production (de 75 et 90%). Au contraire, l'utilisation des capacités diminue dans la meunerie (de 60 à 23%) et les brasseries (de 33 à 18%), de même que la production (de 60 et 40% respectivement).

L'amélioration de la production d'aliments du bétail montre que l'industrie est parvenue à trouver des sources locales d'approvisionnement suite à la prohibition des importations de

¹ Plusieurs compagnies d'import-export ont investi dans l'agriculture à ce moment-là, pour répondre aux incitations du gouvernement et bénéficier de licences d'importations dont la distribution était contingentée.

² Selon une enquête de 1990 sur un échantillon de 69 agro-industries (CBN/NISER, 1992).

³ CBN/NISER (1992, p. 98).

⁴ Selon l'échantillon CBN/NISER.

maïs. Pour cela, les unités ont engagé une stratégie d'intégration verticale en investissant dans la production. Il en va de même pour les brasseries qui substituent le sorgho et le maïs à l'orge importé¹. La meunerie et les boulangeries se sont aussi investies dans une modification de leurs procédés de fabrication en incorporant du mil et du sorgho, du maïs, voire du manioc (dans le sud du pays) dans la farine panifiable². Mais ces industries doivent faire face à une demande réduite par les effets de la crise: la bière et le pain sont devenus aujourd'hui des produits de luxe pour le consommateur nigérian. Par ailleurs, la meunerie est fortement concurrencée par les importations frauduleuses de farine de blé à partir des pays limitrophes. Celles-ci sont rendues possibles par la hausse importante du prix de la farine qui est passé de 330 naira/tonne avant le PAS à 4.560 naira en moyenne en 1987-89³.

Il n'en reste pas moins que la demande en produits agricoles des industries exerce une forte pression sur le marché. C'est en particulier le cas pour le maïs et le sorgho pour lesquels les brasseries, l'alimentation du bétail et la meunerie entrent en concurrence.

D'une manière générale, le secteur de la transformation semble bénéficier de la nouvelle politique. Certes ses coûts de production sont élevés, mais on peut penser qu'ils incluent des investissements récents (notamment dans la production agricole) qui seront amortis dans les années à venir. Plusieurs éléments indiquent que la transformation, en particulier de riz et de manioc, devient une activité plus rentable que la production⁴.

2.1.5. L'exportation

Les exportations agricoles sur le marché mondial sont relancées, mais dans une modeste mesure. Les volumes atteints par celles de cacao (667.000 t. en moyenne 1985-89) et de noix palmiste (369.000 t.) restent bien en dessous du niveau du début des années quatre-vingt, alors que celles de caoutchouc déclinent. Cette stagnation des exportations s'explique en partie, comme avant 1986, par la forte demande sur le marché intérieur, notamment pour le coton, l'arachide et l'huile de palme.

La valeur des exportations progresse par contre nettement suite à la dévaluation du naira : elle double en dollars en 1989 (par rapport à 1983) et décuple en monnaie nationale. De ce fait, la contribution de l'agriculture à la balance des paiements (qui repose à 85% sur le cacao) s'est élargie dans un premier temps, passant de 3,2% en moyenne 1984-86 à plus de 9% en 1988. Mais ce gain ne peut être considéré comme durable. Face à la baisse des cours mondiaux, le gouvernement encourage aujourd'hui la transformation locale du cacao. Par ailleurs, il faut noter que la suppression des Marketing Boards et l'entrée de

¹ Il faut noter que certaines matières premières, notamment le malt doivent toujours être importées.

² Cf AFOUDA et SOULE, rapport Nigeria, p.32.

³ CBN/NISER (1992, p.98).

⁴ CBN/NISER (1992). Par ailleurs, ce rapport note que la spéculation sur la commercialisation des produits de l'agro-industrie semble réduite dans la période récente, les prix de production se rapprochant des prix de détail.

4

nouveaux opérateurs dans la collecte ont conduit à une baisse de qualité du produit, en particulier du cacao, avec une incidence sur les revenus d'exportation.

Quant aux exportations agricoles sur les pays voisins, elles ne paraissent pas constituer un objectif de la nouvelle politique. Au contraire, elles sont vues comme une "fuite" préjudiciable à la sécurité alimentaire du pays et font l'objet d'une interdiction depuis 1990.

2.1.6. L'élevage et la pêche

Au contraire de l'agriculture, l'impact du PAS sur l'élevage et la pêche est nettement défavorable. La production de protéines animales diminue depuis 1986.

Après avoir connu une hausse entre 1984 et 1986, le cheptel semble stagner ou diminuer d'après les données globales. L'enquête sur un échantillon d'exploitations conclut à une nette diminution du nombre d'animaux en 1987-89 par rapport à 1984-86 (près de 40% pour les bovins, 50% pour les caprins, 30% pour les ovins et les volailles)¹.

La baisse de la production du secteur provient principalement des élevages industriels ou semi-industriels de volailles. Ceux-ci contribuaient au début des années quatre-vingt à 20% de la production de viande de volailles et davantage pour les oeufs. Une partie d'entre eux est décimée en 1985, suite à la fermeture des importations de maïs, puis la situation du secteur se dégrade avec la hausse du prix du maïs (l'aliment du bétail représente plus de 70% du coût de production) et celles des produits vétérinaires et des taux d'intérêt. On estime que près de 3/4 des élevages industriels ont fait faillite².

La protection du secteur céréalier handicape donc lourdement l'élevage industriel, soit directement par l'augmentation du prix du maïs, soit indirectement par la concurrence des autres industries pour l'approvisionnement en céréales.

Le déclin de la pêche artisanale depuis l'ajustement structurel est encore plus prononcé: la production de poisson serait passée de près de 3 millions de tonnes en moyenne 1975-80 à 800.000 tonnes en 1986-88³. L'activité des pêcheurs est entravée par la forte hausse des coûts de production, notamment du prix des pièces de rechange des moteurs qui ne peuvent être remplacés. La production artisanale, en nette diminution, est en partie compensée par celle des chalutiers et par les importations de poisson congelé. Les importations de poisson qui s'étaient accrues au début des années quatre-vingt continuent à augmenter (au taux moyen de 200% au début du PAS) et contribuent, avec plus d'un million de tonnes, à près de 60% de l'approvisionnement en 1986-88⁴.

¹ CBN/NISER (1992).

² SOULE (1992).

³ CBN/NISER (1992), d'après les données du FOS.

⁴ CBN/NISER (1992), d'après les données du FOS.

Au total, malgré cette forte augmentation des importations de poisson, les disponibilités en protéines animales diminuent nettement avec le PAS.

2.2. L'impact sur la situation alimentaire

Le manque de données sur la consommation constitue une limite difficile à dépasser pour évaluer l'impact de l'ajustement sur la situation alimentaire des populations nigérianes. L'approche classique par les bilans alimentaires indique que l'approvisionnement global de la population s'est amélioré avec l'ajustement. Mais cette approche est sujette à caution, car elle s'appuie sur les deux données les plus controversées au Nigeria: la production agricole et la population¹.

Les bilans nutritionnels de la FAO, relatifs à la quantité consommée, indiquent au contraire que le contenu en calories et protéines de la ration alimentaire s'est dégradé avec l'ajustement structurel. Les enquêtes menées par le NISER sur un échantillon de ménages ruraux à travers le pays confirment la dégradation de la situation alimentaire et, plus généralement, du niveau de vie.

La consommation des ruraux a changé. D'après cette enquête, ils consomment nettement moins de pain et de riz, surtout moins de produits riches en protéines (viandes², oeufs, lait, poisson). La consommation s'est donc reportée sur les denrées agricoles de base: farine d'igname, gari, plantain, mil et sorgho et maïs. Une étude dans le River State montre que la consommation de pain s'est reportée dès 1988 sur le gari, l'igname et la banane plantain, allant jusqu'à créer des pénuries pour ces produits³. Toutefois, la quantité consommée par personne d'igname et de gari est en baisse par rapport à la période d'avant le PAS, ce qui indique une nette dégradation de la ration alimentaire des ruraux⁴.

Le niveau de vie des populations rurales est lui aussi en baisse. Sous l'effet de la hausse des prix, notamment des services de santé, éducation et transport, le revenu réel diminue depuis 1986, de même que l'épargne.

Bien que l'on ne dispose pas de données précises sur la situation des populations urbaines, on peut penser qu'elle est moins bonne en raison de l'augmentation du chômage, de la perte de pouvoir d'achat des salariés et de la baisse des activités du petit commerce. En fait, les consommateurs urbains apparaissent comme les principales victimes de

¹ Dans cette approche, reprise par plusieurs analystes à partir des données de la FAO, la consommation est déduite de la production (moins les utilisations non alimentaires) et du commerce extérieur, puis divisée par le nombre d'habitants. L'exercice tenté par AFOUDA et SOULE (rapport Nigeria) montre que le déficit céréalier de 1,5 million de tonnes en 1989, calculé à partir des anciennes estimations de la population (116 millions d'habitants), fait place à un excédent de 2 millions de tonnes si l'on tient compte des résultats du dernier recensement démographique (85,5 millions).

² La consommation de viande accuse le plus fort déclin (plus de 40% selon l'échantillon).

³ Dans cet Etat, le prix du pain est passé de 90 kobos à 300 kobos en 1988. MORO et CHUKUIGWE (1988).

⁴ CBN/NISER (1992).

l'ajustement. Alors qu'ils avaient été largement favorisés dans la période précédente par la politique de surévaluation du naira et d'approvisionnement sur le marché mondial, ils subissent aujourd'hui le renversement de politique : "les Nigériens consomment moins, mais dépensent davantage" pour leur approvisionnement alimentaire¹.

CONCLUSION

* sur la situation agricole et alimentaire du Nigeria

Comme annoncé, la faible qualité des données disponibles empêche de conclure ce chapitre sur des certitudes. On essaiera donc ici de rassembler les tendances qui nous paraissent établies ou réalistes.

La ration alimentaire moyenne se détériore depuis 1986 en qualité et probablement aussi en quantité. Pourtant les consommateurs nigériens consacrent une part plus grande de leurs revenus à l'alimentation. Malgré cela, il semble que la production agricole augmente sensiblement. Cette augmentation résulte avant tout de la baisse des importations (suite à la prohibition des entrées de céréales et à la dévaluation du naira) et du retour aux activités de production des ruraux et d'une partie des urbains en raison de la baisse des revenus et de la réduction des activités dans les autres secteurs.

La tendance générale n'est pas à l'intensification de l'agriculture pour le marché, car une grande partie des petits paysans semble ne pas bénéficier de la nouvelle politique. De plus, la forte dévaluation du naira et la hausse des taux d'intérêt sont très préjudiciables aux grandes exploitations mécanisées. Par contre, la transformation semble tirer parti de la conjoncture créée par le PAS : le secteur artisanal et semi-industriel peut se développer à partir de la nouvelle demande de produits locaux et les grandes unités parviennent, hormis la meunerie, à recentrer leurs approvisionnements sur les matières premières locales. Mais leur production est limitée par la faiblesse de la demande.

L'augmentation de la production agricole n'est toutefois pas suffisante pour éviter une forte hausse des prix. Celle-ci est accentuée par la chute du taux de change du naira qui alourdit les charges de la plupart des activités économiques, encore largement dépendantes des importations du marché mondial. Associée à la réduction des subventions à la consommation, la hausse des prix aggrave la chute du pouvoir d'achat des populations déjà entamée par la crise du milieu des années quatre-vingt. L'économie nigérienne se trouve confrontée au dilemme bien connu : comment relancer la demande pour soutenir la reprise de la production sans stimuler l'inflation ?

¹ NWOSU, 1991, p. 46 et 47.

HT

* sur la capacité de rayonnement régional de l'agriculture nigériane

Les responsables de la politique agricole nigériane ne prennent pas en compte jusqu'ici les débouchés que peuvent procurer à leurs agriculteurs les marchés des pays voisins. Par contre, les paysans et surtout les opérateurs privés saisissent cette opportunité. Quels sont les facteurs qui expliquent l'augmentation de ces exportations ?

La demande alimentaire n'étant globalement pas satisfaite et la hausse des prix étant élevée, on peut exclure l'hypothèse d'excédents généralisés de l'agriculture nigériane exportés par les marchés frontaliers. Ceci n'empêche pas des excédents locaux substantiels, comme dans certaines zones du nord où les flux de céréales à destination du Niger sont importants¹. De manière générale, la forte demande en maïs et sorgho des agro-industries et la baisse de la production de viandes laissent au contraire un espace que les exportateurs des pays voisins pourraient exploiter si le taux de change ne leur était pas aussi défavorable.

Les exportations sont-elles dues à une nette hausse de la productivité agricole au Nigeria ? Cette hypothèse semble aussi à écarter comme explication globale des flux de produits non transformés, car cette hausse est limitée à certaines catégories d'agriculteurs et n'a pas permis de faire baisser les prix. Cette hypothèse est par contre à considérer dans l'industrie (y compris du secteur agricole) où le coût relativement bas de la main-d'oeuvre et de l'énergie au Nigeria donne un avantage comparatif certain à plusieurs secteurs, par rapport aux productions des pays de la zone franc².

En fait, il semble que l'augmentation des exportations agricoles du Nigeria sur les pays voisins soit liée à la conjugaison de trois facteurs: le taux de change extrêmement favorable du naira, le besoin de devises des opérateurs commerciaux et la structure de coûts élevés de la production agricole nigériane. Les enquêtes de K. Meagher dans la région proche de la frontière du Niger montrent que c'est le coût élevé de production qui conduit les grandes exploitations à chercher un débouché plus rémunérateur au Niger où les prix en naira sont plus élevés. Ce commerce n'est pas ouvert à tous les opérateurs. En raison de la barrière que représentent les coûts élevés de transaction dans ce commerce prohibé (de 25 à 30 naira par sac de mil-sorgho), les petits producteurs et commerçants en sont exclus. On assiste au contraire, ces dernières années, à un mouvement de concentration de cette activité aux mains des grands commerçants qui disposent des relations nécessaires avec les agents de l'administration et qui peuvent effectuer le transfert de la marchandise par camions³.

¹ Les exportations à destination du Niger contribuent à faire monter les prix des céréales, à certaines périodes, sur les marchés nigériens des régions de Kano et Katsina. En janvier-février, lorsque la demande des brasseries est aussi importante, les prix font un saut, de 120 à 160 naira le sac de mil-sorgho (Entretiens avec Kate MEAGHER, IAR de Zaria).

² L'étude de la CCCE l'établit clairement pour le ciment où les coûts au Nigeria sont 6 fois moins élevés qu'au Cameroun et en Côte d'Ivoire, pour la verrerie (3,3 fois), les chaussures plastiques (2 fois), les brasseries (1,4 à 3,4) et le textile (1,4), sans parler du raffinage du pétrole (13 fois moins onéreux). Cf L'HERITEAU et al. (1991).

³ MEAGHER (1991).

Enfin, il faut ajouter que la version particulière de l'ajustement nigérian, qui fait une large place aux subventions et à la protection et maintient le dynamisme des circuits parallèles, favorise les pays voisins. Elle leur permet un accès (inespéré dans leur situation de crise économique) à des facteurs de production à très bas prix relatifs, en particulier les engrais et le carburant¹.

¹ Le prix du carburant au Nigeria est de 70 kobos le litre à la pompe et 90 kobos chez les revendeurs (soit l'équivalent de 8 et 10,5 FCFA pour un taux de change parallèle début 93 de 11,5 FCFA pour 1 naira). Il faut noter que si le changement de politique réclamé par le FMI se limitait à la suppression de la subvention (estimée à 50%), le carburant nigérian resterait encore à très bas prix relativement aux marchés voisins où il est au contraire taxé.

**CHAPITRE IV :
LES PAYS VOISINS FACE A L'AJUSTEMENT
ET L'EMPRISE DU NIGERIA**

BT

Dans ce chapitre, on cherchera à voir comment les pays limitrophes subissent la nouvelle conjoncture du Nigeria ou s'y adaptent, en fonction de leurs spécificités et de leur manière différente de s'insérer dans le contexte régional.

On mettra pour cela en oeuvre une analyse comparative de l'impact de l'économie nigérienne sur les échanges, l'agriculture, la sécurité alimentaire et la situation macro-économique de chacun des pays. Le cas du Tchad ne sera pas traité ici, faute d'enquêtes sur la situation actuelle¹.

I. LE NIGER EN SITUATION DE DEPENDANCE ACCRUE

Sous l'effet de l'ajustement de l'économie nigérienne, mais aussi de la crise économique et de la politique de libéralisation du Niger, le marché de ce dernier pays s'intègre en quasi-totalité à celui de son voisin.

1.1. L'impact sur les échanges avec le Nigeria

Les échanges du Niger sont marqués depuis 1986 par un mouvement qui va croissant de baisse des exportations et d'augmentation des importations et des réexportations.

* Les exportations

Les exportations nigériennes, qui reposent principalement sur le bétail et le niébé, et secondairement sur les textiles et d'autres produits agricoles (oignon, poivron, souchet,...), déclinent². Ce mouvement est davantage marqué pour le commerce enregistré que pour les flux parallèles. Alors que les exportations enregistrées se chiffraient entre 15 à 20 milliards de FCFA de 1980 à 1988 (25 milliards en 1987), elles sont réduites à moins de 5 milliards en 1990.

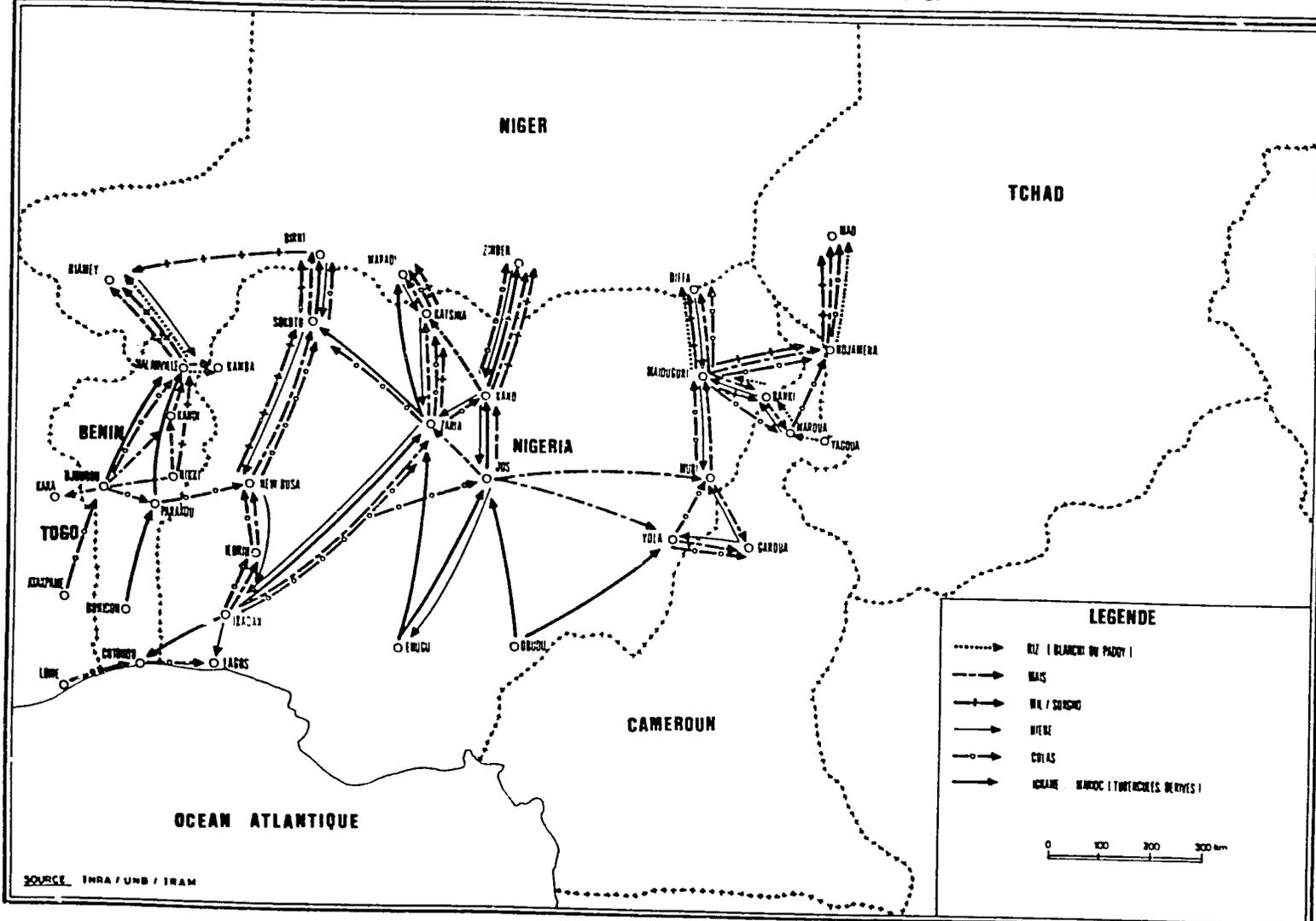
La baisse de la demande au Nigeria, suite à la forte réduction du pouvoir d'achat des consommateurs, et la chute du cours parallèle du naira par rapport au FCFA, qui renchérit les produits nigériens, sont les principales causes du déclin des exportations. Mais la relance de la production agricole et alimentaire au Nigeria joue certainement aussi un rôle, de même que la redistribution dans l'espace des effectifs bovins, suite à la sécheresse du Sahel de 1984/85.

De ce fait, on peut se demander si au-delà de la conjoncture défavorable du marché nigérian, il n'y a pas une tendance plus profonde qui se dessine où le Niger perdrait les avantages de sa spécialisation dans l'exportation de bétail et de niébé. N'a-t-on pas assisté ces dernières années à des importations ponctuelles de bétail et de viandes en provenance du Nigeria ?

¹ En raison de la situation perturbée du pays au moment des enquêtes dans le sous-espace.

² Voir SOULE (rapport Niger).

Carte n° 9 : FLUX DES PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES REGIONAUX



81

Les réformes économiques entreprises au Niger, en particulier la libéralisation du marché et les mesures de soutien aux exportations, n'ont pas modifié cette tendance. La baisse de 50% des taxes à l'exportation sur le bétail, la suppression de celles sur le niébé, l'allègement des procédures administratives, puis la libéralisation de la commercialisation du niébé, ont certes, dans un premier temps, relancé les exportations¹, mais cet effet positif a été rapidement supplanté par la conjoncture défavorable du Nigeria².

Certaines exportations agricoles se sont cependant maintenues ou développées. Mais elles sont de faible ampleur comparées au bétail et au niébé. C'est le cas des produits, comme le poivron, de contrepartie aux achats de céréales nigérianes effectués par les producteurs des zones frontalières. C'est aussi celui du souchet dont les ventes au Nigeria sont les seules à avoir progressé. Enfin, ce sont les exportations, marginales mais nouvelles, de blé et de coton qui se sont développées en raison de la protection du marché nigérian.

* La réexportation

Les flux de transit et réexportation³ augmentent au point de devenir, de loin, le principal poste des ventes au Nigeria. Alors que l'exportation de produits locaux est inférieure à 5 milliards de FCFA en 1989 et 1990, selon les statistiques douanières, la réexportation atteint près de 45 milliards, dont 32 milliards pour les seules cigarettes, et rapporte plus de 2,5 milliards de recettes en douanes.

Ainsi, dans le commerce du Niger avec le Nigeria, les réexportations enregistrées sont (en 1989 et 1990) 9 fois plus élevées que les exportations et 2,5 à 3 fois plus que les importations. Elles représentent l'emploi du quart des importations nigériennes du marché mondial.

A côté des cigarettes et des textiles, les produits alimentaires, notamment le riz et la farine de blé, occupent une place non négligeable, quoique fluctuante⁴, dans ce commerce. Destinés à l'origine exclusivement au marché nigérian et bénéficiant à ce titre d'un prélèvement douanier inférieur, ces flux sont désormais écoulés en bonne partie sur le marché nigérian ("faux transit"). C'est le cas du riz surtout, mais aussi du blé : importés

¹ A l'exception du quota temporaire mis à l'exportation du bétail en 1986-87, pour favoriser la reconstitution du cheptel suite à la sécheresse.

² Voir D. MAS (rapport Niger).

³ Au Niger, ces flux reçoivent l'appellation de transit, mais nous préférons les qualifier de réexportation pour les différencier des flux qui transitent par Cotonou et Lomé pour l'approvisionnement du Niger. La dénomination de transit s'explique par l'origine de ces opérations, commandées et financées par les commerçants nigériens, lors de la guerre du Biafra (GREGOIRE, 1986).

⁴ 80.000 t. de riz en 1985 et 20.000 t. l'année suivante selon GREGOIRE.

par ce biais à bas prix, ils concurrencent les structures publiques du RINI et des Moulins du Sahel qui accumulent à certaines périodes des stocks invendus¹.

Cette activité génératrice de marges commerciales et de recettes fiscales substantielles, repose sur la protection que le Nigeria accorde à certaines de ses industries et filières agricoles. Son avenir est donc incertain. Il risque d'être compromis par l'approfondissement de la libéralisation de l'économie nigériane que réclame le FMI et, pour commencer, par la réouverture des frontières de ce pays aux importations de céréales.

* Les importations

Elles augmentent durant la période et, surtout, leur diffusion s'étend à l'ensemble du pays. Le carburant nigérien, longtemps cantonné aux zones frontalières, est utilisé aujourd'hui jusqu'à Tillabéry et l'engrais importé est même réexporté vers le Burkina et le Mali.

Cette augmentation correspond à une croissance et un élargissement des flux non enregistrés et de la fraude². On estime, par exemple, que 50% des achats de carburant sont effectués aujourd'hui par les circuits parallèles, contre 10 à 20% au début des années quatre-vingt³. De ce fait, l'ampleur de l'augmentation des importations ne peut être cernée avec précision, car les statistiques douanières enregistrent au contraire une baisse des achats en valeur par rapport à la moyenne de 20 milliards de FCA de 1980 à 1988.

L'augmentation des achats au Nigeria s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs: la dépréciation continue du naira qui rend les produits nigériens très compétitifs en zone franc, la crise économique du Niger qui abaisse le pouvoir d'achat des consommateurs et les incite à reporter leurs achats sur les produits nigériens moins chers, la relance de certaines productions et le maintien de subventions à certaines filières au Nigeria, sans oublier la forte baisse du pouvoir d'achat au Nigeria et le besoin de devises des opérateurs nigériens qui les conduisent à privilégier les transactions avec la zone franc. En période de crise économique, c'est certainement l'attrait du franc CFA qui maintient l'intérêt des opérateurs nigériens pour le marché étroit du Niger.

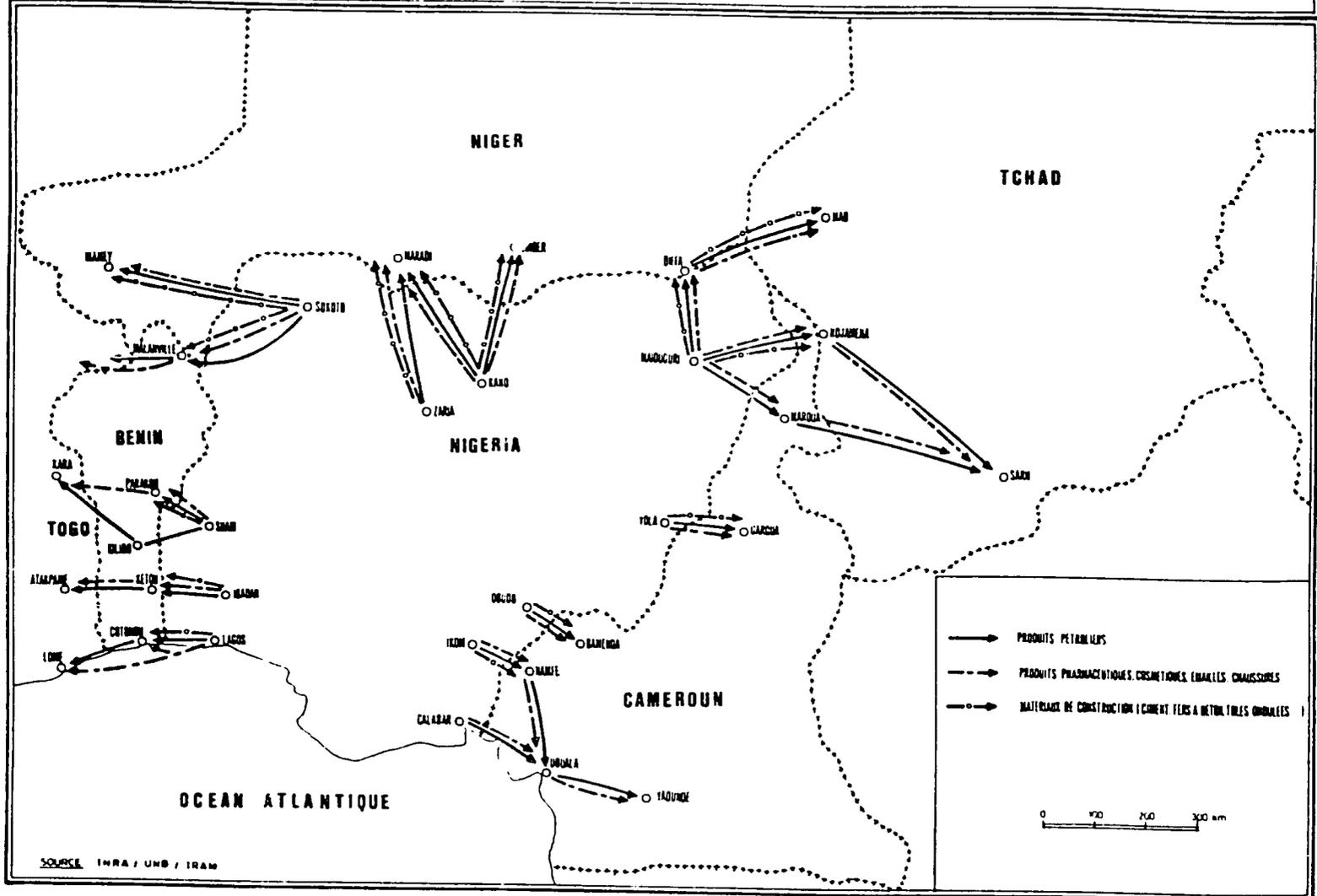
Les importations du Niger peuvent être classées en 4 grandes catégories (par ordre d'importance) :

¹ Dans le cas du blé, la protection nigériane conduit ainsi à une configuration particulière des échanges: les producteurs nigériens vendent leur blé au Nigeria, les Moulins du Sahel transforment principalement du blé français pour le marché intérieur, les commerçants importent de la farine qu'ils réexportent en partie vers le Nigeria, mais qu'ils écoulent aussi sur le marché intérieur ("faux transit"), concurrençant le monopole des Moulins du Sahel.

² Nous parlons de fraude dans le cas des flux qui concurrencent un monopole public (cas des hydrocarbures au Niger) ou qui enfreignent une prohibition de commerce extérieur. Plusieurs de ces transactions sont aussi frauduleuses du point de vue du Nigeria. Dans le cas de l'engrais, la fraude est double puisqu'un marché parallèle s'est constitué au Nigeria en marge du monopole de distribution publique et que l'exportation est rigoureusement prohibée (cf SOULE, chap. II et MARTINET, 1991).

³ Voir D. NAUDET (rapport Niger).

Carte n°10: FLUX DES PRODUITS MANUFACTURES NIGERIANS



Handwritten notes on the left margin: "18" and "48".

- Les produits pétroliers qui forment la majeure partie des achats au Nigeria enregistrés et non enregistrés, en raison de la subvention qui leur est accordée au Nigeria (au taux de change parallèle actuel, le carburant coûte 8 FCFA le litre au Nigeria). De ce fait, le Nigeria subventionne l'énergie et les transports au Niger et favorise l'intégration des marchés dans ce pays et celle des marchés entre les deux pays.

- Les produits agricoles locaux, principalement les céréales et dans une moindre mesure la cola. Les flux de céréales se sont définitivement inversés et le Niger est devenu un importateur structurel de mil, sorgho et maïs du Nigeria, à hauteur probablement de 100 à 150.000 tonnes suivant les années¹.

La forte demande au Niger, associée à la dépréciation du naira et à l'attrait du franc CFA pour les opérateurs nigériens ont certainement joué le rôle principal dans l'augmentation des mouvements de céréales. Mais la politique de libéralisation du marché au Niger a aussi contribué à encourager les importations avec la suppression des licences, agréments et taxes et la réduction des risques commerciaux².

- Les produits manufacturés locaux (matériaux de construction, engrais, pièces de rechange, produits de lessive, textiles, huiles,...). A l'exception du ciment, ces importations progressent moins que les précédentes en raison de la baisse du pouvoir d'achat nigérien. Bien que favorisées par la dépréciation du naira, ces exportations reflètent davantage les changements de l'industrie nigérienne, en particulier dans le secteur artisanal et informel : gains de productivité dus au faible coût de la main d'oeuvre, production adaptée aux bas revenus, recentrée sur l'utilisation d'intrants locaux,... Quant aux importations d'engrais, elles s'expliquent principalement par la forte subvention qui leur est accordée au Nigeria.

- Les produits manufacturés importés, d'Asie surtout, pour lesquels le Nigeria dispose d'avantages comparatifs (dans l'importation) en raison de la taille de son marché et des relations anciennes que ses commerçants entretiennent avec les exportateurs asiatiques.

En résumé :

* Le Niger accuse aujourd'hui un déficit inquiétant dans les échanges commerciaux avec son partenaire³. Ses importations augmentent, alors que la réexportation qui a pris le relais de l'exportation de produits locaux est menacée par la libéralisation au Nigeria.

¹ Voir SOULE (rapport Niger).

² Cf D. MAS (rapport Niger).

³ L'estimation macro-économique de l'équilibre ressources/emplois (TES), dont on dispose pour l'année 1987, fait apparaître un déficit du commerce extérieur non enregistré du Niger de près de 55 milliards de FCFA, imputable en grande partie aux échanges avec le Nigeria. Cette année-là, les statistiques douanières font état d'un déficit de 18 milliards de FCFA et la balance des paiements d'un déficit commercial de 32 milliards (NAUDET, rapport Niger).

- Plus inquiétante encore est la structure du commerce, extrêmement défavorable au Niger: d'une part, ses ventes ne portent que sur des produits locaux bruts ou des marchandises de réexportation, d'autre part il importe aujourd'hui du Nigeria tous les biens stratégiques (énergie, céréales, ciment) ou essentiels à la consommation courante des ménages. Il est donc réellement devenu dépendant de son voisin.

- Enfin la part des échanges non enregistrés et de la fraude s'accroît de manière sans précédent, infirmant ainsi la thèse qui voulait que la libéralisation du marché favorise la légalisation des transactions et augmente les recettes fiscales.

1.2. L'impact sur l'économie du Niger

D'une manière générale, les échanges avec le Nigeria ont dans la période récente un impact ambivalent sur l'économie du Niger: très défavorable aux entreprises du secteur moderne et à l'Etat, très favorable aux consommateurs, aux commerçants et au secteur informel et mitigé pour les producteurs agricoles.

• l'impact sur l'agriculture et la sécurité alimentaire

Les avantages que l'agriculture nigérienne a pu tirer des échanges avec le Nigeria dans les périodes précédentes diminuent, mais sont loin d'avoir disparu.

D'une manière générale, les revenus d'exportation du secteur agro-pastoral déclinent nettement, mais dans les zones frontalières, les ventes au Nigeria jouent toujours un rôle important dans les revenus des exploitations. Par ailleurs, les fortes importations de céréales (mil, sorgho surtout et maïs) ne constituent pas une concurrence directe pour les producteurs nigériens: d'une part, la grande majorité d'entre eux ne produit pas pour le marché, mais en fonction d'une stratégie de sécurité alimentaire familiale, d'autre part, le gros des céréales du Nigeria arrive sur le marché nigérien à partir de février-mars, soit après que la collecte principale soit effectuée au Niger. Ceci étant, la baisse des prix des céréales signifie une diminution des revenus des producteurs et un handicap sérieux pour le développement d'une production plus intensive destinée au marché.

Ce handicap est partiellement compensé par l'approvisionnement en intrants à bas prix du Nigeria et la réduction des coûts de transport induite par l'utilisation du carburant importé. Bien que la consommation d'engrais reste faible au Niger, la diffusion des produits nigériens s'est élargie et couvre aujourd'hui l'ensemble du pays.

L'analyse fine des effets sur l'agriculture des échanges avec le Nigeria montre que ceux-ci sont en réalité plus complexes. Cela tient au caractère globalement déficitaire de l'agriculture nigérienne, qui établit un lien étroit entre production agricole et sécurité alimentaire: la grande majorité des producteurs sont des acheteurs nets sur le marché (ils achètent plus de céréales qu'ils n'en vendent) et les producteurs excédentaires ont souvent recours au marché pour une partie de leur approvisionnement. De ce fait, les effets de la baisse des prix des céréales sont ambivalents: le manque à gagner sur la mise en marché

du producteur peut être compensé par l'économie qu'il réalise sur la dépense de consommation.

Les stratégies et les contraintes des producteurs dans la région déficitaire de Diffa, frontalière avec le Nigeria, sont révélatrices de ce mécanisme. Ces producteurs se sont adaptés au marché du pays voisin qui leur offre un débouché commercial et une sécurisation de l'approvisionnement vivrier. Ils ont simplifié leur assolement en culture pluviale (mil et niébé) et ont développé et diversifié leurs cultures irriguées autour d'un objectif d'autoconsommation (riz, maïs, blé) et d'exportation (poivron, blé). La production ne suffisant pas aux besoins, la vente du poivron au Nigeria permet d'acheter du mil. Mais les producteurs ne tirent pas tout le parti qu'ils pourraient de ces échanges, car le besoin immédiat de céréales et le manque de trésorerie les contraignent à vendre le poivron dès la récolte, au moment où son prix est au plus bas. Ainsi, c'est en augmentant leurs revenus et leur capacité de production vivrière (qui leur permettraient de différer la vente de poivron) que ces producteurs pourraient améliorer leurs termes de l'échange avec le marché nigérian¹.

Si l'impact de l'intégration des marchés est mitigé sur l'agriculture, il est par contre très positif sur la sécurité alimentaire du Niger. La libéralisation et la baisse des coûts de transport ayant accru l'intégration des marchés, "le Nigeria devient le grenier du Niger"² et ses céréales (mil-sorgho) jouent un rôle régulateur du marché nigérien structurellement déficitaire. Probablement davantage que l'aide alimentaire, peu efficace, les importations du Nigeria contribuent à stabiliser les prix sur les marchés des zones déficitaires. Ainsi en période de soudure, lors des campagnes 1989/90 et 1990/91 (il est vrai peu déficitaires), le niveau des prix sur ces marchés ne dépasse qu'à de rares exceptions près le niveau des prix de Niamey³.

Toutefois, on peut se demander si l'assurance de sécurité alimentaire à court terme fournie par le Nigeria n'hypothèque pas la sécurité alimentaire à moyen et long terme du Niger. La baisse des revenus des producteurs ne va-t-elle pas décourager la production ? Et par quels moyens le Niger pourra-t-il financer ses achats au Nigeria ?

* l'impact sur les équilibres macro-économiques

L'augmentation des échanges non enregistrés et de la fraude a contribué à accroître fortement l'informalisation de l'économie nigérienne. Ce changement de "structure" de l'économie a eu des répercussions fortes sur le secteur moderne et l'Etat⁴.

Les entreprises du secteur moderne et public sont les premières victimes de ce changement. Nombre d'entre elles ont dû fermer leurs portes sous la double concurrence

¹ Voir H. KORE (rapport Niger).

² MAS (Rapport Niger)

³ Cf HAMADOU (rapport Niger).

⁴ Pour cette section, voir l'analyse détaillée de D. NAUDET (rapport Niger).

des importations à bas prix du Nigeria et du secteur informel au Niger. Ainsi, l'industrie textile nigérienne, qui exportait près de 70% de sa production au début des années quatre-vingt, lutte actuellement pour conserver le marché intérieur. Et Maradi, qui avait dix ans auparavant une structure industrielle substantielle, n'est plus aujourd'hui qu'une place commerciale.

Le déclin de la production de plusieurs secteurs et l'informalisation de l'économie ont, avec la chute des revenus de l'uranium, un impact négatif sur la croissance : le Niger est le seul pays de l'UMOA à connaître un recul du PIB (- 1,1% de 1981 à 1990, contre 3,1% pour le Burkina Faso et 2,1% pour le Bénin).

Les finances publiques sont les secondes victimes de cette évolution. Elles se dégradent nettement, en dépit de l'ajustement. Le manque à gagner de l'Etat, par suite de fraude douanière ou d'insuffisance de taxation du commerce d'import-export est très important. Le Niger est le pays de l'UMOA qui perçoit le moins de recettes fiscales sur importations et celui où ce ratio a le plus baissé (passant de 4,6% en 1982 à 2,8% en 1989). Les recettes budgétaires sur la filière des hydrocarbures, qui atteignaient près de 12 milliards de FCFA au milieu des années quatre-vingt, sont inférieures à 5 milliards en 1990. De ce fait, les dépenses d'investissement reposent en quasi totalité sur les financements extérieurs et "l'économie est paralysée par l'incapacité financière de l'Etat"¹.

Enfin, les importations à bas prix relatifs du Nigeria ont un impact important sur le niveau des prix: aidées par la stabilité de ceux du marché international, elles ont eu un effet déflationniste sur l'économie nigérienne. La baisse des prix, en particulier des céréales, a eu un effet positif évident pour les consommateurs. Plus généralement, elle a permis d'amortir le choc de la crise et de l'ajustement sur l'ensemble de l'économie. Mais elle a joué en partie contre les revenus des producteurs et contre la politique de libéralisation du marché qui promettait un relèvement des prix à la production.

Au total, avec la baisse des exportations, la réduction des recettes budgétaires, la déflation importée, la croissance négative et l'augmentation de la part des activités informelles, c'est l'ensemble du programme d'ajustement du Niger qui est contrecarré dans ses objectifs.

En résumé :

- Dans la conjoncture actuelle, les échanges avec le Nigeria favorisent la consommation et le commerce au Niger, au détriment de la production. Autrement dit, la politique nigérienne de relation avec le Nigeria privilégie le court terme, au détriment du moyen et long terme. Cette politique permet aujourd'hui d'amortir le choc de la crise et de l'ajustement, mais, à terme, elle aura un coût très élevé pour l'économie nigérienne.
- Les politiques d'ajustement et de libéralisation conduites dans les deux pays ont renforcé l'intégration de l'économie nigérienne à celle du nord Nigeria. Cette

¹ NAUDET (rapport Niger). Les arriérés de paiements de l'Etat représentent en 1991 plus d'une année de recettes.

intégration par les marchés se réalise au détriment du secteur moderne et de la capacité d'action de l'Etat nigérien ("qui n'a pas perçu les dividendes fiscaux de sa nouvelle politique")¹. Elle pose aussi le problème de la dépendance du Niger par rapport à son puissant voisin.

- La sécurité alimentaire du Niger, qui est en grande partie assurée par l'agriculture nigérienne, ne peut plus être financée aujourd'hui par les exportations de marchandises (en diminution). Elle repose en fait sur l'attrait du franc CFA pour les opérateurs nigériens. On doit donc se demander jusqu'à quand la sécurité alimentaire du Niger pourra être garantie par sa sécurité monétaire ?

II. LE BENIN : UNE STRATEGIE D'ADAPTATION DE SA FONCTION DE RELAIS

Suite à l'ajustement de l'économie nigérienne, la dévaluation du naira est si profonde qu'elle provoque la panique, tant chez les hommes d'affaires qui animent les échanges frontaliers qu'au sein de la population qui voit son pouvoir d'achat chuter très fortement. Mais de façon générale, l'impact du PAS nigérien concerne à la fois le commerce, l'évolution de l'agriculture et la situation économique générale du Bénin.

2.1. L'impact sur les échanges avec le Nigeria

Sur le plan commercial, l'arrêt total des importations de denrées alimentaires de base (riz, blé, maïs, et orge) au Nigeria a coïncidé avec l'annonce d'une politique de bon voisinage par le nouveau régime du Général Babangida. Celle-ci s'est d'abord caractérisée par le relâchement de la surveillance aux frontières, devenue très contraignante depuis leur fermeture en avril 1984, et par l'annulation des mesures créant la zone de protection (the Border Zone) contre la contrebande.

Profitant de cette atmosphère, les relations commerciales bénino-nigérianes passent par trois étapes entre 1986 et aujourd'hui :

• 1986-1988

C'est la période de la réouverture des frontières terrestres (en février 1986) et de l'amélioration des relations de voisinage à travers l'organisation des conférences bilatérales sur la Coopération transfrontalière, débutée par celle de Badagry entre le Bénin et le Nigeria en mai 1988.

Cette conjoncture donne une forte impulsion au commerce frontalier, notamment aux activités de réexportation largement dominées par les céréales importées du marché international : riz et farine de blé. Les importations béninoises de riz atteignent le chiffre record de 380.000 tonnes en 1987 dont environ 320.000 tonnes sont réexportées vers le Nigeria. La réexportation de farine de blé approche les 60.000 tonnes la même année.

¹ MAS. (rapport Niger)

92 507

Le règlement de ces ventes de céréales au Nigeria se fait en naira exclusivement et oblige les commerçants béninois à recycler la monnaie non convertible à travers un produit particulièrement intéressant pour le marché béninois, le pétrole. Mais l'importance de ce trafic ne suffit pas à résorber le volume de naira déversé sur le marché béninois en contrepartie des céréales importées. D'autres produits, manufacturés localement ou importés, viennent ainsi compléter les achats béninois d'hydrocarbures: savon, détergents, matériaux de construction, pièces détachées de véhicule, appareils électro-ménagers, pacotilles originaires d'Extrême-Orient....

Ces importations massives du pays voisin ont pour effet de réduire substantiellement les avantages que l'Etat et les anciennes compagnies de traite tiraient des échanges avec le Nigeria. Une vive concurrence s'instaure sur les produits commercialisés par les sociétés d'import-export telles que la CFAO, la SCOA et John WALKEN. Plusieurs de ces sociétés sont alors contraintes de fermer ou de changer de statut. Cette évolution porte un coup d'arrêt au profit que l'Etat béninois tirait du commerce avec le Nigeria par le biais de la fiscalité sur les entreprises. La situation est d'autant plus critique que le financement des achats de riz et de farine de blé sur le marché mondial se fait par le biais de crédits bancaires octroyés dans des conditions douteuses du point de vue du recouvrement des créances. Ainsi, cette période se traduit par la crise des banques commerciales devenues totalement dépourvues de liquidités.

* 1988-1990

C'est la période de crise économique aigüe du Bénin marquée notamment par le non-paiement des salaires et le ralentissement de la réexportation de céréales, faute de crédits documentaires. Les importations de riz passent de 294.000 tonnes en 1988 à 191.000 tonnes en 1989 et à 120.000 tonnes en 1990, celles de farine de blé de 126.000 tonnes en 1988 à seulement 32.000 tonnes en 1989¹. Mais les importations de produits nigériens dominent toujours le marché. Les fonctionnaires non rémunérés par l'Etat s'engagent dans le commerce frontalier, en particulier dans l'importation des produits pétroliers. Toute la population béninoise est pratiquement concernée par ce trafic devenu d'autant plus intéressant que le naira se déprécie régulièrement sur le marché parallèle.

C'est donc en grande partie grâce aux produits importés du Nigeria à bas prix que les salariés béninois résistent aux conséquences de la crise budgétaire de l'Etat. Le caractère aigu de celle-ci aboutit à la convocation de la Conférence nationale en février 1993 et au changement de régime politique, marqué par la démocratisation des institutions.

* 1990-1993

C'est la reprise des activités de réexportation financées en grande partie par les rentes de la nouvelle démocratie béninoise. En effet, "le passage en douceur" du régime marxiste-léniniste à la démocratie s'est traduit par un apport net de capitaux extérieurs, d'abord des exilés béninois très nombreux, ensuite des bailleurs de fonds sous forme de prêt à la démocratie. Il en a résulté l'installation de cinq nouvelles banques qui, en moins de

¹ IGUE ET SOULE, (1992, p. 188).

quelques années d'activité, ont réussi à mobiliser plus de 100 milliards de FCFA d'épargne. Une bonne partie de ces fonds finance la reprise de la réexportation qui porte désormais sur trois principaux produits : le riz, la farine de blé, et, fait nouveau, les voitures d'occasion venues d'Europe.

A cette fonction classique de relais pour le marché nigérian s'ajoute désormais celle pour le Togo, sinistré, et pour le Niger, mal récompensé pour ses efforts de démocratie. Il en résulte une forte activité marchande au port de Cotonou. Le commerce marche d'autant mieux que la liberté et la sécurité qui régissent au Bénin sont source de confiance pour les opérateurs économiques des pays voisins. Cette conjoncture permet au Bénin de mieux faire face aux exigences du PAS.

Ainsi, le pays joue désormais un rôle d'agent de change (et partiellement de banquier) pour son voisin de l'Est, en offrant aux commerçants nigériens une partie des devises (FCFA) dont ils ont besoin pour faire fonctionner leurs relations commerciales avec le marché mondial.

En résumé :

- * Le Bénin tire parti de la nouvelle conjoncture du Nigeria par le biais des importations: celles de céréales du marché mondial réexportées vers le Nigeria soutiennent son activité commerciale, tandis que celles en provenance du marché nigérian permettent à la population de pallier les effets de la crise économique.

- * Avec l'approfondissement des crises économiques et financières dans la zone, le rôle de relais du Bénin se renforce vis-à-vis du Nigeria (approvisionnement en céréales et en devises) mais aussi d'autres pays voisins.

2.2. L'impact sur l'économie béninoise

L'économie béninoise s'adapte au changement de la conjoncture nigériane en modifiant sa fonction de relais pour le marché voisin. Cette adaptation lui permet de préserver son agriculture de la concurrence des produits nigériens.

* L'impact sur l'agriculture

La relance de l'agriculture nigériane dans le contexte du PAS renforce la concurrence sur les marchés frontaliers. En effet, la dévaluation périodique du naira entre 1986 et aujourd'hui, rend les produits agricoles nigériens très compétitifs. Cela se traduit au Bénin par des entrées ponctuelles de maïs et de niébé, notamment dans les secteurs de Kraké, Pobé, Kétou et Nikki. On estime à environ 10 à 15.000 tonnes, la quantité du maïs nigérian commercialisé au Bénin en 1990¹. Cette entrée ponctuelle facilite l'approvisionnement vivrier du pays et abaisse le prix du maïs local, sans pour autant

¹ ONC-GTZ (1991)

concurrencer la production béninoise, étant donné la faiblesse relative des volumes importés.

Ensuite, la baisse du naira sur le marché parallèle stimule l'importation des intrants agricoles à partir du Nigeria : engrais, pesticides, variétés semencières améliorées, moto-pompes etc... C'est ainsi qu'une bonne partie des engrais utilisés pour la culture du coton (urée et NPK) dans le département limitrophe du Nigeria provient de ce pays. En ce qui concerne les variétés semencières améliorées, ce sont surtout les boutures de manioc à haut rendement, sélectionnées à partir de l'IITA (Institut International d'Agriculture Tropicale) d'Ibadan, qui entrent massivement au Bénin. Grâce à cette importation, le département de l'Ouémé, accolé au sud-ouest du Nigeria, fournit environ 295.000 tonnes de manioc par an, soit 30% de la production nationale. Dans ce département, les régions frontalières comme Pobé et Kétou enregistrent un rendement de 20 à 35 tonnes de manioc à l'hectare contre seulement 7 à 9 tonnes de moyenne nationale. Hormis les boutures du manioc, on note une utilisation de plus en plus grande du maïs hybride nigérian dans les secteurs de Kétou et de Nikki.

Quant aux moto-pompes, elles servent à irriguer les fermettes maraîchères de la vallée du Niger à Malanville, réputée pour la culture de l'oignon. En 1991, environ 171 moto-pompes sont ainsi utilisées dans la seule commune de Garou (sous préfecture de Malanville) pour irriguer les champs d'oignons. Toutes sont achetées au Nigeria, y compris leurs accessoires.

La dernière répercussion de la politique nigériane d'ajustement sur l'agriculture béninoise concerne la très forte diminution des exportations agricoles béninoises vers le Nigeria. Si l'on considère, par exemple, les cossettes d'igname qui constituaient l'un des principaux produits vendus au Nigeria lors du boom pétrolier (avec 10 à 15.000 tonnes par an¹), leur exportation ne dépasse pas 900 tonnes en 1991 et à peine 500 tonnes en 1992².

D'une manière générale, la contribution des produits nigériens à la stabilisation de l'offre agricole, en maïs notamment, et à l'approvisionnement en intrants, a donné une nette impulsion à l'agriculture béninoise ces dernières années. Celle-ci se mesure par la très forte performance du coton d'une part, du maïs et du manioc d'autre part. Pour le maïs, le Bénin détient aujourd'hui le record de production par tête d'habitant du sous-espace, de l'ordre de 64 kg par an, alors que celle-ci n'est que de 15 kg au Nigeria et 12 kg au Togo³. Cette situation crée un excédent d'offre en maïs, accru par les apports périodiques nigériens, qui fait du Bénin le marché à maïs du sous-espace, largement fréquenté par les commerçants togolais, burkinabe et nigériens. L'offre annuelle de maïs avoisine 50.000 tonnes. Elle confère au marché vivrier béninois un dynamisme exceptionnel, caractérisé par un degré élevé dans l'organisation du marché et par les acteurs⁴.

¹ IGUE (1985).

² ONC-GTZ (1991).

³ ONC-GTZ (1992).

⁴ IGUE (rapport Bénin).

*L'impact sur l'ensemble de l'économie

L'ajustement structurel permet au Nigeria de mieux valoriser ses différentes productions agricoles et industrielles. Cette conjoncture limite considérablement la politique de réexportation initiée au Bénin depuis 1973. L'activité reste aujourd'hui cantonnée aux seuls produits céréaliers importés de l'extérieur pour lesquels les récentes mesures de libéralisation des importations de blé (et probablement du riz) par le Nigeria augurent des perspectives incertaines. La limitation de la réexportation vers le Nigeria aux quasi seuls produits céréaliers réduit considérablement les recettes douanières qui sont passées de 29 milliards de FCFA en 1982 à 8 milliards seulement en 1990. Cette baisse se répercute sur le budget de l'Etat alimenté essentiellement par les entrées fiscales. Ainsi, celui-ci a chuté de 57 milliards de FCFA en 1982 à 39 milliards en 1989, avec suppression des chapitres consacrés à l'équipement et à l'investissement.

Par ailleurs, la concurrence des importations du Nigeria ruine toute tentative d'industrialisation sur le marché étroit du Bénin.

On peut donc dire que le PAS nigérian a des effets très négatifs sur la fonction de relais que joue le Bénin pour le Nigeria vis-à-vis du marché international. Mais en même temps, cette conjoncture provoque une inversion de cette fonction en faveur des exportations nigérianes pour lesquelles le Bénin reste le principal relais vers les pays francophones intéressés par les fabrications nigérianes à bas prix. C'est en effet à partir de Cotonou que les Maliens, les Burkinabè et les Ivoiriens accèdent au marché nigérian. L'inversion de sa fonction de relais permet au Bénin de continuer à tirer profit de sa proximité avec le Nigeria, tout en restant un important marché financier à partir duquel le Nigeria s'approvisionne en devises CFA nécessaires à ses échanges avec l'extérieur.

Cette situation, bien que profitable à court terme, crée néanmoins une très forte dépendance à l'égard du Nigeria qui ne facilite pas la planification de l'économie béninoise. Que faire pour lutter contre cette dépendance ? La réponse n'est pas facile à donner, tant les contraintes liées au Nigeria pèsent lourdement sur l'avenir du pays. Les Béninois en sont si conscients qu'ils préfèrent la spéculation à l'imagination pouvant offrir des perspectives de changements plus dynamiques et plus durables.

En résumé :

- * L'impact du PAS nigérian sur l'agriculture béninoise est dans l'ensemble positif : l'apport de produits agricoles nigériens stabilise l'offre du marché béninois et l'approvisionnement en intrants et semences améliorées favorise l'amélioration de la production locale. L'excédent de production qui résulte de cette situation exige que le Bénin puisse exploiter les opportunités du grand marché nigérian. Malheureusement, cette ambition qui permettrait au Bénin de renforcer la performance de son agriculture ne pourra se concrétiser que si le taux de change du naira devient plus favorable aux exportations des pays voisins.

- Le Bénin joue un rôle de relais pour l'offre nigériane à destination des autres pays francophones. Mais cette situation renforce sa dépendance à l'égard du Nigeria.

III. LE CAMEROUN : UNE INTEGRATION RENFORCEE AU SOUS-ESPACE¹

Les relations du Cameroun avec le Nigeria subissent de grands changements au cours de cette période. Alors que le pays était resté auparavant relativement à l'écart du mouvement d'intégration au marché nigérian et que ses producteurs tiraient parti de ce marché par leurs exportations, la situation s'inverse dans ces dernières années : le Nigeria devient un pourvoyeur de denrées alimentaires et de produits manufacturés du Cameroun et les effets de l'intégration au marché nigérian se font sentir jusqu'à l'intérieur du pays.

3.1. L'impact sur les échanges avec le Nigeria

La concurrence accrue des produits nigériens sur le marché camerounais s'explique en premier lieu par la forte dépréciation du naira. Ainsi, la pénétration du marché camerounais devient particulièrement nette à partir de 1988, au moment où la monnaie nigériane franchit un nouveau palier à la baisse. Mais elle tient aussi au décalage dans les calendriers d'ajustement des deux pays. Du fait de la gestion prudente de sa rente pétrolière, le Cameroun entre en crise financière plus tard que le Nigeria et c'est deux à trois ans après son voisin qu'il prend des mesures d'ajustement. Ce décalage explique en partie le dynamisme actuel de l'agriculture nigériane dans la conquête du marché camerounais.

• Les importations

De conjoncturels dans les années précédentes, les flux en provenance du Nigeria tendent à devenir structurels. Les marchés urbains du nord et du sud-ouest camerounais sont aujourd'hui largement approvisionnés par divers produits agro-pastoraux et agro-industriels en provenance du Nigeria: ignames, mangues, pastèques, pistaches, oeufs, poulets, farine de maïs, farine de sorgho, huiles végétales, margarine, sucre raffiné, lait et chocolat en poudre²... Il ne s'agit pas d'échanges de voisinage mais, dans la plupart des cas, d'un commerce de longue distance³.

Ces flux sont récents. Dans le nord Cameroun, les grossistes d'Amchidé Banki (qui approvisionnent Maroua) et ceux de Gashiga (écoulant sur Garoua) déclarent avoir mis en place les circuits d'igname et de fruits depuis, respectivement, moins de dix ans et quatre ans. Dans le sud, ce commerce date aussi des dernières années. Une différence de taille

¹ La rédaction de cette section emprunte de nombreux passages au texte d'ENGOLA OYEP et D. HARRE (rapport Cameroun).

² Tous les produits alimentaires en provenance du pays voisin ne sont pas d'origine nigériane: le sucre raffiné, les huiles végétales et la farine de sorgho, notamment, sont issus de la réexportation. Malgré la dépréciation du naira, leur importation du marché international est favorisée par une taxation plus faible au Nigeria qu'au Cameroun.

³ Les ignames viennent du plateau du Gongola, des régions d'Onitsha et de Jos. Les oeufs et les pommes de terre proviennent de la région de Jos, les volailles de Maiduguri, la farine de maïs de Jos et de Maiduguri.

est cependant à noter entre les zones septentrionale et méridionale du Cameroun : dans la première, ce sont les réseaux haussa du Nigeria qui organisent la commercialisation, tandis que la communauté ibo installée au Cameroun contrôle l'importation dans la seconde.

Un phénomène nouveau apparaît depuis 1990 dans la zone frontalière méridionale avec l'arrivée de bovins du Nigeria sur le marché de Bamenda. Ces flux, de l'ordre de 2.000 têtes par an, sont modestes comparés à ceux qui se déroulaient en sens inverse dans les années soixante-dix (environ 50.000 bovins étaient acheminés vers le Nigeria à partir de cette région), mais ils préfigurent peut-être une inversion des flux qui pourrait prendre de l'ampleur. A l'heure actuelle, celle-ci s'explique principalement par l'attrait du franc CFA¹.

Enfin, il faut souligner que si les importations alimentaires augmentent durant cette période, celles de produits manufacturés et industriels (carburant, détergents, cosmétiques, matériaux de construction, engrais...) s'élargissent davantage. Elles sont de loin plus importantes en volume et en aire de diffusion au Cameroun.

* Les exportations

Durant cette période et à l'heure actuelle, les exportations camerounaises de produits agropastoraux sont relativement modestes.

Du côté de la frontière méridionale dominent toujours les flux traditionnels des produits de cueillette et de gombo. Du côté septentrional, les exportations de bétail n'ont pas été interrompues, car les prix des animaux sont nettement plus faibles dans l'extrême nord du Cameroun que dans les grassfields du nord-ouest. Par ailleurs, des exportations officielles de coton sont venues s'ajouter, depuis 1989, aux exportations frauduleuses², suite à la conclusion d'un contrat d'approvisionnement entre des industriels nigériens du textile et la SODECOTON, portant sur des livraisons annuelles de 5.000 tonnes.

Le riz SEMRY demeure néanmoins le principal produit d'exportation vers le Nigeria. La libéralisation de la filière engagée depuis 1987 n'a fait que renforcer les sorties de paddy: le marché nigérian absorberait entre la moitié et les deux tiers du paddy commercialisé (soit entre 21.000 et 28.000 tonnes)³. Malgré la dépréciation du naira vis-à-vis du FCFA, le riz SEMRY intéresse toujours les commerçants nigériens car ils peuvent l'acquérir auprès des producteurs en échange d'engrais ou d'autres produits manufacturés⁴.

¹ "Même si les écarts de prix ne sont pas substantiels entre Dorofa (Nigeria) et Bamenda (Cameroun), le transfert de bétail nigérian au Cameroun reste une opération fructueuse. Elle permet d'acquérir des francs CFA qui, convertis en naira sur le marché parallèle, confèrent aux maquignons la capacité d'augmenter rapidement leurs nouveaux achats de bétail" (BOUTRAIS et al., 1992).

² Motivées par la volonté des producteurs d'échapper au paiement de la redevance de la SODECOTON.

³ L'exportation sous forme de paddy s'explique par la pratique nigérienne d'étuvage avant décorticage, inexistante au Cameroun.

⁴ A cet égard, on doit mentionner que les moulins à décortiquer privés qui assurent la transformation du paddy dans la zone SEMRY depuis 1989, sont importés du Nigeria. Quelques-uns appartiennent à des négociants nigériens, mais leur exploitation est assurée par des prête-noms camerounais.

• La réexportation

Les flux de réexportation de céréales qui avaient pris une ampleur soudaine en 1982/83 se maintiennent durant cette période en réponse à la prohibition des importations nigérianes. Mais leur structure se modifie nettement: le boom de la réexportation de riz se termine en 1986, et les flux de farine de blé prennent le relais.

Tableau n° 4.1.
Evolution des importations de riz et de farine de blé
au Cameroun selon différentes sources (1982-91, en milliers de tonnes)

	RIZ		FARINE DE BLE	
	ONPC	Douanes	ONPC	Douanes
1982	276	17	71	27
1983	192	51	76	22
1984	170	31	88	16
1985	264	48	92	37
1986	225	58	152	68
1987	98	70	203	123
1988	147	50	276	167
1989	100	28	250	214
1990	74	50	292	-
1991	126	101	362	241

Sources : ENGOLA et HARRE

On estime que plus de la moitié des importations de riz camerounaises ont été réexportées vers le Nigeria de 1982 à 1986 (soit une moyenne annuelle de 100.000 à plus de 150.000 tonnes). Bien que la réexportation de farine de blé soit plus difficile à cerner¹, on peut penser qu'elle concerne une part environ équivalente des importations et qu'elle augmente

¹ En raison du manque de données sur la consommation nationale et de la baisse parallèle des importations de blé (Cf OYEP et HARRE, rapport Cameroun).

de manière continue depuis 1987, en suivant le mouvement des importations (elle passerait ainsi de près de 100.000 t. en 1987 à 150.000 ou 200.000 t. en 1991)¹.

L'ampleur de la réexportation s'explique par une conjonction de facteurs. Le premier tient à la disparité des politiques de commerce extérieur. Le Nigeria prend des mesures de restriction des importations à partir de 1981, puis de prohibition (en 1984 pour le riz et début 1987 pour le blé) qui entraînent une pression de la demande et une hausse des prix des céréales. A l'opposé, le Cameroun suit depuis longtemps une politique d'importation libérale et celle-ci se renforce avec le programme d'ajustement structurel. Ainsi les importations de farine de blé sont libéralisées en 1990 (tandis que celles de riz restent soumises à l'obtention d'une licence) et les droits et taxes demeurent modestes (20,5% sur le riz et 30% sur la farine²). Par ailleurs, la péréquation instituée en 1988 sur le riz est peu respectée par les importateurs³.

L'engouement pour cette activité s'explique aussi par les facilités accordées à l'oligopole des importateurs par l'Etat (licences d'importation de riz) et les banques commerciales qu'il contrôlait (crédits documentaires), ainsi que par la prébende de commerçants comme d'agents de l'administration. La comparaison de l'enregistrement différent des importations par l'Office national des Ports (ONPC) et par les douanes (voir tableau n° 4.1.) permet de se faire une idée de la fraude⁴: 80% des flux de riz et 65% de ceux de farine échappent en moyenne à la déclaration douanière de 1982 à 1986 et le pourcentage devient identique pour la farine de blé à partir de 1987.

Ainsi, l'activité de réexportation est rendue possible par la politique nigériane, mais sa rentabilité est garantie par le pouvoir de l'oligopole (moins d'une dizaine de commerçants importent régulièrement du riz et de la farine de blé), ses liens à l'Etat et le fonctionnement prébendal de ce dernier. La baisse de la réexportation de riz au profit de la farine en 1986-87 ne s'explique donc pas seulement par la politique nigériane (contrôle accru des importations frauduleuses de riz et prohibition des importations de blé), mais aussi par la

¹ "Le fonctionnement du circuit de réexportation est très simple. Le riz ou la farine de blé débarqués à Douala prennent la direction du nord après les opérations de dédouanement. Une grande partie des marchandises emprunte la voie de chemin de fer, surtout depuis la baisse des tarifs de la Régiefecam en 1989 et l'amélioration de la sécurité du transport. Les produits sont distribués entre les trois grandes villes du nord, avant d'être vendus sur le territoire camerounais ou réexportés au Tchad, au Nigeria ou en République Centrafricaine. L'entrée des produits au Nigeria s'effectue par deux principaux points : Amchidé-Banki, à partir de Maroua et Demso-Yola, à partir de Garoua. Le premier constitue le point d'entrée des denrées qui seront vendues à Maiduguri et le second concerne les marchandises qui seront commercialisées dans la région de Kano. Les acteurs impliqués dans ce circuit sont les importateurs, qui en sont les "financeurs", les grossistes installés dans les villes du nord, les distributeurs sur les marchés et entrepôts frontaliers, les courtiers entre vendeurs camerounais et acheteurs nigériens. Sauf quelques importateurs qui ne font pas de riz, les commerçants sont les mêmes pour les deux produits". (OYEP et HARRE, rapport Cameroun).

² Une taxe additionnelle de 10% est portée sur la farine importée depuis juillet 1992.

³ Les commerçants se sont mobilisés contre le système de péréquation. Après une opération "villes mortes", ils ont obtenu un moratoire sur les arriérés de paiement de 1989, puis, en septembre 1992, une baisse du prélèvement de 30 à 10 FCFA par kilo de riz importé.

⁴ La fraude repose essentiellement sur des fausses déclarations à la douane avec la complicité des agents de cette administration qui ne contrôlent pas la conformité des quantités déclarées aux quantités réellement importées.

politique camerounaise de fonctionnement plus rigoureux de la péréquation sur le riz et de libéralisation des importations de farine de blé.

En résumé :

* L'intégration du Cameroun au marché nigérian se renforce à un point jamais atteint jusqu'ici. La pénétration des produits nigériens, en particulier manufacturés, s'élargit, tandis que les ventes au Nigeria se réduisent. Elles ne portent quasiment plus que sur le bétail, le paddy de la SEMRY et la réexportation de céréales. Or cette dernière est aujourd'hui en perte de vitesse (suspendue au non-respect de la réglementation commerciale et au laxisme du système bancaire vis-à-vis d'importateurs très endettés).

* Alors qu'au cours des années soixante-dix et quatre-vingt, l'avantage industriel du Nigeria était contrebalancé par un relatif avantage agricole du Cameroun, la dépendance traditionnelle de ce dernier en biens industriels se double aujourd'hui d'un début de dépendance alimentaire.

3.2. L'impact sur l'économie camerounaise

L'insertion croissante du Cameroun au marché nigérian a des répercussions importantes sur son économie et notamment sur les politiques de résorption de la crise.

La concurrence des exportations nigérianes a des effets négatifs sur la production du Cameroun, qui s'ajoutent aux difficultés internes liées à la crise économique. Dans ce mouvement global, l'agriculture est toutefois nettement moins pénalisée que le secteur industriel.

*** L'impact sur l'agriculture et l'agro-industrie**

Les branches de l'agriculture les plus pénalisées par les importations nigérianes sont les complexes industriels liés à la production de sucre, des huiles végétales, de la farine de maïs et des boissons gazeuses. Les complexes de production d'huiles végétales connaissent une chute drastique de leurs chiffres d'affaires qui prive les producteurs de maïs, de coton et d'huile de palme d'une partie de leurs débouchés. Les producteurs de coton sont aussi pénalisés par la concurrence qu'exercent les produits nigériens (pagnes, friperie, tissus) sur la CICAM (cotonnerie industrielle du Cameroun). Au total, malgré l'utilisation des engrais nigériens et la garantie d'un marché annuel de 5.000 tonnes de coton fibre au Nigeria, la SODECOTON (société de développement de la culture du coton) est frappée de plein fouet par les importations nigérianes.

Les ignames et les divers fruits nigériens largement consommés au Cameroun concurrencent la production locale, mais cette concurrence est davantage préjudiciable à la province du Sud-Ouest (qui dispose d'un potentiel de production avéré pour l'igname) qu'à celle de l'Extrême Nord. Par ailleurs, face à la forte présence des produits nigériens, aucun élevage de poulets de chair ou de ponte n'est actuellement viable dans les provinces de l'Extrême Nord et du Nord. Enfin, il faut noter qu'une intensification des flux de bétail

du Nigeria vers le nord-ouest camerounais fragiliserait davantage l'élevage bovin local (notamment dans les grassfields) dont les débouchés se retrécissent sur le marché local depuis l'arrivée des viandes congelées européennes au milieu des années quatre-vingt.

Ceci étant, les échanges avec le Nigeria sont loin de pénaliser tous les producteurs agricoles camerounais. Ainsi, la plupart des produits agricoles importés ne concurrencent pas directement les productions du Nord Cameroun (à l'exception des éleveurs des grassfields). Quelques productions bénéficient même de la forte demande alimentaire au Nigeria. Les haricots, les pois, l'arachide et le maïs, notamment dans l'Adamaoua, où l'agriculture est plus performante qu'ailleurs, voient leur taux de commercialisation augmenter¹.

Enfin, les engrais importés du Nigeria soutiennent de façon très significative la production de coton et de riz du nord et les produits phytosanitaires celle de cacao du sud-ouest. Il en est de même des décortiqueuses achetées au Nigeria qui ont contribué à une forte réduction du coût de transformation du paddy dans les zones SEMRY. Si l'on ajoute à cela que dans la phase actuelle de libéralisation du marché, la demande nigériane soutient la dynamique de la production du riz dans les plaines du Logone, il apparaît que le secteur rizicole du nord est fortement stimulé par les échanges avec le Nigeria.

* L'impact sur le secteur industriel

Comme on l'a vu précédemment, c'est par les importations de produits manufacturés que l'économie camerounaise est en partie intégrée au marché nigérian. Six des dix provinces administratives du pays (Sud-Ouest, Nord, Extrême Nord, Nord-Ouest, Littoral et Adamaoua) peuvent être considérées comme étant sous l'emprise commerciale du Nigeria (à des degrés différents) pour divers produits : matériaux de construction (ciment, fer à béton, tôles...), engins à deux roues (moto, bicyclettes), pièces détachées pour automobiles, pneumatiques, appareils électriques (dont électroménagers), appareils vidéo, lessives et détergents divers, textiles, cosmétiques, produits pharmaceutiques et, bien sûr, le "fédéral" (le carburant nigérian).

Ces importations, diversifiées et relevant essentiellement des circuits parallèles, exercent une forte concurrence sur l'ensemble du secteur industriel camerounais, en particulier sur les entreprises du secteur moderne. La baisse du chiffre d'affaires, relevée de septembre 1990 à septembre 1991, est significative de la situation par branches : cuirs et chaussures (- 4%), textiles et confection (-28%), secteur alimentaire (-11%), ciment et métallurgie (-10,3%), matières plastiques, caoutchouc et pétrole (-9,9%).

¹ Bien qu'il soit difficile de différencier l'influence de l'expansion du marché nigérian de celle, concomitante, du marché camerounais.

Il est indéniable que le Nigeria dispose d'un tissu industriel plus développé et plus diversifié que celui du Cameroun. Mais ceci ne suffit pas à expliquer l'avantage relatif des produits nigériens sur le marché camerounais. L'agressivité commerciale des opérateurs nigériens joue également un rôle dans la pénétration du marché camerounais¹. Mais la faible compétitivité de l'industrie camerounaise s'explique avant tout par le taux de change actuel défavorable au franc CFA et par la structure de l'industrie camerounaise marquée par la rigidité de l'appareil de production (et la lourdeur de l'encadrement administratif), le coût élevé des intrants (sauf de ceux importés du Nigeria) et la localisation mal adaptée au marché des unités de production².

* L'impact sur les variables macro-économiques

L'importation massive et à bas prix de presque tous les produits de consommation courante exerce un effet anti-inflationniste marqué sur les consommateurs camerounais. Ceci permet de pallier la chute du pouvoir d'achat d'une grande partie de la population due à la crise économique, notamment à la baisse de l'emploi (licenciements importants à la SEMRY, à la CICAM, à la SODECOTON, fermeture de la SODEBLE) et au blocage des salaires depuis 1985. On peut estimer que consommer nigérien multiplie par deux le pouvoir d'achat des ménages selon OYEP et HARRE (rapport Cameroun). Il est du reste significatif de noter que l'attrait des produits nigériens tient à leur prix et non à leur qualité, jugée souvent médiocre pour les biens de consommation courante.

Pour ce qui concerne les produits alimentaires, les consommateurs bénéficient d'une baisse des prix (ou tout au moins d'une pression à la baisse) induite à la fois par le commerce de réexportation et par les importations en provenance du Nigeria. En effet, des volumes importants de riz et de farine de blé, destinés à la réexportation, ont en fait alimenté le marché intérieur et freiné la hausse des prix. Ainsi à Yaoundé, le prix réel du riz en 1989 représente 57% du prix de 1980 et celui de la farine de blé 70%. Certains produits nigériens, comme les oeufs et les volailles contribuent aussi à faire baisser les prix sur les marchés camerounais hors des zones frontalières.

Le commerce entre le Cameroun et le Nigeria a globalement des répercussions négatives sur le budget de l'Etat. Celles-ci sont avant tout indirectes, car l'Etat ne tire quasiment aucune recette des exportations agro-pastorales et des flux de riz et de farine de blé en direction du Nigeria. De plus, il ne parvient pas à percevoir des taxes sur les importations du Nigeria qui empruntent en grande majorité les circuits parallèles.

¹ Elle se manifeste notamment par leur quête de produits porteurs sur le marché camerounais. Ainsi les boissons gazeuses nigériennes sont largement consommées au Cameroun (leur prix est de 40% inférieur aux boissons camerounaises), mais il est parfois difficile de les identifier comme telles, car les industriels nigériens utilisent des emballages perdus des brasseries du Cameroun. Lorsque les industriels nigériens passent des commandes de produits de réexportation en Asie du Sud Est ou au Brésil, ils intègrent systématiquement les marchés des pays voisins, afin de diminuer les coûts unitaires (OYEP et HARRE, rapport Cameroun).

² Le marché du nord Cameroun est plus proche ou plus accessible pour les industries du nord Nigeria que pour celles, les plus nombreuses, situées dans le sud du pays. Les coûts de transport sont aussi moins élevés au Nigeria. Dans ces conditions, les industries situées dans le nord du Cameroun (une cimenterie et une savonnerie), étant tributaires d'un approvisionnement en matière première à partir du sud du pays, voient leurs prix de revient sensiblement alourdis.

Par contre, le surcroît d'importations dues aux activités de réexportation lui procure des rentrées fiscales. Mais l'Etat camerounais est loin d'avoir tiré les dividendes fiscaux qu'il aurait pu obtenir de ce commerce en raison de l'ampleur de la fraude sur les importations: son manque à gagner est estimé à 24 milliards de francs CFA sur les importations de riz¹ (16 milliards) et de farine de blé (8 milliards) de 1982 à 1989². Alors que les recettes sur le commerce extérieur ont toujours tenu une place importante dans les finances publiques au Cameroun, la contribution du riz et de la farine de blé au budget est restée modeste, ce qui suggère que le différentiel entre le prix mondial et le prix intérieur a été accaparé par l'oligopole des importateurs.

Le manque à gagner pour les finances publiques est aussi très important en termes d'impôts directs et indirects suite à la forte réduction de l'activité des entreprises et à la disparition de certaines d'entre elles. Dans cette conjoncture, l'Etat n'est pas parvenu à réaliser les objectifs budgétaires du programme d'ajustement. Ainsi, lorsqu'il augmente le prix du carburant de 190 à 280 FCFA/litre en 1989, il provoque au contraire une recrudescence des entrées de "fédéral" et une diminution des recettes fiscales³. Le manque à gagner de l'Etat dans ce secteur est estimé à 20 milliards de FCFA par an.

Toutefois, si l'Etat ne tire pas de profit économique des échanges avec le Nigeria, il en tire un bénéfice politique: l'approvisionnement des consommateurs urbains à bas prix relatifs lui permet d'élargir sa marge de manoeuvre politique en période de crise économique et d'ajustement financier.

En résumé :

- * Le secteur industriel moderne est la principale victime de la concurrence des importations nigérianes. L'agriculture est également pénalisée dans la transformation industrielle, la production de plusieurs secteurs et l'exportation. Elle tire cependant certains avantages de l'approvisionnement à bas prix en engrais et équipements, auxquels s'ajoute pour le riz produit dans le nord une assurance de débouché rémunérateur. Les échanges profitent avant tout aux consommateurs camerounais et aux intermédiaires. Par contre l'Etat, qui ne s'est guère préoccupé de ce commerce, n'en tire qu'un faible supplément de ressources budgétaires.

- * Confronté depuis 1987 à une forte crise économique et soumis à la contrainte de la profonde dépréciation du naira, le Cameroun est désavantagé par rapport à son voisin qui a procédé beaucoup plus tôt à un ajustement économique et qui a adopté une politique de stimulation de l'offre agricole et industrielle. Dans ces conditions,

¹ Sur 42 mois, de juillet 1988 à janvier 1990, le recouvrement de la taxe de péréquation a porté sur moins de 2 milliards de FCFA contre 6,3 milliards attendus, soit moins du tiers.

² Les ressources générées par les importations (totales) de farine de blé et de riz entre juillet 1985 et juin 1989 s'élèvent à 12,9 milliards de FCFA.

³ D'après la SONORA, près des deux tiers de la consommation nationale de carburant, estimée à 240.000 m³ annuellement, reposent sur le "fédéral".

notamment de rapport de change des monnaies, le marché nigérian est actuellement davantage un facteur d'approfondissement de la crise au Cameroun qu'un atout pour la résorber. La sortie de crise nécessite que les flux transfrontaliers soient inversés, ou tout au moins infléchis, en faveur du Cameroun.

CONCLUSION

Les implications de cette analyse en termes de dynamique régionale seront tirées dans le chapitre suivant. Ici, on retiendra deux principales conclusions quant à l'impact de l'ajustement de l'économie nigériane sur les pays limitrophes:

*** les stratégies différenciées des voisins du Nigeria**

Bien que tous les pays limitrophes dépendent de l'évolution de l'économie nigériane, chacun se trouve dans une position différente par rapport au pôle régional du sous-espace et adopte une stratégie propre dans les échanges :

- Le Bénin exerce explicitement une fonction de relais pour le Nigeria, vis-à-vis du marché mondial tout d'abord, mais aussi du marché régional. Cette stratégie lui permet de capter une part des ressources de son puissant voisin. Il adapte pour cela sa politique à la conjoncture du Nigeria.

- Le Niger intègre implicitement le marché nigérian dans sa stratégie de sécurité alimentaire. Pour assurer celle-ci, il cherche à jouer sur plusieurs tableaux: l'aide internationale, les importations à bas prix du Nigeria et l'exportation ou réexportation vers son voisin.

- Le Cameroun est dans une situation différente. Parce qu'il a des structures de production agricoles et industrielles semblables à celles du Nigeria, il est à la fois plus autonome et particulièrement sensible à la concurrence de son voisin.

- Le Tchad (bien que non traité ci-dessus) est au contraire le pays qui a le moins de marges de manoeuvre par rapport à son voisin. En proie à de graves difficultés internes, il ne peut se passer du marché nigérian pour assurer sa sécurité alimentaire.

*** l'ajustement par le marché nigérian**

A l'image du Nigeria (et pour partie en raison de sa conjoncture économique), chacun des pays limitrophes connaît une crise économique et sociale aiguë durant cette période. Bien que ce contexte de crise soit source de réduction des revenus dans l'ensemble du sous-espace et de baisse du volume global du commerce régional, l'impact de l'économie nigériane sur ses voisins ne diminue pas, au contraire il s'approfondit.

De ce fait, les programmes d'ajustement structurels mis en oeuvre dans chacun des pays limitrophes sont sérieusement perturbés, voire contrecarrés. Sous l'impact du marché nigérian les prix intérieurs stagnent ou baissent, empêchant les producteurs de tirer parti des politiques de libéralisation. La concurrence des importations nigérianes, l'augmentation des activités informelles et la réduction des exportations sur le marché régional entravent la relance de la croissance économique. Enfin, l'équilibre budgétaire devient un voeu pieux sous l'effet de la baisse des recettes de l'Etat et de l'aggravation de son manque à gagner dans le commerce régional.

Par contre, l'intégration croissante au marché nigérian permet aux agents économiques des pays limitrophes d'amoindrir les effets dépressifs de la crise et des politiques d'ajustement sur les revenus. Dans une période où les revendications des agents économiques sont particulièrement difficiles à gérer, les Etats s'accommodent de cette situation. Ainsi les pays limitrophes mettent en oeuvre une forme particulière d'ajustement: celui-ci se réalise en grande partie par le marché nigérian, au détriment des Etats et des PAS signés avec les bailleurs de fonds, mais aussi au détriment de leurs secteurs productifs.

**CHAPITRE V :
LA DYNAMIQUE REGIONALE**

Dans ce chapitre, on tirera les conclusions des analyses précédentes quant à la dynamique régionale du sous-espace et on s'interrogera sur son avenir. Comme auparavant, l'accent sera mis sur l'impact de l'économie nigériane sur les pays limitrophes.

Dans un premier temps, on soulignera les grands traits de la situation actuelle ; puis on abordera les perspectives à court terme du sous-espace, pour introduire, ensuite, une réflexion sur son avenir à moyen et long termes à partir d'une esquisse de scénarios sur les devenir possibles de l'économie nigériane.

I. LA DYNAMIQUE ACTUELLE DU SOUS-ESPACE

Depuis la création des frontières coloniales, le Nigeria et ses voisins entretiennent des relations commerciales soutenues. Des indépendances au milieu des années quatre-vingt, celles-ci sont globalement favorables aux pays limitrophes (cf chapitre II). Par contre dans la période récente, la situation change suite à l'ajustement structurel de l'économie nigériane: les flux s'inversent et les pays limitrophes deviennent, complètement ou en partie, dépendants du Nigeria (cf chapitres III et IV). Quels sont les grands traits de la dynamique actuelle du sous-espace caractérisée par cette dépendance des pays limitrophes ?

* L'emprise croissante de l'économie nigériane

Depuis 1986, date de la première dévaluation du naira, l'emprise économique du Nigeria sur ses voisins s'est considérablement accrue. Limitée pendant longtemps au Bénin, à certaines zones du Niger et du Tchad et aux marchés frontaliers du Cameroun, elle s'étend aujourd'hui à l'ensemble du sous-espace (jusqu'à Tillabéry au Niger et Yaoundé au Cameroun) et au delà, sur les autres pays de la région.

Cette emprise a toujours existé sur les pays sahéliens et le Bénin, mais aujourd'hui elle s'élargit au Cameroun et porte sur une gamme de produits plus diversifiée, manufacturés et agricoles. Paradoxalement, c'est en période de crise économique que l'emprise du Nigeria atteint son apogée. Durant la période précédente, l'intégration des marchés du sous-espace s'était renforcée sous l'impulsion des hauts revenus du boom pétrolier. Aujourd'hui, bien que les échanges entre les pays du sous-espace diminuent en volume, l'intégration des marchés s'accroît en raison de la crise économique, qui conduit chacun des pays à chercher à améliorer ses revenus par les échanges transfrontaliers (le Nigeria par ses exportations, les pays limitrophes par leurs importations et l'activité de réexportation).

Dans la conjoncture actuelle de baisse continue du taux de change réel de la monnaie nigériane, les pays limitrophes sont devenus dépendants de leur voisin. Cette dépendance est forte pour le Tchad et le Niger ; elle l'est aussi, quoique dans une moindre mesure, pour le Bénin, et elle l'est devenue pour le Cameroun dont les importations de produits manufacturés du Nigeria prennent un caractère structurel.

Parce que l'intégration des marchés se réalise pour l'essentiel en dehors des circuits officiels et au détriment du budget des Etats, et parce que la disparité des politiques monétaires s'est considérablement élargie, les pays limitrophes ont perdu la marge de manoeuvre qu'ils conservaient jusqu'ici à l'égard de leur puissant voisin. Pour plusieurs secteurs, les politiques de protection sont devenues illusoires. Dans le cas extrême du carburant, qui coûte 40 fois moins cher sur le marché nigérian, elles prennent même un caractère surréaliste.

Dans la conjoncture actuelle, les économies des pays voisins deviennent donc en grande partie des satellites du Nigeria et seule l'appartenance à la zone franc les empêche d'être des vassaux.

Officiellement, le Nigeria n'accorde pas une priorité à l'extension de son emprise sur ses voisins immédiats¹, il est avant tout préoccupé par la fraude qui se développe à travers ses frontières. Mais en fait, il participe de manière conséquente au financement de l'intégration par les marchés: une partie de la subvention qu'il accorde au carburant, notamment, permet d'abaisser les coûts de transport dans l'ensemble des pays limitrophes.

Le gouvernement fédéral partage cette charge de financement avec le Trésor français qui, en dernière analyse, soutient les achats des pays limitrophes au Nigeria, en couvrant le déficit des opérations en francs CFA.

* Une intégration régionale par les oligopoles marchands

L'intégration des marchés ne résulte pas de l'action des Etats. Certes, le régime militaire du Nigeria avait initié une politique en faveur de ses voisins durant le boom pétrolier², mais celle-ci fut abandonnée par le gouvernement civil et les militaires qui ont repris le pouvoir en période de crise n'ont pu la relancer.

Aujourd'hui, ce sont avant tout les commerçants nigériens qui contribuent à l'intégration régionale des marchés, à partir de leur forte emprise sur la zone. Celle-ci tient à l'existence de plusieurs grands réseaux marchands qui ont des ramifications dans tous les Etats limitrophes. Leur pouvoir est d'autant plus important qu'ils sont organisés de longue date sur une base régionale, qu'ils entretiennent des relations de clientèle avec les Etats et qu'ils bénéficient d'une large capacité financière accumulée durant le boom pétrolier et des économies d'échelle que leur procure l'étendue du marché nigérian.

Les réseaux opèrent à l'échelle régionale de différentes manières:

¹ La conquête des marchés régionaux ne figure pas explicitement dans les objectifs de la nouvelle politique économique.

² Dotation en infrastructures routières de qualité (route Illéla-Birni N'Konni, Kamba-Gaya... au Niger, Idiroko-Porto Novo par Avrankou, autoroute Kwémé-Sémé au Bénin) et participation, sous forme de joint ventures, au développement économique (agrandissement du port autonome de Cotonou, construction de la cimenterie d'Onibolo à Pobé, aménagement du complexe sucrier de Savé au Bénin, alimentation en électricité de la ville de Niamey à partir du barrage de Kanji,...).

- par des liens d'association avec les commerçants des pays voisins sur plusieurs marchés porteurs; c'est le cas notamment des réseaux yoruba pour l'import/réexportation de riz, de farine de blé et de cigarettes ;
- par délégation d'une partie des fonds de commerce dans les pays limitrophes sous forme d'ouverture de succursales ; c'est la pratique caractéristique des réseaux ibos ;
- ou par création d'unités commerciales et industrielles et par le contrôle de la chaîne des transports dans les pays limitrophes ; de nombreux alhadji du nord Nigeria interviennent de cette manière au Niger et au Tchad.

Ces stratégies sont toujours fondées sur des associations transfrontalières d'hommes d'affaire dont l'objectif est le contrôle des filières et la règle de fonctionnement le secret des affaires.

Les politiques de libéralisation des marchés qui ont accompagné les programmes d'ajustement structurel dans tous les pays du sous-espace n'ont pas modifié cet ordre des choses. Au contraire, plusieurs éléments indiquent que le commerce transfrontalier s'est concentré avec la crise financière au profit des grands opérateurs.

Face au pouvoir des oligopoles marchands, les Etats du sous-espace n'ont pratiquement aucune maîtrise des échanges régionaux. Ce constat s'applique aussi bien aux pays limitrophes qu'au Nigeria, comme le montrent les difficultés de ce dernier à faire respecter l'interdiction des importations de riz et de farine de blé ou les troubles sociaux causés en 1992 par les pénuries périodiques de carburant.

* Un recentrage sur les approvisionnements locaux

Contrairement au sous-espace ouest dont les importations du marché mondial progressent nettement ces dernières années, le sous-espace est consommé aujourd'hui davantage de produits locaux que dans la période précédente.

Ceci est dû principalement à la baisse des revenus et à la politique nigériane d'ajustement. La reprise de la production nigériane, l'incitation aux entreprises d'utiliser davantage de matières premières locales et le renchérissement des achats extérieurs dû à la dévaluation du naira, aboutissent à ce que les importations du Nigeria diminuent à la fois en volume et en part relative des approvisionnements.

Les pays voisins sont entraînés dans ce mouvement. Certes, leurs importations du Nigeria augmentent, mais d'une part celles-ci sont en majorité composées de produits locaux (même si les inputs ou les produits importés du marché mondial occupent encore une place importante), et d'autre part elles se substituent à leurs achats sur le marché mondial. C'est le cas notamment du ciment, du carburant, du fer à béton,...

Le sous-espace fait donc globalement une économie de devises par rapport à la période précédente, soit directement par la baisse des importations, comme au Nigeria, soit indirectement dans les pays limitrophes par une réduction des coûts d'importation.

Cela ne signifie pas que la dynamique du sous-espace s'autonomise par rapport au marché mondial, car elle reste fondamentalement soumise à l'évolution du cours des hydrocarbures, qui détermine les revenus du Nigeria. Mais la réduction globale des importations du marché mondial élargit l'espace des productions locales, même si cette ouverture est aujourd'hui confisquée par le Nigeria.

*** Un moyen d'assurer la sécurité alimentaire et de pallier aux effets de la crise économique.**

Les importations à bas prix relatifs du Nigeria permettent de pallier les effets négatifs de la crise économique et des programmes d'ajustement sur les revenus des populations de tous les pays limitrophes.

Les importations de mil, sorgho, et maïs assurent la sécurité alimentaire du Niger et du Tchad ; celles d'engrais contrebalancent la suppression ou la diminution des subventions dues à la politique d'ajustement ; celles de carburant réduisent les coûts de commercialisation et celles des autres produits manufacturés réduisent les dépenses de consommation dans l'ensemble des pays limitrophes.

Par ailleurs, l'activité commerciale liée aux échanges transfrontaliers, notamment de carburant, est source de revenus et d'emploi appréciables en période de crise économique. L'engouement des employés du secteur public, ("déflatés" ou victimes de non paiement des salaires) pour ces activités au Bénin, au Cameroun et au Niger, est significatif du rôle régulateur des tensions sociales que jouent aujourd'hui ces échanges commerciaux.

Par ce biais, le commerce transfrontalier est profitable aux Etats qui trouvent là un moyen d'assurer eux aussi leur sécurité en période de crise.

Le Nigeria tire également des effets positifs, en termes de revenus, de son commerce avec les pays voisins, bien que ceux-ci soient plus dilués en raison de l'étendue du marché. Les producteurs et les commerçants trouvent des prix plus rémunérateurs sur les marchés limitrophes, ainsi qu'un accès privilégié aux devises. Les consommateurs, quant à eux, bénéficient des bas prix relatifs des produits de réexportation, mais l'on ne peut pas exclure qu'ils soient aussi victimes de pénuries provoquées par la préférence à l'exportation vers la zone franc.

*** Une informalisation des activités économiques particulièrement défavorable à l'industrie et aux secteurs modernes des pays limitrophes**

Les industries et, plus généralement, l'ensemble des entreprises du secteur moderne sont les principales victimes de la conjoncture actuelle dans les pays limitrophes. Sous la double concurrence des importations du Nigeria et de l'informalisation croissante des activités économiques, les entreprises connaissent de grandes difficultés. Nombre d'entre elles ont du fermer leurs portes et la création de nouvelles affaires est quasiment impossible. Cette situation est particulièrement préjudiciable au Cameroun qui voit son tissu industriel se dégrader à un rythme rapide dans le contexte de crise actuel.

La concurrence nigériane est due aux gains de compétitivité permis par la dévaluation et la réduction du pouvoir d'achat au Nigeria. Mais la politique d'ajustement est relayée par l'agressivité commerciale des opérateurs nigérians, attentifs à la nature de la demande dans les pays voisins¹.

L'augmentation de la part des activités informelles, dans les échanges comme dans la production, concerne aussi le Nigeria. De surcroît, la fraude dans ce pays connaît une recrudescence ces dernières années à partir des différentiels de changes, des contingentements à l'importation et des subventions. Elle prend des proportions inquiétantes en menaçant deux secteurs clé de l'économie: la monnaie et les produits pétroliers. La quantité de naira qui circule dans les pays limitrophes est si élevée² qu'elle prive le pays d'une partie de sa circulation fiduciaire. Cet inconvénient est compensé par la création monétaire réalisée à travers le financement du déficit budgétaire, mais cette politique stimule l'inflation. L'importation frauduleuse des produits pétroliers représente aujourd'hui environ le double des importations officielles des pays limitrophes. Cette fraude représente non seulement un manque à gagner pour l'économie nigériane, mais elle désorganise son approvisionnement. Ainsi à deux reprises l'an dernier, de très fortes tensions sociales ont suivi des ruptures d'approvisionnement en carburant.

C'est donc dans l'ensemble du sous-espace que l'on assiste à un mouvement d'informalisation croissante des activités économiques.

* L'affaiblissement des Etats

La conséquence du mouvement décrit ci-dessus est la réduction de l'assiette fiscale dans tous les pays du sous-espace. Les Etats accusent un manque à gagner très important dans la taxation douanière qui les prive des dividendes de l'intégration croissante des marchés. Que ce soit au niveau des importations frauduleuses de riz et de farine de blé du Nigeria ou de celles de carburant des pays voisins, la dynamique régionale actuelle a un impact négatif sur les budgets des Etats.

La situation est particulièrement critique dans les pays limitrophes où les objectifs budgétaires des programmes d'ajustement sont contrecarrés. Au Niger, l'activité est paralysée aujourd'hui par l'incapacité financière de l'Etat. De plus, la réouverture des importations de blé du Nigeria préfigure probablement une diminution des possibilités de réexportation des pays limitrophes. Le Bénin qui tire d'importantes recettes fiscales de cette activité a déjà vu ses taxes douanières réduites de 29 milliards de francs CFA en 1982 à 8 milliards en 1990, sous l'effet de la baisse du volume global de ce commerce.

Mais comme on l'a vu précédemment, la réduction du pouvoir des Etats va plus loin que la diminution de leur capacité financière. Avec la libéralisation des marchés et les difficultés

¹ Voir ENGOLA OYEP et HARRE (rapport Cameroun).

² Le nombre important de cambistes établis dans les zones frontalières (plus de 4.000 sur le cordon bénino-nigérian) témoigne de l'ampleur de cette circulation régionale du naira. Selon nos estimations, la quantité de naira actuellement en circulation au Bénin dépasse l'équivalent de 85 milliards de francs CFA

des processus de transition politique, ce sont l'ensemble des fonctions de l'Etat qui sont affaiblies tant dans les pays limitrophes qu'au Nigeria¹.

* Des effets ambivalents sur le secteur agro-pastoral des pays limitrophes

Ce secteur est particulièrement touché dans sa capacité d'exportation vers le Nigeria. Les flux de bétail et de niébé du Niger diminuent, alors que les exportations de produits agricoles du Cameroun et du Bénin font place aujourd'hui, en grande partie, à des importations conséquentes du Nigeria. Par ailleurs, l'agro-industrie du Cameroun, un des piliers de sa politique de développement et de ses exportations, doit faire face à une concurrence des produits nigériens sur son propre marché.

Mais dans l'ensemble, la concurrence des importations nigérianes n'est pas aussi néfaste à l'agriculture des pays limitrophes qu'on aurait pu le penser. D'une part elle est compensée par un approvisionnement en intrants, engrais surtout, subventionnés par le gouvernement fédéral. Diverses études montrent que la suppression de cette subvention au Nigeria entrainerait un recul probablement fort de la consommation d'engrais dans les pays limitrophes². D'autre part, les importations nigérianes ne concurrencent en général pas directement les productions des pays voisins. Au Niger, les céréales nigérianes arrivent sur le marché après la première collecte des produits locaux, au Bénin elles complètent l'offre locale qui intéresse d'autres pays voisins.

La concurrence sur les productions des pays limitrophes se pose donc avant tout en termes de réduction des débouchés des producteurs.

L'analyse de la situation de l'agriculture nigérienne (cf chapitre III) laisse penser que celle-ci n'est pas encore suffisamment performante (en termes de productivité et de volume de production) pour couper toute possibilité d'exportation des pays voisins. A l'heure actuelle les flux sont principalement entravés par la dépréciation du naira.

* Le rôle prépondérant du franc CFA

La dynamique des échanges du sous-espace repose sur deux principaux facteurs : la forte dévaluation du naira (plus élevée à l'égard du franc CFA que du dollar³) et la convertibilité du franc CFA.

Ce dernier est devenu désormais la devise du commerce régional pour tous les pays Ouest-africains⁴. Sa convertibilité et son pouvoir d'achat très élevé par rapport aux monnaies non convertibles et dévaluées des pays anglophones lui confère un intérêt

¹ Au Nigeria, le pouvoir centralisateur du gouvernement fédéral est notamment réduit par la création de nouveaux Etats dont le nombre est porté à 30 aujourd'hui.

² Voir par exemple MARTINET (1991).

³ Cf chapitre III.

⁴ A l'exception semble-t-il de la Sierra Léone et du Libéria, que l'exportation de diamants rattache au dollar.

particulier. De ce fait, la zone franc joue un rôle polarisant sur les échanges régionaux et sur les hommes d'affaires des pays voisins. Ce rôle prend une dimension plus grande depuis quelques années avec la pénurie de devises qui affecte les opérateurs nigériens.

Ainsi, alors que les exportations des pays limitrophes à destination du Nigeria se réduisent et que l'activité de réexportation est menacée, le franc CFA devient la seule contrepartie que ces pays peuvent offrir aux importations du Nigeria, dans les conditions actuelles de rapport de changes.

La surévaluation du taux de change réel du franc CFA par rapport à la monnaie nigérienne et sa convertibilité, sont à la fois la cause du déséquilibre des échanges avec le Nigeria et la garantie de la sécurité alimentaire et du pouvoir d'achat dans les pays limitrophes.

En dehors de ce rôle limité aux pays limitrophes, le franc CFA assure une fonction plus globale dans le sous-espace : il joue un rôle stabilisateur des relations économiques face au marché nigérien soumis aux fluctuations des cours mondiaux des hydrocarbures.

* Une structure déséquilibrée des échanges

En raison principalement de la divergence croissante des politiques de change entre le Nigeria et ses voisins de la zone franc, la structure des échanges dans le sous-espace est fortement déséquilibrée. Les exportations des pays de la zone franc déclinent et ceux-ci accumulent les déficits commerciaux. L'exemple du Niger est le plus significatif : ses exportations officielles à destination du Nigeria ont diminué de 3/4 ces dernières années et leur niveau de 1990 est 9 fois inférieur en valeur à celui de la réexportation.

Dans ce cas, ce déséquilibre est accentué parce que le Niger n'exporte que des produits bruts alors que le Nigeria l'approvisionne en grande partie en produits transformés, pour lesquels la baisse du coût relatif de la main d'oeuvre lui a donné un avantage compétitif.

Mais le déséquilibre des échanges entre le Nigeria et ses voisins est inscrit plus profondément dans la disparité des politiques monétaires. Le naira n'étant pas convertible, et subissant une décote sur le marché parallèle, les exportateurs de la zone franc convertissent le produit de leurs ventes en achats de marchandises au Nigeria, ce qui soutient le commerce régional. Par contre, les exportateurs du Nigeria qui acquièrent des francs CFA ne les utilisent pas directement dans le commerce régional, mais sur le marché international ou dans des placements à l'étranger.

* Des politiques de court terme

Face à l'ajustement et l'emprise du Nigeria, les pays limitrophes adoptent des stratégies de court terme qui permettent de pallier les effets de la crise et de l'ajustement sur les consommateurs. La consommation à grande échelle de produits à bas prix importés du Nigeria (en particulier le carburant) a un effet déflationniste indéniable sur les pays de la zone franc. L'intégration des marchés du sous-espace s'explique certes par l'ajustement de l'économie nigérienne, mais il tient aussi aux politiques menées dans les pays limitrophes qui ont fait le jeu des groupes de pression les plus influents.

Dans la plupart des cas, ces politiques mettent en péril l'avenir de l'Etat dont les recettes budgétaires déclinent. Seul le Bénin a échappé jusqu'ici en partie à cette tendance, en pratiquant une politique commerciale offensive basée sur la réexportation. Mais dans tous les cas ces politiques font peser une lourde hypothèque sur le développement des productions nationales.

Ces compromis de court terme sont rendus possibles par la différence structurelle de politique monétaire qui entraîne une complémentarité de fait entre la zone franc et la zone naira en raison de l'étendue du marché nigérian. En effet, si le naira est non convertible sur le marché bancaire, il a acquis de fait une certaine convertibilité par le biais de l'échange marchand. Grâce à la diversité des marchandises que le Nigeria peut offrir, tout détenteur de naira dans la zone franc peut être assuré de trouver sur ce marché de quoi satisfaire à bon compte son approvisionnement. De même, tout détenteur de marchandise au Nigeria peut être assuré de trouver sur les marchés des pays voisins les moyens de paiements internationaux que ne peut lui offrir en quantité suffisante le système bancaire nigérian.

De ce point de vue, le sous-espace est marqué par une grande différenciation: le Nigeria prépare son avenir en adoptant une politique favorable à la relance de sa production, alors que ses voisins hypothèquent le leur avec des politiques défavorables aux activités productives.

* Une dynamique régionale basée sur des relations dualistes

L'absence de dialogue sur les politiques économiques avec le Nigeria conduit les pays limitrophes à entretenir une dualité entre leurs relations politiques centrées sur les pays du Nord, la France en particulier, et leur relations économiques tournées de plus en plus vers le Nigeria. Les relations avec les pays du Nord participent d'une logique où sont uniquement impliqués l'Etat et ses clients immédiats, tandis que celles qui se développent avec le Nigeria concernent la grande majorité des acteurs.

II. L'INCERTITUDE DES PERSPECTIVES A COURT TERME

La conjonction de changements politiques et économiques, en cours ou en projet, font entrer le sous-espace dans une période d'incertitudes. Celles-ci concernent l'évolution du Nigeria et de son emprise sur les pays limitrophes, et aussi les avantages/inconvénients que ces derniers tirent de la dynamique régionale actuelle.

* Les incertitudes politiques

Les difficultés rencontrées par la plupart des pays dans le processus de transition démocratique n'augurent pas d'un développement favorable des relations bilatérales et régionales, du moins dans le court terme. Hormis le Bénin qui semble avoir réussi cette transition, tous les pays du sous-espace connaissent de vives tensions sociales, faute d'avoir pu stabiliser le cadre politique et institutionnel de leurs économies.

Au Niger, en dehors des difficultés à trouver des solutions à la question touareg, on assiste à une fragilisation des institutions de la transition démocratique provoquée par la rareté des moyens financiers et la faible organisation des partis politiques. Au Cameroun, caractérisé par de grands particularismes régionaux, l'organisation des récentes élections n'a pas permis de renforcer la cohésion nationale garante de la prospérité économique. Au Tchad, l'ambiance de guerre civile qui perdure recule l'amorce du processus démocratique.

Enfin au Nigeria, la remise du pouvoir aux civils par l'armée pose encore de nombreux problèmes, en raison des enjeux économiques du pays.

Ces difficultés sont source de tensions sociales et d'incertitudes dans la définition des politiques économiques. Elles peuvent devenir un facteur important de perturbation de la dynamique régionale, d'autant plus que la tendance des bailleurs de fonds est de lier l'apport supplémentaire de capitaux aux progrès de la démocratie.

* L'incertitude des politiques monétaires

Elle concerne aussi bien le franc CFA que le naira. L'incertitude qui entoure une éventuelle dévaluation du franc CFA (sa probabilité, sa date, son taux, ses modalités) entrave l'activité économique, notamment en favorisant la fuite des capitaux. La dévaluation permettrait de retrouver une certaine compétitivité dans la zone franc, mais elle pourrait aussi avoir des effets négatifs sur la dynamique économique du sous-espace qui repose en grande partie sur la stabilité et le pouvoir d'achat élevé de cette monnaie.

Mais c'est au Nigeria que la question monétaire paraît la plus préoccupante en raison de la dépréciation continue du naira et de l'énorme spéculation sur les différentiels de change. Celles-ci illustrent les difficultés du gouvernement fédéral à maîtriser les politiques monétaire et de change et, plus largement, la gestion économique du pays. L'ensemble des opérateurs nigériens se plaignent aujourd'hui de la faiblesse du taux de change qui alourdit les coûts de production et, surtout, de son instabilité qui oblige à des anticipations constantes. Les commerçants des pays limitrophes se plaignent aussi de cette situation qui les oblige à se désaisir rapidement de la monnaie nigérienne, sans pouvoir attendre l'occasion d'une bonne affaire. Nombre de commerçants béninois et camerounais déclarent aujourd'hui "se méfier du marché nigérian" et chercher des alternatives dans des pays de la zone franc.

* Les incertitudes commerciales

Elles concernent les pays limitrophes et principalement l'activité de réexportation de céréales. Celle-ci est remise en cause par la récente libéralisation des importations de blé du Nigeria, que les exportateurs américains s'empressent d'exploiter à l'aide de

subventions de leur gouvernement¹. Cette mesure qui affecte en particulier le Bénin (plus dépendant que le Cameroun des bénéfices de la réexportation) pourrait être élargie aux autres céréales, en premier lieu le riz.

Mais les échanges frontaliers sont aussi entravés par l'instabilité du naira mentionnée ci-dessus.

* La situation précaire de l'économie nigériane

Si les perspectives du Nigeria apparaissent plus favorables à moyen terme, avec la hausse attendue des revenus du pétrole, elles sont incertaines à court terme. L'économie nigériane est entrée dans une phase de transition marquée par des forces centrifuges. Alors qu'elle est engagée dans un processus d'ajustement difficile (le service de la dette absorbe 30% des revenus d'exportation, le pouvoir d'achat des populations se réduit, l'inflation n'est pas maîtrisée -plus de 60% en 1992- et la relance de la production n'est pas assurée), le FMI exige l'approfondissement de la libéralisation de l'économie, notamment la suppression de la subvention au carburant et aux engrais. Dans le même temps, le processus cahotique de transition au régime civil est source de tensions sociales et d'incertitudes dans la conduite des politiques économiques².

* Le risque de repli sur soi

La situation politique et économique du Nigeria ne lui permet pas actuellement de suivre une stratégie conforme à son emprise commerciale sur la zone et à son ambition, affirmée durant le boom pétrolier³, de jouer un rôle d'entraînement dans le sous-espace. En dehors des concertations bilatérales qu'il organise autour de la coopération transfrontalière, essentiellement pour assurer sa sécurité, l'Etat n'a plus les moyens d'influer sur ses voisins immédiats, ni sur la sous-région ouest-africaine. Cette influence nécessiterait une diplomatie attractive, ainsi qu'une injection de capitaux sous forme d'aide ou de participation à différents programmes de développement des pays. Or à part son engagement dans la crise du Libéria, la diplomatie nigériane est peu présente sur la scène ouest-africaine, contrairement aux années soixante-dix.

¹ Toutes les ventes américaines depuis la levée de la prohibition nigériane ont été effectuées dans le cadre des subventions aux exportations du programme EEP. Les prévisions d'importation de blé du Nigeria sont chiffrées par l'USDA à 1 million de tonnes pour la campagne 1992/93. Les importations de blé américain devraient donc remplacer rapidement les importations de farine européennes réalisées par le biais des pays voisins. L'effet attendu est une baisse des prix de la farine et du pain. Le prix de la farine a déjà diminué (de 830 dollars/tonne avant la libéralisation à 418 dollars fin novembre dernier, mais la baisse du prix du pain est plus lente. (USDA, décembre 1992).

² Les résultats du premier semestre 1992 publiés par la Banque Centrale font état d'un bilan clairement traduisant les symptômes de la stagflation: hausse du PIB mais avec une inflation très élevée et une flambée des taux d'intérêt, chute de la production industrielle, forte extension du secteur informel, déficit budgétaire important suite à des lourdes dépenses du gouvernement fédéral, utilisation de capitaux débudgétisés et, pour la première fois, balance des capitaux déficitaire (Bulletin d'information économique et commerciale de l'Ambassade de France au Nigeria, n°21, octobre 1992).

³ Cf BACH D. (1988).

Dans les pays limitrophes, la crise économique et la forte concurrence des produits nigériens peut aussi conduire à des stratégies de non coopération régionale. Celles-ci peuvent s'exercer entre les pays de la zone franc du sous-espace, en concurrence entre eux pour sauvegarder un minimum de débouchés sur le marché nigérien¹. Elles peuvent aussi s'appliquer à l'encontre du Nigeria, dont les voisins se protégeraient soit de manière unilatérale, soit de façon globale, comme par exemple dans le cas de l'initiative de renforcement de la cohésion de la zone franc.

Compte tenu du degré élevé d'intégration du sous-espace par les marchés, le refus de la coopération régionale n'est certainement pas un moyen efficace et durable de sortie de crise. Mais l'analyse précédente de la dynamique régionale et des incertitudes qui pèsent sur les économies permettent de comprendre pourquoi les pays du sous-espace privilégient les politiques de court terme et les stratégies autonomes.

III. LES SCENARIOS DE MOYEN ET LONG TERMES

Le devenir du sous-espace étant fortement influencé par l'évolution du Nigeria, on poursuivra la méthode utilisée dans les chapitres précédents en se demandant: quelles sont les évolutions possibles de l'économie nigérienne dans les 5 à 10 ans à venir et quelles pourraient être les répercussions de ces scénarios sur les pays limitrophes ?

Les perspectives de l'économie nigérienne à moyen et long termes sont difficile à tracer. D'une part, le pays est actuellement dans une phase de transition marquée par des forces centrifuges qui peuvent le conduire dans différentes directions. Mais d'autre part, il a engagé ces dernières années un boom de l'exploration pétrolière² (le plus important au monde actuellement dans l'offshore). Cet investissement confié aux grandes compagnies internationales³ devrait lui permettre de porter sa production à 2,5 millions de barils/jour en 1995 (contre 1,9 en 1991 et 2,15 en 1992) et de retrouver, avec la conclusion d'accords pour la commercialisation du gaz, une conjoncture de revenus élevés des hydrocarbures à moyen terme.

En fonction de ces paramètres, on peut se lancer à esquisser quelques hypothèses, volontairement schématiques, autour de 4 scénarios d'évolution de l'économie nigérienne (toutes choses restant égales par ailleurs dans les pays limitrophes)⁴ :

¹ Cette concurrence peut s'exacerber par exemple sur la réexportation à mesure que le Nigeria réduira la liste des produits prohibés à l'importation.

² L'objectif est aujourd'hui de 25 milliards de barils de réserves prouvées pour 1995 (l'objectif de 20 milliards fixés en 1990 étant déjà atteint).

³ Auxquelles le gouvernement fédéral concède une rémunération des plus avantageuses (portée en juin 1992 à 2,5 dollar le baril).

⁴ Les scénarios présentés ici ne sont que des esquisses. Leur étude détaillée, et si possible quantifiée, devrait constituer le prolongement du présent rapport.

* le retour de la rente pétrolière

Dans cette hypothèse, le Nigeria retrouve des revenus élevés en devises tirés des exportations de pétrole et de gaz. Il éprouve des difficultés à en maîtriser les effets sur son économie: surévaluation du naira, croissance de la demande, inflation et rapports de prix défavorables aux secteurs productifs (dutch disease). Mais on peut penser que le scénario du boom pétrolier de 1974-80 ne se répètera pas à l'identique, car les structures du Nigeria ont changé: le gouvernement fédéral a perdu une grande partie de son pouvoir centralisateur suite à la libéralisation de l'économie et à la création de nouveaux Etats (30 actuellement au lieu de 12 au début du précédent boom). Les revenus du pétrole sont de ce fait mieux répartis et les effets pervers d'une économie distributive peuvent être en grande partie évités.

On peut donc faire l'hypothèse que l'effet négatif sur les secteurs de production, notamment l'agriculture, ne se produira pas. Les principales conséquences de la nouvelle conjoncture seront la hausse du taux de change du naira et l'augmentation des revenus et de la capacité d'importation.

Ce scénario qui était dans le passé le plus favorable aux pays limitrophes l'est moins cette fois-ci. L'appréciation du naira par rapport au FCFA réduit la concurrence des produits nigériens et permet aux producteurs des pays limitrophes de reconquérir leur marché intérieur. Mais il est peu probable que cet avantage puisse s'étendre comme par le passé à l'exportation vers le marché nigérian, car la production agricole du Nigeria se développe elle aussi. Ce scénario profite au Cameroun, dont la production industrielle retrouverait son avantage comparatif sur le marché national. Il est par contre moins favorable au Bénin, en raison de la baisse d'intérêt pour l'activité de réexportation, et aux pays sahéliens déficitaires, dont le coût de l'approvisionnement alimentaire augmente.

* La crise politique et économique

Dans ce scénario, les difficultés rencontrées dans l'ajustement de l'économie nigériane, puis dans la répartition des revenus élevés du pétrole, avivent les tensions sociales et entravent la maîtrise de la transition politique. Les tendances centrifuges de la Fédération conduisent à une crise politique et économique.

A l'image de la crise de la fin des années soixante, c'est une situation qui profite aux pays limitrophes. Ils peuvent approvisionner la Fédération en jouant à la fois sur le transit et sur l'exportation de produits locaux. Mais cet avantage n'est que transitoire.

* La croissance et la compétitivité

C'est évidemment le meilleur scénario pour le Nigeria: celui-ci maîtrise la reprise de son économie (et la politique monétaire), puis les revenus accrus du pétrole détendent la contrainte financière et soutiennent le développement de la production. Celle-ci devient très compétitive sur les marchés voisins.

En revanche, c'est probablement la conjoncture la plus défavorable aux pays voisins qui sont concurrencés dans tous les domaines par les produits nigériens. Les exportations sont réduites à quelques rares créneaux et les importations s'élargissent au point de faire de ces pays des consommateurs vassaux de leur puissant voisin. En fait, c'est le scénario de l'intégration régionale par les marchés, dans lequel les pays limitrophes perdent leur identité.

* Le stop and go

Ce scénario (à notre avis le plus "réaliste"¹) est un mélange dans le temps des hypothèses précédentes, en raison des difficultés à maîtriser les atouts et contraintes de l'économie nigérienne. La politique du Nigeria suit un mouvement de balancier entre libéralisation et protection, croissance et récession. Les gains de compétitivité sont remis en cause par la hausse des revenus du pétrole; après un certain délai, les effets négatifs de la rente pétrolière sont corrigés par des politiques de restriction de la demande et de soutien de la production; l'inflation et l'affairisme qui en découlent conduisent à libéraliser à nouveau l'économie,...

Cette situation, sans être aussi préjudiciable aux pays limitrophes que la précédente, ne leur est globalement pas favorable, car ils doivent s'adapter sans cesse aux changements de politiques du Nigeria. Les commerçants tirent parti de cette conjoncture, mais l'investissement dans les secteurs productifs est bloqué par l'instabilité de l'environnement économique.

CONCLUSION

Aucun des scénarios sur le devenir de l'économie nigérienne, n'est véritablement favorable aux pays limitrophes et les plus probables sont les plus négatifs. On peut donc conclure de cet exercice que ces pays n'ont pas intérêt à poursuivre leurs relations avec le Nigeria selon le mode actuel. L'absence de coopération sur les politiques (ou la non coopération²) les conduit à subir la conjoncture du Nigeria, puis à chercher ensuite les moyens de s'y adapter. Ils ont au contraire intérêt à s'organiser pour rééquilibrer les termes de l'échange avec leur voisin. Pour cela ils ont le choix, schématiquement, entre deux politiques :

- se protéger du Nigeria, comme tend à l'initier la proposition de renforcer l'intégration de l'UMOA. Mais cette politique a peu de chance de succès. En premier lieu, elle fait abstraction de l'histoire des populations et des réseaux marchands, ainsi que de la réalité actuelle des marchés. L'expérience a montré que la protection aux frontières du Nigeria est coûteuse et peu efficace. Ensuite, elle suppose une capacité de contrôle de l'économie de la part des Etats que ceux-ci n'ont plus aujourd'hui ;

¹ Dans cette hypothèse, qui s'appuie sur l'expérience passée de gestion de l'économie nigérienne, le Nigeria reste "un éternel" pouvoir en puissance, capable de politiques ambitieuses, soumis à des tensions qui contrecarrent ces politiques, mais faisant preuve d'un étonnant potentiel de rectification et d'adaptation (BACH, EGG, PHILIPPE, 1988).

² Pour reprendre le terme de Jean COUSSY.

- ou reconnaître l'intégration actuelle par les marchés, mais chercher à en modifier l'organisation et la finalité. Cela implique d'initier un processus de coopération avec le Nigeria afin de réduire les nuisances résultant de la disparité des politiques économiques et de valoriser les complémentarités dans le sous-espace¹.

¹ A l'image des pays du Bénélux qui ont défini une spécialisation entre eux pour négocier leur place dans un espace économique plus vaste, les pays limitrophes du Nigeria ont intérêt à se coordonner dans une négociation avec leur voisin.

**CHAPITRE VI :
LES ENJEUX DE LA COOPERATION
REGIONALE DANS LE SOUS-ESPACE**

Dans ce chapitre, on se propose d'introduire le débat sur les enjeux de la dynamique régionale, à la lumière du diagnostic précédent. Dans le contexte actuel, quatre questions nous apparaissent au centre des enjeux de la coopération régionale pour les pays limitrophes:

I. JUSQU'OU L'INTEGRATION PAR LE MARCHÉ EST-ELLE ACCEPTABLE POUR LES VOISINS DU NIGERIA ?

La dynamique actuelle du sous-espace est marquée par l'intégration croissante des marchés des pays limitrophes à celui ou ceux du Nigeria. Cette intégration par les échanges non enregistrés crée une situation de forte dépendance des pays voisins, préjudiciable à leur tissu productif et à la capacité de financement de l'Etat. Jusqu'ou cette situation est-elle acceptable par les voisins du Nigeria ? Chacun est dans une situation différente par rapport à cette question:

*** Le Niger**

Aujourd'hui, le prix des céréales (c'est-à-dire une grande partie du coût de la main d'oeuvre et du pouvoir d'achat nigérien) est fixé à Kano, au Nigeria. Le Niger dépend de son voisin pour sa sécurité alimentaire et les produits essentiels, alors que son approvisionnement n'est pas (et ne peut pas être) une préoccupation importante des autorités nigérianes. Le Niger est donc dans une situation de véritable dépendance à l'égard de son voisin.

Cette situation est d'autant plus alarmante que l'Etat est affaibli. Avec la libéralisation du marché, il a perdu les moyens d'intervenir dans le commerce avec le Nigeria, en qualité d'opérateur mais aussi comme pouvoir de régulation. Certes, dans le passé, son intervention n'a jamais été efficace, mais il n'en reste pas moins que le secteur privé est aujourd'hui quasiment le seul acteur des échanges. Avec l'augmentation du commerce non enregistré, de la fraude et des activités informelles, l'Etat a vu diminuer ses recettes budgétaires et a perdu une grande partie de sa capacité d'action. Enfin, avec les difficultés de la transition démocratique, il a perdu, pour l'instant du moins, son autorité et son pouvoir d'orientation de l'économie.

Ainsi, c'est bien en partie l'avenir de l'Etat, celui de son rôle dans l'économie, qui se joue à travers l'évolution actuelle des relations avec le Nigeria.

L'intégration au marché nigérian est-elle inéluctable ? L'expérience passée montre que chercher à se protéger du Nigeria est une politique inefficace pour le Niger. L'Etat n'est jamais parvenu à s'opposer à l'oligopole des grands commerçants organisés de longue date en réseaux marchands transfrontaliers. Ceci d'autant plus que les pouvoirs hiérarchiques de ces réseaux sont basés au Nigeria. Ainsi, "dans un contexte où tous les acteurs ne partagent pas le même point de vue sur le rôle de la frontière"¹, on peut penser qu'il est très difficile au Niger d'éviter ou de refuser l'intégration régionale de son marché par des politiques volontaristes.

¹ CHERIF (rapport Niger).

* Le Cameroun

La situation du Cameroun est de loin la plus critique, car sa structure de production plus industrialisée subit de plein fouet à la fois les effets de la crise et ceux de l'intégration au marché nigérian. En fait, la conjoncture actuelle remet profondément en cause le modèle de développement défini par l'Etat, basé sur les industries de substitution aux importations et de valorisation de la production agricole. Si à court terme, le commerce avec le Nigeria joue le rôle d'une "soupape de sécurité" dans la gestion de l'ajustement structurel (en permettant d'en amoindrir les impacts sociaux), à long terme, il met en péril l'appareil de production industriel du pays.

Au cours des dernières années, ce risque s'est accru avec l'extension de l'aire de diffusion des produits nigériens. Si l'essentiel des flux est destiné aux régions frontalières, une partie des marchandises nigérianes (notamment le carburant) atteint désormais les deux principaux centres de consommation que sont Yaoundé et Douala. En contribuant à affaiblir le tissu industriel camerounais, l'emprise commerciale du Nigeria a des effets indirects sur la cohésion politique et sociale du pays, actuellement en crise.

* Le Bénin

La situation du Bénin reste atypique dans le sous-espace. Petit Etat dépourvu de ressources naturelles facilement exploitables, il a développé un fonctionnement particulier fondé en grande partie sur la mobilisation de moyens tirés de l'extérieur. Dans la période coloniale, c'est en exportant ses intellectuels dans les pays de l'AOF manquant de cadres bien formés, qu'il a trouvé les moyens de faire fonctionner ses propres institutions.

Depuis l'indépendance il tire ses revenus d'une politique commerciale basée sur la réexportation, c'est-à-dire sur l'exploitation des opportunités offertes à l'échelle régionale par la diffusion des rentes de matières premières de certains pays voisins. Ainsi, l'intégration au marché régional est inscrite depuis longtemps dans le fonctionnement de l'Etat béninois. La majorité de la population y souscrit compte tenu de l'importance des liens historiques, notamment avec le Nigeria¹.

Le revers de cette stratégie est la dépendance du Bénin à l'égard de son puissant voisin. Conscient de cette contrainte, le pays a souhaité, en 1963, évoluer dans le cadre d'une union politique avec les pays du Golfe du Bénin: le Ghana, le Togo et le Nigeria. Mais cette idée, bien que partagée par la plupart des pays concernés, n'a pas progressé en raison des crises politiques qui ont secoué le Nigeria à partir de 1966.

Aujourd'hui ce sont les cadres et les intellectuels qui manifestent de l'inquiétude quant à la perte de souveraineté nationale que risque d'entraîner l'intégration croissante au marché nigérian. Ils ont en effet des privilèges à défendre dans le cadre strict de l'indépendance

¹ Les habitants de Porto-Novo, la capitale du pays, ont toujours joué sur ces liens historiques pour obtenir ce qu'ils désiraient des autorités politiques, prétextant de leur possibilité, en cas de refus, de se replier sur le Nigeria.

nationale, en termes de salaires, responsabilités politiques et administratives, stabilité monétaire, et peut être aussi de société plus calme et moins contraignante que celle du Nigeria.

Pour minimiser ces risques, le Bénin cherche à renforcer son autonomie politique. Mais la capacité de l'Etat à résister à l'emprise du Nigeria est limitée par la faiblesse de ses moyens financiers. Ceux-ci dépendent des rentes extérieures que le pays peut capter. Aujourd'hui ces rentes proviennent en grande partie des bailleurs de fonds sous forme de prime à la démocratie. Mais, parce que ces apports financiers passent par le canal officiel et servent avant tout à faciliter la gestion de l'Etat et de ses clients immédiats, ils ne bénéficient pas à tous les acteurs.

Ce mode de gestion clientéliste de l'aide extérieure et le développement exceptionnel du secteur tertiaire ont fait éclater la société en plusieurs groupes de pression aux intérêts antagonistes. Les groupes qui ne tirent pas d'avantages de l'Etat s'investissent dans le commerce. Pour ceux-ci en particulier, mais aussi plus largement pour l'Etat, la question de l'indépendance nationale ne se pose pas. C'est en effet lorsque le pays est largement ouvert sur d'autres espaces, le Nigeria ou d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, qu'il trouve les moyens de son existence.

La position du Bénin par rapport à l'intégration des marchés est donc très différente de celles du Niger et du Cameroun. Elle est en un sens mieux adaptée à la conjoncture actuelle.

II. QUE VENDRE AU NIGERIA ?

Aujourd'hui, les exportations agro-pastorales des pays limitrophes vers leur voisin déclinent au profit de la réexportation de produits prohibés à l'entrée du Nigeria. Cette situation tient principalement aux politiques de change. Mais au delà de la nécessaire modification de ces politiques, abordée ci-dessous, comment valoriser les complémentarités de production au sein du sous-espace, comment recentrer les échanges régionaux dans un sens plus équilibré pour les différents partenaires et, surtout, que peuvent vendre les pays limitrophes au Nigeria ?

* Le cas du Niger

La situation du Niger n'apparaît pas favorable à cet égard. De nombreux éléments permettent de penser que le déclin constaté ces dernières années des exportations de bétail et de niébé du Niger est le reflet d'une tendance de fond qui ne pourrait être contrecarrée que par une forte reprise de la demande au Nigeria.

En effet, pour ce qui concerne le bétail, on a assisté à une redistribution dans l'espace des effectifs bovins, au profit du nord Nigeria, en réponse à la dégradation des conditions climatiques (en particulier la sécheresse de 1984/85) et à l'expansion des surfaces

cultivées au Sahel. On estime que le cheptel bovin a diminué de moitié au Niger du début des années 80 à 1990, alors qu'il aurait doublé dans le même temps au Nigeria¹.

Bien que la consommation de viandes et abats ait diminué au Niger de 17,5 kg en 1981 à 12 kg en 1990, de nombreux autres changements dans la structure du cheptel (notamment la reconstitution plus rapide des espèces résistantes à la sécheresse, les caprins et les camelins) laissent penser que le disponible exportable du Niger va diminuer nettement dans les années à venir: certaines estimations le chiffre à 3.000 t. équivalent carcasses en l'an 2.000, soit le tiers de celui de 1990².

Si l'on ajoute à cela que le Nigeria a nettement réduit ses importations de bétail et viandes ces dernières années, suite à une baisse de la consommation de protéines animales (effet de la récession) et à une politique de diversification (fortes importations de poisson congelé), on voit que l'hypothèse d'une remise en cause des exportations traditionnelles de bétail du Niger est à prendre au sérieux (même en cas de revalorisation du taux de change du naira)³.

Quant au niébé, l'augmentation de la production du nord Nigeria donne à penser que la période faste des exportations nigériennes est passée⁴.

Quels sont les produits qui pourraient prendre le relais de exportations de bétail et de niébé? L'oignon est apparu ces dernières années comme une source de revenu d'autant plus intéressante que son écoulement est réparti sur plusieurs pays côtiers, mais les difficultés de conservation empêchent les producteurs de valoriser correctement leurs ventes. Quant au souchet, qui est le seul produit dont les exportations ont augmenté dans les dernières années, le développement de sa production fait peser une lourde hypothèque sur la conservation des sols.

Comme on le voit, les alternatives agricoles (d'une ampleur significative) aux exportations actuelles sont réduites. Des créneaux existent certainement dans les produits alimentaires transformés de qualité telle que la viande boucanée appréciée au nord Nigeria, mais ils sont limités. Etant donné que la situation est la même pour les produits manufacturés, le Niger en est réduit à jouer sur des opportunités temporaires offertes par le marché nigérian ou par la politique de protection de son voisin.

¹ De 3,5 millions de têtes, il serait passé à 1,7 million en 1990 au Niger, alors qu'il aurait augmenté de 6 - 7 millions à près de 14 millions de têtes au Nigeria (JOSSERAND, 1992).

² BDPA-SCETAGRI (1991), cité par Josserand.

³ Ceci dit, H. JOSSERAND fait remarquer que cette tendance pourrait être modulée par l'évolution de la situation au Nigeria, car une augmentation de la consommation de viandes et abats d'1 kg par habitant dans ce pays représenterait une demande de 100.000 t., dont le Niger pourrait, au moins en partie, bénéficier.

⁴ Cf SOULE (rapport Niger).

* Le cas du Bénin

Depuis 1975, les stratégies de développement agricole du Bénin sont fondées sur l'existence de marchés régionaux dynamiques, celui du Nigeria surtout. Cette stratégie s'appuie en grande partie sur l'exportation, particulièrement florissante durant le boom pétrolier, de maïs, cossettes d'igname, huile de palme et gari.

Pendant cette période, des accords ont été conclus avec le Nigeria pour la livraison de maïs béninois, qui n'ont pu être honorés faute d'offre suffisante. La délocalisation de cette culture vers le secteur cotonnier du Nord, où existent de bonnes conditions de production, permet de dégager des excédents réguliers pour l'exportation. Mais le placement de ce maïs sur le marché nigérian est entravé par la faible parité du naira. Celle-ci constitue également une contrainte pour l'écoulement de la production de cossettes d'igname recherchées par les Yoruba de l'ouest nigérian.

En dehors d'une nécessaire modification des rapports de change, il faudrait que les acteurs du marché béninois adaptent la qualité de leurs produits aux exigences des pays voisins. Les enquêtes que nous avons réalisées auprès de certains industriels nigériens montrent en effet que des possibilités de vente au Nigeria existent malgré la dévaluation du naira, mais à condition que l'offre réponde aux normes de qualité de l'industrie. Ceci nécessite que l'Etat assure un minimum d'encadrement de la production et de la commercialisation et qu'il apporte son soutien à la promotion du secteur privé.

* Le cas du Cameroun

Il est différent dans la mesure où le pays bénéficie d'une production plus diversifiée reposant sur des zones agro-écologiques et des systèmes de production différents. De surcroît, les producteurs camerounais semblent plus sensibles (que ceux des pays sahéliens) aux changements de leur environnement économique. Ainsi, lors de la période du boom pétrolier nigérian, les agriculteurs camerounais ont réagi aux opportunités offertes par le marché nigérian en augmentant assez nettement les quantités commercialisées.

Outre le paddy et le riz provenant sur les périmètres de la SEMRY, l'agriculture camerounaise pourrait exporter vers le Nigeria une gamme assez large de denrées vivrières (tubercules, légumes, ...) produites en quantités importantes dans les provinces occidentales (Sud-Ouest et Nord-Ouest notamment).

III. COMMENT TRAITER LA QUESTION MONETAIRE ?

La disparité des politiques monétaires est depuis longtemps la question centrale des relations économiques entre le Nigeria et ses voisins de la zone franc. Mais elle l'est bien davantage aujourd'hui, car l'écart entre ces politiques s'est creusé à un point jamais atteint jusqu'ici.

Malgré la forte inflation que connaît le Nigeria ces dernières années, il est indéniable que le taux de change réel du naira a baissé, en particulier par rapport au FCFA (chapitre III). De même, quelles que soient les nuances que l'on peut apporter par secteurs à l'accroissement de compétitivité de l'économie nigériane, il est indéniable que le différentiel de compétitivité s'accroît au détriment des voisins du Nigeria et que ce différentiel tient en grande partie à la question monétaire.

Une modification des rapports de change entre les deux monnaies pourrait-elle contrecarrer cette tendance ?

Cette modification ne peut intervenir que de trois façons: soit par une réévaluation du naira, soit par une dévaluation du franc CFA, ou encore par la modification concomitante des taux des deux monnaies. Dans tous les cas, la marge de manoeuvre des gouvernements est extrêmement réduite: elle est relativement faible dans les pays limitrophes du Nigeria qui ne pèsent pas d'un grand poids (à l'exception du Cameroun) dans les choix de la zone franc ; elle est faible aussi au Nigeria dont les revenus en devises dépendent du marché mondial des hydrocarbures.

Dans ce dernier pays, l'appréciation du taux de change du naira ne peut venir que d'une augmentation substantielle des revenus du pétrole. Les opérateurs nigériens ont un besoin de devises bien supérieur au volume que le système bancaire peut leur offrir, en raison de la faiblesse actuelle des revenus du pétrole et du poids du service de la dette. Tant que cet écart offre-demande persistera, les opérateurs auront recours au marché parallèle de change, où leur demande de franc CFA accentuera la dépréciation du naira.

La politique de forte expansion de la recherche pétrolière au Nigeria devrait contribuer à l'augmentation des revenus de la Fédération à moyen terme, mais en dernière instance c'est l'évolution du marché mondial des hydrocarbures qui déterminera le degré d'appréciation du naira. Les pays limitrophes ne peuvent donc pas compter dans l'immédiat sur une réévaluation de la monnaie nigériane.

Que peuvent-ils attendre alors d'une dévaluation du franc CFA ? Au vu de l'analyse précédente, probablement moins que ce que veut la théorie (encouragement à la production et à l'exportation et découragement des importations).

Trois principales raisons expliquent qu'une modification du taux de change du FCFA ne suffirait certainement pas à renverser les termes de l'échange vis-à-vis du Nigeria:

1°) Le taux de dévaluation envisageable ou acceptable dans la zone franc serait probablement insuffisant (toutes choses égales par ailleurs) pour modifier durablement

la différence de compétitivité avec le Nigeria (même si l'on peut penser que le cours du naira atteint aujourd'hui un plancher qu'il lui sera difficile de dépasser).

La modification du taux de change du FCFA ne pourrait avoir un impact réel que si elle était réalisée dans une période où le naira connaîtrait lui aussi une modification, mais à la hausse.

2°) Dans le contexte actuel du sous-espace, on peut douter de l'efficacité de l'effet stimulation de la production et des exportations agricoles attendu d'une dévaluation. Par contre, on peut craindre l'effet hausse des prix sur la sécurité alimentaire, en particulier du Niger et du Tchad, et sur les coûts de production et de transport de l'ensemble des pays limitrophes.

La situation de ces pays est en effet particulière puisqu'ils importent du Nigeria à la fois une grande partie de leur consommation et une grande partie de leurs facteurs de production. Les producteurs agricoles étant très dépendants des importations du Nigeria, il est probable qu'en cas de dévaluation la hausse du coût de leur approvisionnement (en céréales pour la consommation, produits ménagers, énergie et engrais) soit égale ou supérieure au bénéfice qu'ils pourraient tirer d'un écoulement de la production à meilleur prix.

La condition pour que les producteurs puissent tirer parti de la hausse des prix sur le marché est que la part des importations qui entrent aujourd'hui dans leur coût de production (alimentation et intrants) soit réduite. Or ceci est peu probable étant donné que la convertibilité du franc CFA exerce un puissant attrait sur les exportateurs nigériens.

3°) En raison de la différence de convertibilité des deux monnaies, les échanges avec le Nigeria ont une structure particulière, comme on l'a vu précédemment. Les exportations des pays de la zone franc ne donnent pas lieu à une contrepartie monétaire, mais à des achats de marchandises au Nigeria. Au contraire, les exportations du Nigeria se traduisent en acquisition de francs CFA qui sont pas réinvestis dans le commerce régional mais sont destinés en majeure partie à des achats sur le marché mondial ou à des placements extérieurs. "L'avantage transactionnel du FCFA fait qu'une simple dévaluation, quelque soit son niveau, ne permettrait pas de résorber le biais économique qui caractérise la relation entre le Nigeria et ses voisins"¹.

La véritable question est donc celle de la différence de convertibilité des monnaies. Les échanges ne pourront être durablement rééquilibrés que si les deux monnaies acquièrent une valeur d'échange international comparable. Cela implique soit que le naira devienne convertible, soit que le franc CFA devienne une monnaie flottante ou tout au moins que sa convertibilité soit limitée. Une réglementation de celle-ci qui conduirait, par exemple, à ce que le FCFA convertible ne puisse être utilisé que pour le règlement des transactions avec le marché international rééquilibrerait les échanges régionaux dans le sous-espace:

¹ NAUDET (rapport Niger).

les exportateurs nigériens, ne pouvant plus acquérir de devises sur les marchés limitrophes, seraient forcés de dépenser la contrepartie de leurs ventes en achat de marchandises dans la zone¹.

IV. QU'ATTENDRE DE LA COOPERATION REGIONALE ?

Aujourd'hui, dans le sous-espace, l'intégration des marchés par les échanges s'oppose à la fragmentation politique par l'absence de coopération régionale. Mais, à la différence du sous-espace ouest, la prise de conscience des enjeux de l'intégration régionale est ici beaucoup plus avancée.

Les pays de cette zone (Nigeria compris) partagent en effet des contraintes communes qui sont autant d'éléments favorables à la coopération régionale:

- * Ils ne peuvent s'ignorer les uns les autres. Pour les pays de la zone franc, la proximité du grand marché nigérian est un atout et, pour le Nigeria, les relations de bon voisinage sont une garantie de sa propre sécurité.
- * Aucun d'eux ne peut conduire avec succès une politique autonome. L'expérience a montré que les pays limitrophes ne parviennent pas à se protéger efficacement du Nigeria et que celui-ci ne peut réduire, à lui seul, la fraude à ses frontières. Les liens historiques qui lient les populations du sous-espace entraînent des solidarités et des pratiques commerciales transfrontalières qu'aucune autorité ne peut ignorer et auxquelles elle doit le plus souvent se plier.
- * Ils sont inscrits, de par leur configuration géographique, dans des relations d'interdépendance. Les oppositions/complémentarités entre le Niger et le Tchad sahéliens, le Bénin entrepôt commercial, et les économies plus diversifiées et plus industrialisées du Nigeria et du Cameroun, créent des conditions favorables à l'intégration des marchés dans le sous-espace.

La politique de cogestion des espaces frontaliers engagée récemment par le Nigeria traduit cette communauté d'intérêts.

Toutefois, si les Etats du sous-espace peuvent avoir intérêt à la coopération régionale, ils ne sont pas pour autant tous dans les mêmes dispositions:

- * Le Niger et le Tchad se doivent d'entrer dans un processus de coopération avec le Nigeria s'ils ne veulent pas être condamnés à subir l'intégration de leur marché à celui de la Fédération, avec les conséquences négatives que l'on voit se dessiner aujourd'hui sur la production, la capacité de financement de l'Etat et l'identité nationale.

¹ NAUDET (rapport Niger).

* Le Cameroun est aussi contraint de redéfinir ses relations avec le Nigeria s'il veut poursuivre sa stratégie de développement industriel.

* Le Bénin, par contre, n'a pas un besoin impératif de rentrer dans un processus de régulation régionale des échanges, car il sait tirer le meilleur parti des situations de non coopération.

* Le Nigeria, enfin, éprouve la nécessité de négocier avec ses voisins pour assurer la sécurité de ses frontières. Mais son ambition de coopération régionale dépasse en fait les pays limitrophes pour se placer au niveau de l'ensemble de la zone franc. Prenant acte des relations privilégiées de ses voisins avec la France, c'est en fin de compte avec cette dernière qu'il voudrait renforcer sa coopération.

A partir de ces atouts et de ces difficultés, quel contenu concret faut-il donner à la coopération régionale ? Pour éclairer cette question, nous proposons de distinguer les grands objectifs et la démarche à court terme.

4.1. Les objectifs de la coopération régionale

* Stabiliser l'environnement des activités économiques

D'une manière générale, la coopération régionale devrait en premier lieu contribuer à l'établissement et au maintien d'un climat de paix dans la zone. Aujourd'hui, les processus de transition démocratique ont remis à l'ordre du jour la question ethnique à travers la formation de partis politiques dont la zone d'influence ne dépasse guère celle des entités socio-historiques correspondantes. Cette situation illustre les limites des Etats nations hérités de la colonisation à réaliser le passage d'un système de pouvoir hiérarchique à un système démocratique. La coopération régionale peut changer les dimensions de ce débat en offrant aux entités ethniques déchirées par la colonisation la possibilité de retrouver leur équilibre et de garantir l'avenir des Etats qui les abritent.

* Rapprocher les politiques nationales des réalités économiques et sociales

Dans les pays limitrophes, la politique économique est en grande partie déconnectée des réalités du marché. A l'exception du Bénin, elle ne prend pas en compte le fait que la majorité des acteurs sont tournés vers le marché nigérian. De surcroît, les relations privilégiées que les Etats de la zone franc entretiennent avec leur ancienne puissance tutellaire n'incitent pas à officialiser les relations avec le Nigeria. Le gouvernement français entretient en effet, lui aussi, un dualisme dans ses relations avec le pôle du sous-espace : alors que le Nigeria est sur le plan commercial et économique un des tous premiers partenaires de la France en Afrique, il reste "un intrus" dans la politique de coopération française.

Pour que la coopération régionale entre les pays du sous-espace permette de réduire ce décalage croissant entre politiques économiques et réalités du marché, les principaux partenaires extérieurs de la zone doivent être associés à ce processus.

* Rapprocher les politiques monétaires

La disparité des politiques monétaires étant la principale cause de distorsion des relations économiques entre les pays de la zone franc et le Nigeria, le dialogue régional doit porter en priorité sur cette question. Les développements précédents ont mis en évidence que le problème monétaire ne saurait se limiter à un ajustement des taux de changes, ni à une discussion technique ; il renvoie à des considérations politiques et, plus globalement, à une redéfinition des positions de chacune des parties concernées (Etats ouest-africains, autorités de tutelle de la zone franc, agences de coopération bilatérales et multilatérales). De ce fait, l'harmonisation des politiques monétaires est un objectif qui dépasse largement le sous-espace.

Si les solutions ne peuvent être trouvées dans un cadre spatial limité, il n'en reste pas moins que le sous-espace est constitué un lieu privilégié de questionnement sur l'harmonisation des politiques monétaires, voire, plus loin, sur l'avenir de l'intégration monétaire africaine. C'est en effet ici, en raison de l'importance du marché nigérian, que le problème est le plus préoccupant du point de vue des échanges régionaux et donc de l'avenir de l'intégration régionale¹.

* Valoriser les complémentarités

Les complémentarités entre les productions des pays du sous-espace sont porteuses d'un riche potentiel d'échanges régionaux et de croissance économique. La coopération régionale doit se fixer pour objectif de valoriser ce potentiel, aujourd'hui occulté par la forte dépréciation du naira. Cette coopération doit porter principalement sur les domaines suivants :

- La sécurité alimentaire des pays sahéliens

Le Niger et le Tchad sont inscrits dans des relations de complémentarités incontournables avec leurs voisins côtiers, le Nigeria en particulier. Ils peuvent bénéficier d'un approvisionnement alimentaire à bon compte permettant de pallier les contraintes de l'enclavement et des fluctuations des productions agricoles soumises aux aléas climatiques. Ils peuvent donc obtenir de leurs voisins une garantie de sécurité alimentaire,

¹ C'est à notre avis un argument fort en faveur d'une réflexion approfondie sur la question monétaire dans le sous-espace. En effet, cette question est le plus souvent abordée à partir des seuls problèmes de l'endettement des économies ivoiriennes et camerounaises, dans une logique qui privilégie les relations avec les bailleurs de fonds extérieurs. Une réflexion sur l'avenir des relations entre le Nigeria et la zone franc permettrait de recentrer ce débat sur la valorisation des complémentarités entre les économies ouest-africaines et sur les perspectives d'intégration régionale.

à condition qu'ils soient en mesure de gagner par leurs exportations les moyens de règlement de ces importations.

- Les complémentarités agro-pastorales

Le Sahel dispose d'une gamme assez large de productions (bétail, niébé, oignon, souchet, natron, produits maraîchers, ...) qui peuvent trouver un débouché dans les pays côtiers, à condition que l'offre s'adapte à la demande (notamment en terme de qualité) et que les rapports de change soient rééquilibrés.

En contrepartie, les zones forestières et de savane peuvent exporter vers le Sahel des tubercules, de la cola et divers produits des industries agro-alimentaires (sucre, huiles végétales, boissons,...).

Les complémentarités régionales existent aussi au sein de mêmes zones agro-écologiques (cas des céréales exportées du nord Nigeria vers le Niger et le Tchad).

Il faut également noter que, dans certains cas, le commerce régional permet de pallier le manque d'intégration des marchés nationaux. Ainsi, pour plusieurs produits, le nord Cameroun est davantage relié au nord Nigeria qu'aux marchés de Yaoundé et Douala ; de la même manière, au Niger, la zone de Diffa est davantage sous l'influence commerciale de Maïduguri que du marché nigérien.

- Les produits manufacturés

A la différence du sous-espace ouest, la zone étudiée ici dispose d'un appareil de production industriel substantiel au Nigeria et, dans une moindre mesure, au Cameroun. L'ensemble des pays du sous-espace est peuvent tirer parti de cet atout selon, au moins, deux modalités :

- . en intensifiant l'approvisionnement des industries en matières premières d'origine locale (en particulier les industries agro-alimentaires) ;

- . en développant l'utilisation dans la production agricole et la transformation des produits alimentaires, de biens industriels régionaux (engrais, matériels de culture, moulins, ...).

- L'énergie

C'est indiscutablement dans ce domaine que la coopération régionale peut être la plus utile aux pays limitrophes. Comme le montre l'utilisation actuelle de carburant importé frauduleusement du Nigeria, l'énergie à bas prix est un atout de première importance pour pallier les contraintes structurelles dues aux coûts élevés de transport. Ces contraintes sont particulièrement fortes au Niger et au Tchad en raison de l'enclavement, mais aussi, comme au Cameroun, en raison de l'étendue de ces pays. La large diffusion du carburant

nigérian ("le fédéral") favorise l'intégration des marchés nationaux, comme des marchés régionaux.

Le Nigeria se prépare à développer sa production de pétrole et de gaz, ainsi que sa capacité de raffinage, de larges possibilités de coopération pour l'approvisionnement en énergie sont ouvertes pour les pays voisins¹.

* Harmoniser les politiques économiques

Les contraintes communes que partagent les pays du sous-espace (voir ci-dessus) rendent nécessaire l'instauration d'un dialogue régional sur les politiques économiques nationales en vue de leur harmonisation. Ceci ne peut signifier une uniformisation des politiques, car les logiques politiques et économiques de chacun des pays sont trop différentes les unes des autres.

Si l'objectif global d'une harmonisation régionale des politiques nationales est de valoriser au mieux les ressources du sous-espace, ses dispositions concrètes ne peuvent être définies dans l'absolu. Elles sont, en effet, étroitement liées à la situation économique du pôle du sous-espace. Ainsi, dans le domaine céréalier, les dernières années ont été marquées par les politiques de réexportation du Bénin et du Cameroun qui résultent principalement des mesures de prohibition des importations de céréales prises par le Nigeria. Aujourd'hui, ces politiques se trouvent remises en cause par la réouverture des frontières nigérianes aux importations de blé.

La mise en oeuvre d'un processus d'harmonisation régionale des politiques est donc indissociable d'une réflexion sur les évolutions possibles de l'économie nigériane et ses impacts à moyen et long terme sur les pays voisins².

Cette nécessité d'une approche régionale des politiques économiques concerne aussi, à l'évidence, les programmes d'ajustement structurel qui, jusqu'à présent, se sont essentiellement focalisés sur l'insertion des pays concernés dans les échanges mondiaux au détriment de leur place dans les marchés régionaux.

¹ Dans le cas d'une dévaluation du franc CFA, on pourrait par exemple envisager une négociation entre les pays limitrophes et le Nigeria ou entre la zone franc, globalement, et le Nigeria pour que les effets négatifs de ce changement de parité soient atténués par un approvisionnement en énergie au Nigeria à un prix préférentiel.

² Voir les scénarios esquissés à la fin du chapitre V.

4.2. La démarche à court terme

Les objectifs proposés ci-dessus nécessitent un délai de maturation dans le processus de coopération régionale. Dans l'immédiat, trois types d'actions semblent nécessaires pour engager ce processus:

- Le dialogue

La conjoncture actuelle semble favorable au dialogue régional dans la mesure où chaque pays du sous-espace rencontre des difficultés à gérer son économie.

Les pays de la zone franc doivent chercher à pallier les effets négatifs de la dépréciation du naira et sont soumis à un mouvement d'informalisation croissante des activités économiques qui contrecarre les programmes d'ajustement structurel. Le Nigeria, de son côté, a besoin de resserrer les liens avec ses voisins pour mener sa politique de protection vis-à-vis du marché mondial, limiter la fraude à l'exportation et réduire l'activité du marché parallèle de change.

Ce dialogue devrait se tenir à deux niveaux :

- . **Entre le Nigeria et ses voisins**, avec la participation de leurs partenaires extérieurs. Dans cet objectif, le dialogue engagé sur les espaces frontaliers devrait être poursuivi et élargi.
- . **Entre les pays limitrophes du Nigeria** pour coordonner leurs stratégies vis-à-vis de leur puissant voisin.

- L'échange d'informations

Dans l'objectif de soutenir les échanges commerciaux, de valoriser les complémentarités régionales et de rapprocher les politiques des pays du sous-espace, l'échange d'information devrait porter sur :

- . **Les prix et les marchés**. Des systèmes d'information sur les marchés des produits vivriers existent déjà au Niger, au Bénin, et partiellement au Cameroun; ils devraient être mis en relation et complétés par des informations similaires sur le marché nigérian.
- . **Les unités de production-transformation et les opérateurs commerciaux**.
- . **Les politiques économiques**, notamment de commerce extérieur et de régulation des marchés.

- L'approfondissement de la réflexion

Pour préciser les conditions du débat sur la coopération régionale dans le sous-espace, les travaux en cours devraient être approfondis, principalement selon quatre axes :

. L'élaboration de scénarios sur l'impact de différentes hypothèses d'évolution de l'économie nigériane sur les pays voisins, tels qu'esquissés précédemment. Ce travail initié jusqu'ici avec des chercheurs béninois, nigériens et camerounais devrait être conduit en collaboration avec des chercheurs du Nigeria. Il devrait permettre de quantifier les effets de différentes variantes de politiques économiques sur le secteur agricole des pays du sous-espace.

. La conduite d'une réflexion prospective qui compléterait ces scénarios de moyen terme (dans l'attente d'une plus large harmonisation des politiques monétaires)¹.

. L'engagement d'une réflexion sur les mécanismes de stabilisation des rapports de change.

. La réalisation d'études sur les filières-produits, incluant la transformation et la qualité des produits, pour éclairer les potentialités d'échanges commerciaux entre les pays de la zone.

¹ Des dispositifs partiels de compensation, comme le compte de Kano (voir chapitre II), pourraient être étudiés pour réduire les effets négatifs de l'instabilité monétaire sur les échanges.

CONCLUSION GENERALE

L'analyse de la dynamique régionale entre le Nigeria et ses voisins met en évidence la spécificité de ce sous-espace par rapport aux autres. Ce faisant, elle confirme que l'Afrique de l'Ouest n'est pas un espace homogène auquel peuvent être appliquées des politiques globales d'intégration régionale.

La comparaison de la dynamique régionale dans le sous-espace est et dans le sous-espace ouest¹ souligne ces différences. Dans la zone ouest qui est dépourvue de pôle d'attraction économique, les facteurs d'intégration régionale sont nettement plus faibles. A l'opposé, dans le sous-espace est, l'abondance des richesses et le poids exceptionnel du Nigeria accroissent les potentialités du commerce régional. Tous les voisins du Nigeria se sont adaptés à cette donnée et ont saisi les opportunités offertes par les échanges avec la Fédération.

Cependant, si l'intégration des marchés est très avancée dans le sous-espace est, celui-ci reste marqué par une profonde distorsion héritée de l'histoire coloniale: la coupure entre les sphères francophone et anglophone qui n'a jamais pu être résolue jusqu'ici au niveau des relations politiques. Certes les populations ont maintenu et renforcé leurs liens à travers la frontière, mais l'intégration du sous-espace restera déséquilibrée tant que les Etats n'auront pas mis la coopération régionale au diapason des échanges régionaux.

Or aujourd'hui, loin de se rapprocher, la dynamique des échanges et celle des politiques semblent s'écarter. Ce décalage croissant appelle à s'interroger sur les approches de coopération régionales préconisées par différentes institutions. Que peuvent-elles apporter aux pays du sous-espace est ?

L'approche globale préconisée par la CEDEAO ne peut apporter de solutions aux problèmes spécifiques du sous-espace. Les différences dans l'organisation et le fonctionnement des sous-espaces ouest-africains sont trop grandes pour qu'une approche globale de l'intégration régionale puisse véritablement répondre aux besoins de chacun des pays de la zone. Une telle approche passe nécessairement à côté de la complexité des relations qui se sont tissées au fil des décennies entre les acteurs de l'intégration par les marchés. Or on le voit bien dans le sous-espace est, à partir des difficultés à mettre en oeuvre l'ajustement ou à appréhender la question monétaire, la définition des politiques ne peut faire l'économie de l'analyse fine du fonctionnement des marchés.

La stratégie d'intégration par zones agro-écologiques, illustrée par l'action du CILSS, n'est pas adaptée non plus aux problèmes du sous-espace dans la mesure où, limitée à la région sahélienne, elle ne peut mettre l'accent sur la valorisation des complémentarités entre les différentes zones. Enfin, l'initiative de renforcement de l'intégration régionale dans le cadre

¹ Nous renvoyons ici le lecteur à l'étude portant sur le Mali, la Mauritanie, le Sénégal, la Gambie, la Guinée Bissau et la Guinée (cf COSTÉ et EGG, éd., 1991).

de l'UMOA ne peut, à l'évidence, résoudre les problèmes des pays limitrophes du Nigeria, qui sont en premier lieu ceux des rapports avec une autre zone monétaire.

Certes, plusieurs problèmes aussi importants que l'harmonisation des politiques monétaires, ne pourront trouver de solution que dans le cadre d'une concertation englobant l'ensemble des pays et des partenaires de la zone. Mais, pour que les initiatives de coopération soient en phase avec le fonctionnement réel des économies, il est nécessaire de les définir et mettre en oeuvre à l'échelle d'espaces géographiques pertinents, telle que la zone étudiée ici.

BIBLIOGRAPHIE

AFOUDA (A.S.), 1991.- Politiques nationales et échanges frontaliers de produits agro-alimentaires entre le Nord-Nigeria et le Nord-Cameroun (l'exemple de l'espace Garoua-Gamborou). - Master of science. Montpellier : IAM, , 189 p.

AGBONIFO (P.O.), 1991.- Corruption : The Number One Enemy of Nigerian Agriculture and Rural Development.- In ODEKOLE (F.) : Nigerian Corruption in Developpment. IUP, 181p.

AMSELLE (J.L.) et GREGOIRE (E.).- Politiques nationales et réseaux marchands transnationaux. Les cas du Mali et du Niger-Nord Nigeria.- INRA - IRAM - UNB, juin 1988, 70p.

ARDITI (C.), BARIS (P.), BARNAUD (M.), 1983.- Evaluation socio-économique du projet SEMRY au Cameroun. - Paris : Ministère de la Coopération, série évaluation.

ARNOULD (E.), 1983.- Cross-Border Trade between Niger and Nigeria.- Niamey : Ministère du Plan, USAID (programme de commercialisation des céréales au Niger).

AZAM (J-P.), 1991.- Les difficultés d'ajustement au Niger : le rôle de la naïra.- In : Ajustement structurel, ajustement informel : le cas du Niger. Sous la direction de P. et S. GUILLAUMONT. Paris : Editions l'Harmattan.

BACH (D.), 1986.- (sous la direction de).- Le Nigeria contemporain.- Paris : Editions du CNRS. 336 p.

BACH (D.C.) et LALEYE (M.O.), 1986.- Vie politique et construction de l'Etat.- In : BACH D. pp 76-117.

BACH (D.C.), EGG (J.), PHILIPPE (J) (sous la direction de), 1988.- Le Nigeria, un pouvoir en puissance.- Paris : Editions Karthala,290p.

BANQUE MONDIALE, 1989.- Nigeria, Strategy for Agricultural Growth.- Washington, décembre, 141 p.

BAYART (J.F.), 1989.- L'Etat en Afrique, la politique du ventre.- Paris : Librairie Arthème Fayard, 178 p.

BDPA-SCETAGRI, 1991.- Approvisionnement et relance des échanges communautaires en bétail et en viandes des pays membres de la CEBV.- Ouagadougou : CEBV, Paris : BDPA-SCETAGRI.

BEAUVILAIN (A.), 1989.- Nord Cameroun, crises et peuplement.- Coutances : Imprimerie Bellée, 2 vol., 625 p.

BECHIR RASSAS et al, 1989.- Une évaluation rapide de la commercialisation du niébé au Niger.- Rapport d'étude pour le compte de la mission USAID-Niamey.

BELLOT (J.-M.), 1982.- Commerce-commerçants de bétail et intégration régionale : l'exemple de l'ouest nigérien.- Bordeaux : CEAN/IEP.

BOUTRAIS (J.), HERRERA (J.) et BOPDA (A.), 1992.- Bétail, naira et franc CFA : Un flux transfrontalier entre Nigeria et Cameroun.- Yaoundé, 14 p.

Bulletin d'information économique et commerciale. Lagos : Ambassade de France au Nigeria, poste d'expansion économique, divers numéros.

CBN/NISER, 1992.- The Impact of SAP on Nigerian Agriculture and Rural Life.- Vol. I : national Report. Ibadan : Central Bank of Nigeria and Nigerian Institut of Socio-Economic Research, 130p.

CENTRAL BANK OF NIGERIA, 1988, 1989, and half 1991.- Annual report and Statement of Accounts.

CHEVRIER (S.) et NIVOLLET (A.), 1964.- L'organisation des relations du Niger avec le Nigeria.- Compte rendu de mission, Paris : Ministère des Finances, mars.

COLLINS (J.D.), 1974.- Government and Groundnut Marketing in Rural Hausa Niger : the 1930's on Magaria.- Ph. D., John Hopkins University, 395 p.

COLLINS (J.D.), 1976.- The Clandestine Movement of Groundnut across the Niger-Nigeria Boundary.- Revue canadienne d'études africaines, 10 (2), pp. 259-278.

COOK (A.), 1989.- Nigerian Markets for Livestock and Meat.- Prospects for Niger ; report prepared for USAID, Niamey, Octobre.

COSTE (J.), 1989.- Esquisse régionale des flux de céréales en Afrique de l'Ouest.- Communication au séminaire CILSS/Club du Sahel sur les espaces céréaliers régionaux en Afrique de l'Ouest, Lomé (Togo) du 6 au 11 novembre, 15 p. + annexes.

COSTE (J.) et EGG (J.). (éd.).- Echanges céréaliers et politiques agricoles dans le sous-espace Ouest (Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Sénégal).- Quelle dynamique régionale ? Rapport de synthèse, INRA/IRAM/UNB.- Paris : Club du Sahel/OCDE, Ouagadougou : CILSS, 217 p. + annexes.

COUSSY (J.), 1991.- Formes spécifiques du Dutch Disease en Afrique de l'Ouest : le cas du Nigeria et du Cameroun.- Revue Tiers-Monde, n°125, janvier mars, pp. 63-91.

CULLEN (M.) et WALDSTEIN (A.), 1983.- Marchés céréaliers au Niger.- Washington : USDA, juin.

DUAULT (Y.) et al., 1984.- Organisation de la commercialisation du riz au Cameroun.- Paris, Yaoundé : BDPA/MINCI, 124 p.

EFIONG (E.), 1990.- Nigeria under Structural Adjustment.- Ibadan : Fountain Publication,

311 p.

EGG (J.) et PHILIPPE (J.), 1986.- Structures et politiques économiques.- in BACH D, pp. 119-165.

EGG (J.), 1987.- Le Nigeria et la stratégie alimentaire du Niger. Mission d'appui à la réflexion sur la stratégie alimentaire à long terme pour le Niger.- Paris : IRAM, mai, 28 p.

EGG (J), 1987.- L'incidence du Nigeria sur les stratégies de développement du Niger.- in : SEDES, pp. 219-254.

EGG (J.), 1988.- La nouvelle insertion de l'agriculture nigérienne dans le marché mondial.- In : BACH, EGG, PHILIPPE, pp. 169-192.

ENGOLA OYEP (J.), 1991.- L'intervention de l'Etat dans la régulation de l'offre de riz au Cameroun. - Thèse de Doctorat. Montpellier : ENSA , 240 p. + annexes.

ENGOLA OYEP (J.), 1991.- Du jumelage à la péréquation au Cameroun : assurer la survie des périmètres hydro-rizicoles à l'heure de l'ajustement structurel.- A paraître dans Cahiers des Sciences Humaines ORSTOM.

FAUQUEUR (A.), 1989.- Bilan et perspectives de l'économie nigérienne du point de vue des relations Niger/Nigeria.- Niamey, septembre.

FEDERAL REPUBLIC OF NIGERIA, 1988.- Structural Adjustment Programme for Nigeria.- Lagos, June.

FORREST (T), 1988.- L'économie politique du régime civil et la crise nigérienne.- In : BACH, EGG, PHILIPPE, pp. 95-130.

GREGOIRE (E.), 1986.- Les Alhazai de Maradi, histoire d'un groupe de riches marchands sahéliens.- Paris : ORSTOM, Travaux et documents n°187, 228p.

GUERIN (M.), 1992.- Economie et secteur industriel au Nigeria dans les années 80.- Paris : Club du Sahel/OCDE, IEDES ; mémoire de DESS, octobre, 97p.

HARRE (D.), IGUE (J.), ARDITI (Cl.), 1989.- Les échanges marchands entre le Tchad, le Nigeria et le Nord Cameroun.- IRAM/INRA/UNB, 100 p.

HARRE (D.) et IGUE.O. (J.), 1989.- La dynamique des échanges agricoles dans l'espace Tchad, Nord Cameroun et Nord Nigeria.- Communication au séminaire CILSS/Club du Sahel sur les espaces céréaliers régionaux en Afrique de l'Ouest, Lomé (Togo) du 6 au 11 novembre, 18 p.

HARRE (D.) et ENGOLA OYEP (J.), 1992.- La redéfinition des rôles dans la commercialisation du riz au Cameroun après la libéralisation du marché.- Yaoundé : MINDIC et C.C.C.E, 127 p.

HELLEINER (G.K.), 1966.- Peasant Agriculture, Government and economic Growth in Nigeria.- Irwin, Illinois, 600 p.

HERRERA (J.), 1992.- Impact des politiques différentielles et échanges transfrontaliers Cameroun-Nigeria.- Yaoundé : Observatoire OCISCA, rapport de mission, août.

IGUE (J.O.), 1976.- Un aspect des échanges entre le Dahomey et le Nigeria : le commerce de cacao.- Bulletin de l'IFAN, série B.

IGUE (J.O.), 1985.- Rente pétrolière et commerce des produits agricoles à la périphérie du Nigeria : les cas du Bénin et du Niger.- Montpellier : INRA/ESR-LEI, mars, 103 p.

IGUE (J.O.), 1988.- Le Nigeria et ses périphéries frontalières.- In : BACH, EGG et PHILIPPE, pp. 216-239.

IGUE (J.O.), 1990.- Le secteur cacaoyer nigérian : analyse économique.- Cotonou : Université Nationale du Bénin, février.

IGUE (J.O.), 1992.- Impact des politiques agricoles du Niger, du Nigeria et du Togo sur la problématique de la sécurité alimentaire au Bénin.- Cotonou : ONC/GTZ, 77 p.

IGUE (J.O.), 1992.- Le financement de l'agriculture béninoise et ses implications sur la sécurité alimentaire.- Cotonou : ONC, 101 p.

IGUE (J.O.) et SOULE (B.G), 1992.- L'Etat-entrepôt au Bénin : commerce informel ou solution à la crise.- Paris : Editions Karthala, 223 p.

IWAYEMI (A.), 1988.- Le Nigeria dans le système pétrolier international.- In : BACH, EGG, PHILIPPE, pp. 19-51.

JACQUEMOT (P.) et ASSIDON (E.), avec la collaboration d'AKANNI (A.H.), 1988.- Politiques de changes et ajustement en Afrique.- Paris : Ministère de la Coopération, études et documents.

JOSEPH (R.), 1986.- Le mouvement nationaliste au Cameroun.- Paris : Editions Karthala, 414 p.

JOSSERAND (H.), 1987.- Note de réflexion sur les politiques de prix et de commercialisation des produits agricoles au Niger.- Niamey : Ministère de l'Agriculture. Document préparé pour les travaux du séminaire des cadres de l'agriculture tenu à Agadez du 23 au 31 mars.

JOSSERAND (H.), 1992.- Facteurs de contraintes sur l'offre de produits de l'élevage dans le "couloir central".- Communication à la Conférence sur l'intégration des marchés agricoles en Afrique de l'Ouest : enjeux pour les pays sahéliens et leurs partenaires commerciaux ; IFPRI/ISRA, Saly Portudal, 2-4 décembre, 12 p.

- KENGNE FODOUOP, 1988.- La contrebande entre le Cameroun et le Nigeria.- Cahiers d' Outre Mer, n° 101, janvier-mars, pp.5-25.
- LA ROCHE (H.), 1968.- Le Nigeria.- Paris : P.U.F, Que sais-je, n° 1015.
- L'HERITEAU (M.F.),1990.- Le taux de change de la Naïra et le système d'allocation des devises.- Rapport de mission au Nigeria du 11 au 17 décembre. Paris : CCCE, 34 p.
- L'HERITEAU (M.F.), LOGEAY (D.), RAFFINOT (M.), 1991.- Eléments sur la compétitivité de l'économie nigériane.- Paris : CCCE, département des Politiques et Etudes, août, 97 p.
- LARES, 1992.- Le commerce parallèle des hydrocarbures au Bénin.- Cotonou : LARES, 67 p. + annexes.
- LUTZ (C.), et al., 1991.- Les relations entre les marchés du Bénin et les marchés avoisinants du Togo, du Niger et du Nigeria.- Amsterdam : Université d'Amsterdam.
- MARTINET (D.),1991.- Les importations d'engrais du Nigeria au Niger par le secteur privé. Etude réalisée pour l'I.F.D.C. - Niamey, juin, 72 p., rapport provisoire.
- MEAGHER (K.), 1991.- Priced out of the Market : the Effect of Parallel Trade and Market Liberalization on Smallholders Incomes in Northern Nigeria.- Research Report prepared under a R. MacNamara Fellowship, Zaria, novembre, 74p.
- MIJINDADI (P.N.B.) and JONES (P.V.), 1991.- Primary agricultural Production and Food Availability in Nigeria.- Ibadan : Federal Agricultural Coordinating Unit (FACU), miméo, 27p.
- MORO (R.S.) and CHUKUIGWE (E.C.), 1988.- Report of the Effects on the Ban on Importation of Wheat on the Demand for Staple Food in River State.- Report submitted to the Ministry of Agriculture, River State ; University of Port Harcourt, miméo, décembre, 80p.
- NGOS (S), 1989. - Le déluge nigérian.- Africa International n°214, mars, pp.28-30.
- NWOSU (A.C.), 1991.- Structural Adjustment and Nigerian Agriculture : an Initial Assesment.- Washington : USDA, Agriculture and trade Division, Economic Research Service ; Staff Report, 75p. + annexes.
- NWOSU (C.), 1991.- Prospects for Wheat Self Sufficiency in Nigeria. Proceeding of National Symposium.- Ibadan : NISER, 294 p.
- OPUTA (C.O.), et al., 1985.- Rice Production Strategy in Nigeria.- Ibadan : FACU, 189 p.
- OPVN/SIM, 1991.- Marché des céréales et du niébé au Niger : novembre 1989 à février 1991.- Niamey, juillet, 84 p.

- OPVN/SIM, 1992.- Marchés des céréales et du niébé au Niger : 1990/1991.- Niamey, septembre, 64 p.
- PHILIPPE (J.), 1988.- L'enjeu industriel : nationalisme et indépendance économique.- In : BACH, EGG, PHILIPPE, pp. 149-167.
- RICHARD (P.), 1977.- La commercialisation du niébé au Niger.- Paris : BDPA.
- ROUPSARD (M.), 1987.- Le Nord Cameroun : ouverture et développement.- Coutances, 516 p.
- SANDA (A.O.) et al., 1988.- Corporate Strategy for Agricultural and Rural Developpment in Nigeria.- Ile-Ife : Les Shyraden Ltd, 414 p.
- SCOTT(W.) et al., 1983.- Etude conjointe du programme de commercialisation des céréales au Niger.- Niamey : Ministère du Plan, USAID, décembre.
- SEDES (ANCEY G., GRIFFON M., EGG J., PESLAY M., SARNIGUET J., LABROUSSE R.), 1987.- Etude du secteur agricole du Niger : Bilan diagnostic, phase 1.- Paris, 346 p.
- SOULE (B.G.), 1990.- Marché et commercialisation du maïs au Bénin.- Etude réalisée pour le projet SECAL, Cotonou : ONC/GTZ. .
- SOULE (B.G.), 1991.- Culture du coton et sécurité alimentaire au Bénin.- Cotonou : ONC/GTZ , 53 p.
- SOULE (B.G.).- Politiques de commerce extérieur des produits d'origine animale en Afrique de l'Ouest et du Centre. Le cas du Nigeria. Rapport de mission (1 au 12 novembre 1992).- Ouagadougou : CEBV, Paris : Ministère de la Coopération et du Développement, 26 p.
- SRIBER (J.), 1958.- Le trafic frontalier clandestin entre le Niger et le Nigeria.- Niamey, Miméo. Juillet-Août.
- THOM (D.J.), 1971.- The Niger-Nigeria Borderlands : a Politico-geographical Analysis of Boundary Influence upon the Hausa.- Ph.D., Michigan State University, Ann Arbor, 322p.
- USDA, 1992.- Nigeria extends Suspension of Wheat Import Ban.- In : Export Markets for US Grain and Products, Washington: Foreign Agric. Service, décembre, pp. 5-7.
- VALLEE (O.), 1989.- Le prix de l'argent CFA : heurts et malheurs de la zone franc.- Paris : Editions Karthala, 266 p.
- WETOHOSSOU (C.).- Secteur privé et problématique de sécurité alimentaire au Bénin.- Cotonou : ONC/GTZ, 51 p.

ANNEXES

NOTE INTRODUCTIVE

Les annexes ci-dessous fournissent quelques informations de base sur l'évolution, au cours des vingt dernières années, de l'approvisionnement des pays du sous-espace pour les principaux produits alimentaires. Nous indiquons ici l'origine des données utilisées et, le cas échéant, les traitements dont ces données ont fait l'objet.

* Démographie (annexe n° 1)

Bien que les séries proviennent des publications du service des statistiques de base (SSB) de la FAO, elles ne sont pas spécifiques à cet organisme. Il s'agit des données recueillies et traitées par le service des statistiques des Nations Unies.

Pour ce qui concerne le Nigeria, la série présentée en annexe n° 1 correspond aux données disponibles avant le recensement de 1991. Bien que les écarts entre les résultats de ce recensement (88,5 millions d'habitants en 1991) et les estimations antérieures (115 à 120 millions d'habitants en 1991) soient très importantes, nous nous sommes appuyés sur cette seconde source, en l'absence de séries reconstituées à partir du recensement de 1991. Les données sur les disponibilités alimentaires présentées dans les annexes n° 9 et 10 correspondent donc à un effectif surestimé de la population nigériane.

* Production (annexes n° 2 à 5)

Les données concernant le manioc, l'igname et l'arachide proviennent du service des statistiques de base de la FAO. Pour ce qui est des céréales, nous avons utilisé les sources suivantes :

- . 1967 à 1969 : Département d'Etat à l'Agriculture des Etats-Unis (USDA).
- . 1970 à 1985 : FAO / SSB (Service des Statistiques de Base)
- . 1986 à 1990 : FAO / SMIAR (Système Mondial d'Information et d'Alerte Rapide)¹

Les volumes de production de céréales indiqués correspondent à des productions nettes, c'est à dire :

- . Pour le riz : production brute x 0,85 (semences et pertes après récolte) x 0,65 (transformation du paddy en riz).
- . Pour les autres céréales: production brute x 0,85 (semences et pertes après récolte).

* Importations (annexe n° 6)

La méthode retenue pour élaborer les séries relatives aux importations de céréales tient compte de deux facteurs :

- 1) L'existence de fortes disparités (pour un pays, un produit et une année donnés) entre les différentes sources internationales (CNUCED, USDA, FAO, ...). Les

¹ Les séries de production du Nigeria présentées dans le chapitre III à partir des données FAO proviennent du service des statistiques de base. Cette différence de sources (SSB et SMIAR) pour les années récentes explique, en partie, les écarts entre les données du chapitre III et celles présentées en annexe.

comparaisons systématiques établies dans le cadre d'une étude précédente² ont montré qu'il n'était pas possible d'établir une relation entre ces écarts et des facteurs tels que l'origine de l'information primaire (pays importateur ou pays exportateur), la période de référence (campagne agricole ou année civile), ... Par ailleurs, les informations fournies par les ports des pays importateurs ou par les opérateurs privés indiquent, dans presque tous les cas, des volumes d'importation supérieurs à ceux mentionnés par les séries internationales. Il apparaît ainsi, d'une part, qu'il est difficile de retenir la même série internationale pour tous les pays étudiés et, d'autre part, que les séries internationales sous-évaluent, dans la plupart des cas, le volume réel des importations.

2) Le développement de flux de réexportations de céréales vers le Nigeria à partir du début des années 1980 (voir chapitres II et III).

Ce double phénomène nous a conduit à retenir la méthode suivante :

- . A partir de 1977 au Bénin et de 1982 au Cameroun, nous avons procédé à une estimation des volumes réexportés en nous appuyant, d'une part, sur les importations enregistrées par les autorités portuaires (Port Autonome de Cotonou et Office National des Ports du Cameroun) et les données de production nationale et, d'autre part, sur les estimations disponibles de la consommation intérieure. Pour chaque année et chaque produit (riz et blé), les quantités réexportées ont été retirées du volume des importations des deux pays et ajoutées aux importations du Nigeria.
- . Les réexportations pratiquées par le Niger ont été prises en compte uniquement pour 1989 et 1990 (à partir d'estimations fournies par FAO/SMIAR).
- . Pour les années sans réexportation (et pour le Tchad sur l'ensemble de la période), nous avons retenu (pour un pays, un produit et une année donnés) la valeur la plus élevée parmi les trois séries internationales consultées : FAO/SSB, USDA et CNUCED (déclarations des pays exportateurs). Pour certaines années et quelques pays, cette méthode conduit à une surévaluation des volumes importés. Ces séries "valeurs maxima" doivent en fait être seulement utilisées pour des analyses de tendance. Lorsqu'il s'agit d'appréhender les importations d'une année donnée, il est préférable de confronter l'ensemble des sources disponibles, y compris les sources nationales.

* **Disponibilités alimentaires (annexes n°9 et 10)**

Les disponibilités théoriques par habitant pour un produit donné en année (n) sont calculées de la manière suivante : production nette de l'année (n-1) + importations réelles de l'année (n) / population de l'année (n). Faute d'informations suffisamment précises, nous n'avons pas tenu compte des flux transfrontaliers de produits locaux. Nous avons donc considéré que la totalité de la production est consommée dans le pays producteur.

² Voir : INRA-IRAM. - Inventaire des mesures de maîtrise des échanges extérieurs céréaliers des pays d'Afrique de l'Ouest, du Tchad et du Cameroun. - Dossier n°2. Inventaire provisoire des flux d'importation de céréales. 1988.

ANNEXE N° 1

EVOLUTION DE LA DEMOGRAPHIE
(1967- 1990, en millions d'habitants)

ANNEE	BENIN	CAMEROUN	NIGERIA	NIGER	TCHAD	TOTAL
1967	2,49	6,24	51,47	3,82	3,42	67,44
1968	2,56	6,41	53,32	3,93	3,49	69,71
1969	2,63	6,58	55,23	4,04	3,57	72,06
1970	2,71	6,76	57,22	4,15	3,65	74,49
1971	2,77	6,91	59,15	4,24	3,72	76,79
1972	2,83	7,07	61,14	4,34	3,80	79,18
1973	2,9	7,23	63,22	4,44	3,87	81,66
1974	2,97	7,4	65,39	4,55	3,95	84,26
1975	3,04	7,58	67,67	4,67	4,03	86,99
1976	3,12	7,77	70,06	4,78	4,11	89,84
1977	3,21	7,97	72,56	4,91	4,20	92,85
1978	3,3	8,18	75,14	5,03	4,29	95,94
1979	3,39	8,4	77,81	5,17	4,39	99,16
1980	3,49	8,62	80,56	5,31	4,48	102,46
1981	3,6	8,86	83,36	5,46	4,58	105,86
1982	3,7	9,1	86,23	5,62	4,68	109,33
1983	3,81	9,35	89,16	5,78	4,79	112,89
1984	3,93	9,61	92,15	5,95	4,90	116,54
1985	4,05	9,87	95,2	6,12	5,02	120,26
1986	4,18	10,14	98,46	6,3	5,14	124,22
1987	4,31	10,42	101,88	6,49	5,27	128,37
1988	4,45	10,69	105,44	6,69	5,39	132,66
1989	4,58	10,97	109,10	6,87	5,51	137,02
1990	4,70	11,26	112,88	7,06	5,63	141,53

Source : FAO/SSB

BEST AVAILABLE COPY

ANNEXE N° 2

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE CEREALES PAR PAYS (1967 à 1990, en milliers de tonnes)

RIZ

ANNEE	Bénin	Cameroun	Nigeria	Niger	Tchad	TOTAL
1967	1	12	212	18	18	260
1968	1	9	194	21	19	245
1969	2	7	179	21	20	228
1970	3	8	189	20	22	241
1971	3	8	213	15	28	267
1972	4	5	246	17	22	294
1973	4	7	268	25	23	327
1974	5	13	289	17	20	344
1975	7	16	283	16	21	345
1976	10	26	213	16	28	293
1977	10	24	224	15	11	284
1978	4	42	283	17	22	369
1979	6	21	413	13	37	490
1980	6	25	600	17	26	673
1981	5	28	683	22	24	761
1982	5	52	688	23	13	780
1983	3	49	704	25	10	791
1984	4	52	715	27	1	799
1985	7	59	750	30	5	851
1986	5	61	762	40	17	885
1987	5	39	717	33	23	817
1988	5	47	693	34	41	819
1989	5	53	693	39	58	847
1990	7	50	693	40	33	822

BLE

ANNEE	Bénin	Cameroun	Nigeria	Niger	Tchad	TOTAL
1967		0	18	0	7	25
1968		0	17	0	5	22
1969		0	17	0	7	24
1970		0	16	0	6	22
1971		0	17	0	6	23
1972		0	17	0	7	24
1973		0	13	1	6	19
1974		0	15	1	6	23
1975		0	15	2	4	21
1976		0	17	1	5	23
1977		1	18	2	3	24
1978		1	19	2	4	26
1979		1	20	1	5	27
1980		1	20	1	5	28
1981		1	21	1	5	29
1982		1	26	2	4	32
1983		0	18	2	9	29
1984		1	38	7	1	47
1985		1	9	6	4	19
1986		1	13	7	3	24
1987		1	26	1	3	30
1988		1	43	2	2	47
1989		1	51	2	2	56
1990		1	77	2	3	82

Sources : FAO/SSB, FAO/SMIAR et USDA (voir note introductive)

BEST AVAILABLE COPY

4
148

ANNEXE N° 2 (suite)

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE CEREALES PAR PAYS
(1967 à 1990, en milliers de tonnes)

Céréales sèches - maïs, mil, sorgho						
ANNEE	Bénin	Cameroun	Nigeria	Niger	Tchad	TOTAL
1967	264	518	5890	1143	675	8390
1968	245	534	5945	808	572	8103
1969	229	660	7165	1175	564	9791
1970	236	615	7311	937	529	9628
1971	196	667	6713	1044	508	9129
1972	224	654	4506	960	364	6707
1973	284	644	7113	643	349	9033
1974	274	736	8266	940	460	10676
1975	241	912	8665	713	457	8988
1976	219	669	5880	1120	445	8333
1977	260	683	5690	1256	496	8375
1978	347	689	4509	1277	506	7327
1979	317	699	4798	1374	459	7647
1980	284	727	6829	1481	404	9724
1981	299	666	5887	1400	248	8500
1982	290	751	6357	1409	263	9070
1983	293	798	7024	1444	306	9866
1984	402	581	7536	869	235	9622
1985	439	663	8319	1516	576	11511
1986	418	762	9487	1484	616	12768
1987	336	576	9959	1176	493	12540
1988	469	876	9473	1981	585	13385
1989	498	703	9823	1255	435	12714
1990	445	663	8357	1186	460	11111

TOTAL CEREALES

ANNEE	Bénin	Cameroun	Nigeria	Niger	Tchad	TOTAL
1967	264	530	6119	1161	600	8674
1968	246	543	6156	829	596	8370
1969	230	666	7360	1196	591	10043
1970	239	623	7516	958	556	9892
1971	199	675	6944	1059	542	9419
1972	227	658	4769	977	393	7025
1973	288	651	7393	669	378	9380
1974	279	749	8570	958	487	11043
1975	249	928	6963	731	482	9354
1976	229	696	6110	1137	477	8649
1977	270	707	5922	1273	511	8682
1978	351	731	4811	1296	532	7721
1979	323	721	5230	1388	502	8163
1980	290	753	7449	1498	435	10424
1981	304	695	6391	1423	277	9289
1982	295	804	7070	1434	280	9882
1983	296	847	7746	1471	324	10685
1984	406	633	8289	903	236	10468
1985	445	723	9077	1552	585	12383
1986	423	824	10262	1531	637	13676
1987	341	616	10702	1209	519	13387
1988	474	924	10208	2017	627	14251
1989	503	757	10567	1296	494	13616
1990	451	713	9126	1228	496	12015

Sources : FAO/SSB, FAO/SMIAR et USDA (voir note introductive)

BEST AVAILABLE COPY

8

149

ANNEXE N°3
EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE MANIOC PAR PAYS
(1967 à 1990, en milliers de tonnes)

ANNEE	Bénin	Cameroun	Nigeria	Niger	Tchad	Total
1967	450	756	8581	169	90	10046
1968	425	758	8801	198	110	10292
1969	500	595	9040	197	125	10457
1970	510	654	10206	182	140	11692
1971	600	662	9172	166	144	10744
1972	615	719	9570	95	145	11144
1973	599	732	9600	156	136	11223
1974	578	811	10000	201	140	11729
1975	562	820	10600	176	160	12317
1976	624	830	10800	197	163	12614
1977	625	900	10600	180	170	12474
1978	721	1260	10500	205	175	12861
1979	735	1290	10500	224	180	12929
1980	583	1250	11000	162	210	13205
1981	575	1280	11000	188	225	13268
1982	610	1020	11700	220	240	13790
1983	580	1143	9950	165	250	12088
1984	685	1385	11800	188	280	14338
1985	708	1481	13500	196	290	16175
1986	726	1473	14700	199	300	17397
1987	570	1273	17000	200	305	19349
1988	880	1300	20000	210	330	22720
1989	977	1300	25000	210	330	27817
1990	957	1400	26000	213	330	28900

ANNEXE N°4
EVOLUTION DE LA PRODUCTION D'IGNAME PAR PAYS
(1967 à 1990, en milliers de tonnes)

ANNEE	Bénin	Cameroun	Nigeria	Niger	Tchad	Total
1967	564	172	10646		118	11500
1968	648	178	12366		119	13311
1969	530	161	13817		120	14628
1970	516	223	13000		120	13859
1971	528	268	14400		121	15317
1972	535	337	14300		123	15296
1973	500	356	14500		116	15472
1974	428	364	15000		115	15907
1975	446	300	15000		130	15876
1976	599	250	15200		135	16184
1977	552	230	15500		140	16422
1978	643	200	16000		145	16988
1979	699	200	16500		150	17549
1980	694	200	17000		165	18059
1981	666	210	17500		175	18551
1982	672	210	18500		190	19572
1983	620	170	16625		195	17610
1984	819	138	18500		200	19657
1985	777	95	19250		210	20331
1986	875	134	19750		220	20979
1987	835	111	20000		230	21175
1988	922	130	21000		240	22292
1989	1010	140	21300		240	22690
1990	967	150	22000		240	23357

Sources : FAO/SSB

6

BEST AVAILABLE COPY

150

ANNEXE N° 5

EVOLUTION DE LA PRODUCTION D'ARACHIDE PAR PAYS (1967 à 1990, en milliers de tonnes)

ANNEE	Bénin	Cameroun	Nigeria	Niger	Tchad	Total
1967	48	184	1558	298	88	2176
1968	49	193	1813	252	110	2418
1969	50	201	1846	207	115	2419
1970	47	199	1581	205	96	2128
1971	42	219	1380	257	75	1972
1972	42	237	1350	260	70	1959
1973	60	249	877	77	79	1341
1974	42	236	1935	129	90	2431
1975	35	246	458	42	82	862
1976	61	287	460	79	80	967
1977	64	267	603	82	95	1112
1978	64	115	701	99	88	1066
1979	66	155	507	88	94	910
1980	63	126	471	126	99	884
1981	52	130	419	102	86	788
1982	35	141	396	88	73	733
1983	34	120	591	74	78	896
1984	58	99	546	30	77	810
1985	66	96	532	55	77	826
1986	60	98	896	60	105	1219
1987	53	98	687	41	96	973
1988	72	98	815	45	79	1109
1989	69	100	1017	80	80	1346
1990	79	100	1166	60	80	1484

Sources : FAO/SSB

BEST AVAILABLE COPY

T

151

ANNEXE N° 6

EVOLUTION DES IMPORTATIONS DE CEREALES PAR PAYS
(1967 à 1990, en milliers de tonnes)

RIZ						
ANNEE	Bénin	Cameroun	Nigeria	Niger	Tchad	TOTAL
1967	7	9	2	1	0	19
1968	6	9	0	0	0	15
1969	8	10	5	0	0	23
1970	4	20	2	0	0	27
1971	8	32	5	0	0	45
1972	12	28	11	1	0	52
1973	10	24	2	1	0	37
1974	3	17	5	1	2	28
1975	4	2	7	3	2	17
1976	19	22	122	4	2	169
1977	22	33	428	7	2	492
1978	29	61	785	21	4	900
1979	28	110	680	22	7	848
1980	29	125	627	36	6	824
1981	31	98	810	61	2	1002
1982	32	79	657	41	5	815
1983	35	75	863	15	4	932
1984	35	45	587	67	9	743
1985	34	59	632	73	27	825
1986	37	69	323	35	17	481
1987	38	96	351	30	17	532
1988	40	91	301	41	32	504
1989	41	96	85	45	10	276
1990	41	33	129	40	20	263

BLE ET FARINE DE BLE						
ANNEE	Bénin	Cameroun	Nigeria	Niger	Tchad	TOTAL
1967	8	43	161	5	10	227
1968	8	53	127	4	5	197
1969	14	52	192	19	10	287
1970	16	70	272	16	10	384
1971	23	78	511	7	9	628
1972	37	68	444	7	15	571
1973	26	79	455	22	15	597
1974	11	69	325	32	12	449
1975	21	67	485	27	9	609
1976	25	90	736	33	9	892
1977	40	102	960	22	21	1145
1978	38	118	1363	26	15	1560
1979	36	119	1171	34	15	1375
1980	43	134	1259	27	11	1474
1981	58	184	1517	55	20	1835
1982	58	161	1492	53	18	1782
1983	49	170	1650	43	32	1944
1984	49	182	1801	62	67	2161
1985	27	117	1808	75	95	2122
1986	31	160	1047	19	33	1290
1987	35	177	1005	20	25	1262
1988	32	181	408	29	20	670
1989	40	181	250	26	32	529
1990	40	180	200	25	30	475

Sources : FAO/SSB, FAO/SMIAR, USDA, CNUCED

et sources nationales (voir note introductive).

BEST AVAILABLE COPY

152

ANNEXE N°6 (suite)

EVOLUTION DES IMPORTATIONS DE CEREALES
(1967 à 1990, en milliers de tonnes)

CEREALES SECHES: mil, maïs, sorgho

ANNEE	Bénin	Cameroun	Nigeria	Niger	Tchad	TOTAL
1967	1	0	1	5	0	7
1968	0	0	1	0	0	1
1969	1	0	1	5	0	7
1970	0	30	59	1	1	91
1971	0	3	62	3	0	68
1972	3	0	58	13	7	81
1973	0	1	33	59	9	101
1974	4	1	59	151	65	280
1975	2	0	33	37	1	73
1976	7	0	43	56	10	116
1977	16	0	77	5	14	113
1978	1	1	95	26	34	157
1979	1	3	140	27	13	183
1980	10	3	199	26	20	259
1981	13	4	299	29	31	376
1982	47	75	349	75	50	596
1983	25	7	215	70	30	347
1984	20	10	131	43	80	284
1985	11	18	218	278	139	664
1986	6	13	57	86	58	220
1987	28	13	60	21	20	142
1988	55	40	113	65	99	372
1989	3	10	55	35	12	115
1990	8	16	50	75	17	166

TOTAL CEREALES

ANNEE	Bénin	Cameroun	Nigeria	Niger	Tchad	TOTAL
1967	16	52	164	12	10	253
1968	14	62	128	5	5	213
1969	23	63	198	24	10	317
1970	21	120	333	18	11	502
1971	31	113	578	10	9	741
1972	52	97	513	21	22	705
1973	36	103	490	82	24	735
1974	18	87	389	184	79	757
1975	27	69	525	67	12	699
1976	51	112	900	93	21	1177
1977	78	135	1465	34	37	1749
1978	67	180	2243	73	53	2616
1979	65	232	1991	83	35	2406
1980	82	262	2085	90	37	2556
1981	102	286	2626	146	53	3213
1982	137	315	2498	169	73	3192
1983	110	252	2668	128	66	3223
1984	104	237	2519	172	156	3188
1985	72	194	2658	426	261	3611
1986	74	242	1427	140	108	1991
1987	101	286	1416	71	62	1936
1988	127	312	822	135	151	1546
1989	84	287	390	106	54	921
1990	89	229	379	140	67	803

Sources : FAO/SSB, FAO/SMIAR, USDA, CNUCED

et sources nationales (voir note introductive).

BEST AVAILABLE COPY

153

ANNEXE N° 7
EVOLUTION DE L'AIDE ALIMENTAIRE EN CEREALES PAR PAYS
(1980 à 1990, en milliers de tonnes)

RIZ

ANNEE	Bénin	Cameroun	Nigeria	Niger	Tchad	TOTAL
1980	0	0	0	0	6	6
1981	0	3	0	0	2	4
1982	0	0	1	0	5	7
1983	2	0	0	2	0	5
1984	1	0	0	4	4	9
1985	6	11	0	10	19	47
1986	4	3	0	13	16	36
1987	4	2	0	6	10	22
1988	0	0	0	23	11	34
1989	5	0	0	3	4	12
1990	5	0	0	3	0	8

Blé et farine de blé

ANNEE	Bénin	Cameroun	Nigeria	Niger	Tchad	TOTAL
1980	3	1		71	9	84
1981	5	6		6	2	18
1982	5	11		14	3	33
1983	8	5		4	16	34
1984	2	1		3	30	36
1985	8	3		58	73	142
1986	0	1	0	18	14	33
1987	2	0	0	19	0	21
1988	3	0	0	4	0	7
1989	4	0	0	15	3	22
1990	6	0	0	0	7	13

Céréales sèches: mil, maïs, sorgho

ANNEE	Bénin	Cameroun	Nigeria	Niger	Tchad	TOTAL
1980	3	1		8	1	12
1981	6	6		5	11	28
1982	3	11		57	21	91
1983	5	5		5	20	35
1984	3	1		6	35	45
1985	7	3		153	71	234
1986	6	1	0	58	23	88
1987	8	0	0	12	20	40
1988	7	0	0	30	21	58
1989	2	0	0	8	12	22
1990	3	0	0	25	11	39

TOTAL CEREALES

ANNEE	Bénin	Cameroun	Nigeria	Niger	Tchad	TOTAL
1980	5	2	0	79	16	102
1981	11	14	0	11	14	50
1982	8	21	1	71	29	131
1983	14	11	0	12	36	73
1984	6	2	0	13	69	90
1985	21	16	0	221	163	422
1986	10	5	0	89	53	157
1987	14	2	0	37	30	83
1988	10	0	0	57	32	99
1989	11	0	0	25	19	55
1990	14	0	0	27	18	60

Sources : FAO/SMIAR

~~10~~

BEST AVAILABLE COPY

154

ANNEXE N°8

EVOLUTION DE LA RATION CALORIQUE QUOTIDIENNE
(1969/1971 à 1986/1988, en calories et en %)

TOTAL	BENIN		CAMEROUN		NIGER		NIGERIA	
	69/71 2081	86/88 2157	69/71 2205	86/88 2180	69/71 2008	86/88 2373	69/71 2133	86/88 2104
Céréales	30%	36%	36%	34%	75%	69%	36%	44%
Légumineuses	3%	3%	3%	4%	5%	10%	5%	4%
Racines et tubercules	43%	35%	20%	20%	6%	4%	33%	27%
huiles et graisses	8%	10%	9%	11%	2%	4%	11%	10%
viandes et abats	2%	3%	3%	4%	4%	3%	2%	2%
noix et oléagineux	7%	6%	9%	6%			3%	3%
fruits			10%	8%			3%	3%
lait					4%	3%		
autres	7%	8%	11%	14%	4%	8%	7%	9%

Sources : FAO, Bilans alimentaires, 1991.

BEST AVAILABLE COPY

11

165

ANNEXE N°9

SOUS-ESPACE EST : EVOLUTION DES DISPONIBILITES PAR HABITANT ET PAR AN
 POUR LES PRINCIPAUX PRODUITS ALIMENTAIRES
 (1968/1970 à 1988/1990)

Indicateurs	RIZ		BLE		mil, maïs, sorgho		TOTAL céréales		manioc, igname arachide	
	moyenne		moyenne		moyenne		moyenne		moyenne	
année	67/69	87/89	67/69	87/89	67/69	87/89	67/69	87/89	67/69	87/89
production	67/69	87/89	67/69	87/89	67/69	87/89	67/69	87/89	67/69	87/89
importations	68/70	88/90	68/70	88/90	68/70	88/90	68/70	88/90	68/70	88/90
production (a)	244	828	24	44	8761	12880	9029	13752	25749	46490
prod/hab (c)	3	6	0	0	122	94	125	100	357	339
importations (a)	22	348	289	558	33	218	344	1123		
prod + import (a)	266	1176	313	602	8794	13097	9373	14875	25749	46490
import/ import + prod	8%	30%	92%	93%	0%	2%	4%	8%	0%	0%
population (b)	72.09	137.07	72.09	137.07	72.09	137.07	72.09	137.07	72.09	137.07
disponible par habitant (c)	4	9	4	4	122	96	130	109	357	339
% du dispo/hab par céréales sur dispo/ hab toutes céréales	3%	8%	3%	4%	94%	88%				

- (a) : en milliers de tonnes
 (b) : en millions d'habitants
 (c) : en kilo

Sources : Annexes N°1, N°2 et N°6

BEST AVAILABLE COPY

ANNEXE N° 10

SOUS-ESPACE EST : EVOLUTION DES DISPONIBILITES PAR HABITANT ET PAR AN
EN CEREALES
(1980/1982 à 1988/1990)

Indicateurs année	RIZ moyenne			BLE moyenne			mil maïs sorgho moyenne			TOTAL moyenne		
	79/81	83/85	87/89	79/81	83/85	87/89	79/81	83/85	87/89	79/81	83/85	87/89
production	80/82	84/86	88/90	80/82	84/86	88/90	80/82	84/86	88/90	80/82	84/86	88/90
importations												
production (a) prod/hab(c)	641 6	813 7	828 6	28 0	32 0	44 0	8623 81	10333 86	12880 94	9292 88	11178 93	13752 100
importations (a)	880	683	348	1697	1858	558	410	389	218	2987	2930	1123
prod + import(a)	1521	1496	1176	1724	1889	602	9034	10723	13097	12279	14108	14875
import/ import + prod	58%	46%	30%	98%	98%	93%	5%	4%	2%	24%	21%	8%
population (b)	105,88	120,34	137,07	105,88	120,34	137,07	105,88	120,34	137,07	105,88	120,34	137,07
disponible par habitant (c)	14	12	9	16	16	4	65	89	96	116	117	109
% du dispo/hab par céréales sur dispo/ hab toutes céréales	12%	11%	8%	14%	13%	4%	74%	76%	88%			

- (a) : en milliers de tonnes
(b) : en millions d'habitants
(c) : en kilo

Sources : Annexes N° 1, N° 2 et N° 6

BEST AVAILABLE COPY